



Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2025

www.cibc.com/francais

Le 28 août 2025

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2025.

Points saillants du troisième trimestre

	T3 2025	T3 2024	T2 2025	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	7 254 M\$	6 604 M\$	7 022 M\$	+10 %	+3 %
Résultat net comme présenté	2 096 M\$	1 795 M\$	2 007 M\$	+17 %	+4 %
Résultat net ajusté ¹	2 104 M\$	1 895 M\$	2 016 M\$	+11 %	+4 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté ¹	3 289 M\$	2 939 M\$	3 214 M\$	+12 %	+2 %
Résultat dilué par action comme présenté	2,15 \$	1,82 \$	2,04 \$	+18 %	+5 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	2,16 \$	1,93 \$	2,05 \$	+12 %	+5 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ²	14,2 %	13,2 %	13,8 %		
RCP ajusté ¹	14,2 %	14,0 %	13,9 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{2,3}	1,58 %	1,50 %	1,54 %		
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (non détenu à des fins de négociation) ^{2,3}	1,94 %	1,84 %	1,88 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁴	13,4 %	13,3 %	13,4 %		

Les résultats du troisième trimestre de 2025 ont été touchés par l'élément d'importance suivant qui a donné lieu à une incidence négative de 0,01 \$ par action :

- un montant de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁴ s'est établi à 13,4 % au 31 juillet 2025, comparativement à 13,4 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2025, le ratio de levier⁴ et le ratio de liquidité à court terme⁴ de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,3 % et 127 %.

Nous avons dégagé un rendement financier robuste au troisième trimestre de 2025 en continuant de mettre en œuvre notre stratégie client, en insufflant un nouvel élan à nos entreprises, en générant des résultats diversifiés de haute qualité et en offrant un rendement supérieur à nos actionnaires. Dans un contexte dynamique, nous continuons de profiter de la gestion proactive et rigoureuse de nos activités, de notre situation de fonds propres avantageuse et de la solidité de notre bilan. Grâce à l'interconnexion de notre équipe à l'échelle de la banque, nous tirons parti des investissements stratégiques réalisés notamment dans le personnel, les plateformes, la technologie et l'intelligence artificielle pour respecter nos engagements envers nos clients et créer une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR comme présentées et des charges autres que d'intérêts ajustées et du résultat net ajusté, aux pages 9 à 13, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 14.

2) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*¹ a enregistré un résultat net de 812 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 119 M\$, ou 17 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 1 551 M\$, en hausse de 241 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, la progression des produits ayant été contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustées². La progression des produits s'explique essentiellement par la hausse de la marge d'intérêts nette et la croissance des volumes. L'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustées² découle principalement de la hausse des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, et des salaires du personnel.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*¹ a enregistré un résultat net de 598 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 97 M\$, ou 19 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison essentiellement de l'accroissement des produits, contrebalancé en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 844 M\$, en hausse de 114 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, la progression des produits ayant été contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en lien avec la croissance des volumes et les marges positives. Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté en lien avec la progression des produits tirés des honoraires, attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, l'augmentation de la marge d'intérêts nette et la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients. L'augmentation des charges est surtout attribuable à la hausse de la rémunération liée au rendement, à l'augmentation des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, ainsi qu'à la progression des salaires du personnel.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*¹ a enregistré un résultat net de 254 M\$ (186 M\$ US) au troisième trimestre, en hausse de 38 M\$ (27 M\$ US ou 17 %) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait essentiellement de la progression des produits et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation des charges autres que d'intérêts. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² s'est chiffré à 344 M\$ (252 M\$ US), en hausse de 23 M\$ (17 M\$ US ou 7 %) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, car l'accroissement des produits a été plus important que l'augmentation des charges autres que d'intérêts ajustées². Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté, en raison essentiellement de l'accroissement du volume. Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté en lien principalement avec la hausse de la marge d'intérêts nette et la progression des produits tirés des honoraires, attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion sous l'effet de l'appréciation des marchés. Les charges autres que d'intérêts ajustées² ont augmenté, en raison surtout de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

*Marchés des capitaux*¹ a présenté un résultat net de 540 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 251 M\$, ou 87 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, ce qui est principalement le fait de l'accroissement des produits, en partie contrebalancé par la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le résultat avant impôt et provisions ajusté² a progressé de 221 M\$, ou 39 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement. Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté en lien avec la croissance des produits tirés des activités de financement et la hausse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe. Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont augmenté sous l'effet de l'intensification des activités de prise ferme et des activités de services consultatifs, ainsi que de l'accroissement des produits tirés des services financiers aux entreprises. Les charges ont augmenté en lien avec la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, et la hausse des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques.

Voici quelques-unes des principales réalisations de notre banque au troisième trimestre de 2025 :

- La Banque CIBC a lancé l'IA CIBC, sa plateforme d'intelligence artificielle (IA) générative interne, à l'échelle de l'entreprise afin de stimuler davantage la productivité dans l'ensemble de son organisation et de permettre à ses employés de mettre en œuvre la stratégie client de la banque.
- La Banque CIBC a remporté le prix de la meilleure utilisation de l'IA pour l'expérience client lors de la remise des prix Digital CX Award de 2025 décernés par The Digital Banker en reconnaissance de l'aspect novateur de l'assistant vocal alimenté par l'IA de la banque.
- La Banque CIBC a obtenu la cote de satisfaction de la clientèle la plus élevée parmi les applications de services bancaires en ligne et mobiles offertes par les cinq grandes banques du Canada selon J.D. Power et elle a été nommée lauréate du prix Customer-Obsessed Enterprise Award de Forrester pour 2025, ce qui fait d'elle la seule banque de détail en Amérique du Nord à recevoir cette reconnaissance.
- La Banque CIBC a lancé la carte CIBC Adapta^{MC} Mastercard^{MD} sans frais annuels qui s'adapte automatiquement aux habitudes de dépenses des clients, en appui à nos priorités stratégiques qui consistent à accroître notre part du marché des cartes de crédit, à offrir une expérience client harmonieuse et à fournir des conseils parmi les meilleurs de leur catégorie.
- La Banque CIBC a annoncé le lancement d'un nouveau programme de services bancaires aux PME conçu pour les professionnels des métiers spécialisés. Cette initiative s'appuie sur le succès du tout premier programme de services bancaires personnels de la Banque CIBC destiné aux professionnels des métiers spécialisés. Ensemble, ces initiatives sont conçues pour améliorer le soutien à un secteur essentiel de l'économie canadienne.
- Marchés des capitaux CIBC a été désigné comme l'émetteur souverain, supranational et assimilé le plus impressionnant sur le marché canadien en 2024 par le magazine *GlobalCapital*.

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

2) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- La Banque CIBC est devenue un partenaire national et le partenaire bancaire officiel d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux. Ce partenariat aidera à fournir aux athlètes d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux l'entraînement essentiel, la préparation physique et mentale, et le soutien et l'encadrement d'un personnel entraîneur dévoué dont ils ont besoin pour réaliser leurs ambitions.
- La Fondation CIBC et la Fondation TELUS pour un futur meilleur ont annoncé un partenariat transformateur de 2 M\$ pour lancer la bourse d'études Momentum de TELUS, propulsée par la Fondation CIBC. Grâce à la contribution de 1 M\$ de chaque fondation, ce partenariat pluriannuel stimulera l'élan d'un maximum de 500 jeunes acteurs du changement de la communauté noire, en les aidant à aller au bout de leurs ambitions et à étendre leur influence partout dans le monde.
- Les membres de l'Équipe CIBC ont dépassé leur objectif et recueilli 1,32 M\$ au profit de la 29^e édition annuelle du Tour CIBC Charles-Bruneau. Cette année, l'événement a permis d'amasser 3,75 M\$ pour les enfants atteints de cancer lors de ce qui marquait le 19^e anniversaire de la participation de la Banque CIBC au Tour à titre de partenaire principal, portant ainsi à plus de 14,36 M\$ le montant recueilli pour la Fondation Charles-Bruneau par la banque depuis 2006.
- La Banque CIBC a fait un don de 150 000 \$ pour offrir du soutien aux personnes touchées par les feux de forêt et les opérations d'évacuation dans différentes régions.

Le président et chef de la direction,
Victor G. Dodig

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2024, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Troisième trimestre de 2025			Rapport annuel 2024
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
Pages						
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	54–58		93–95	100–103
	3	Principaux risques et nouveaux risques	30–33			53–56
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	26, 42–45	71	17, 27	37, 39–40, 75, 77, 164
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				46, 47
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				45, 48–50
	7	Risques découlant des activités commerciales	33			45–52, 56
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	36			35–36, 52, 60, 65, 71, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	25	71		35–37, 164
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			16–19	39
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			20	40
	12	Gestion et planification des fonds propres				35, 37, 164
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	33		5	41, 56
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			3, 5, 6–7	38, 41
	15	Risque de crédit par portefeuille important			40–54, 61–70	58–63
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			5, 11	40, 41
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			91, 92	52, 60
Liquidités	18	Actifs liquides	41			74
Financement	19	Actifs grevés	42			74, 79
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	48–49			78–80
	21	Stratégie et sources de financement	46			78
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	39			69
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	39–40			68–72
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				52, 68–72
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 51, 52, 56, 71
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	34–38		12–13, 57–84, 87–90	61–67, 80, 137–144, 151, 153, 154, 179, 183
	27	Prêts douteux et techniques d'allègement	34, 37			58, 65, 86, 119–120, 144, 65, 139
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	37	72		
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés			71–72, 74, 90, 35 ¹	58, 62, 130, 132, 151, 153–155
	30	Atténuation du risque de crédit	34		31, 71, 73, 90	58, 62, 153–155
Autres risques	31	Autres risques	49			80–84
	32	Discussion sur des situations de risque connues		82		53–56, 80, 176

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2025 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2024 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 27 août 2025. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 51 à 58.

Table des matières

2	Points saillants financiers du troisième trimestre	24	Situation financière
		24	Revue du bilan consolidé résumé
3	Modifications à la présentation de l'information financière	25	Gestion des fonds propres
		29	Arrangements hors bilan
3	Vue d'ensemble du rendement financier	30	Gestion du risque
3	Perspectives économiques	30	Vue d'ensemble
4	Événements importants	30	Principaux risques et nouveaux risques
4	Revue des résultats financiers	33	Risques découlant des activités commerciales
6	Revue de l'information financière trimestrielle	34	Risque de crédit
		39	Risque de marché
8	Mesures non conformes aux PCGR	41	Risque de liquidité
		49	Autres risques
14	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	49	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
15	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	49	Méthodes comptables critiques et estimations
17	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	50	Faits nouveaux en matière de comptabilité
19	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	50	Contrôles et procédures
21	Marchés des capitaux	50	Transactions entre parties liées
23	Siège social et autres		
		51	Glossaire

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050) et les activités liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année civile 2025 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « prévision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Vu les risques de récession que les tarifs douaniers réellement imposés ou projetés par les États-Unis à l'endroit du Canada et d'autres pays et que les contre-mesures tarifaires de ces pays peuvent engendrer, les effets persistants des ententes de travail hybride et les taux d'intérêt élevés dans le secteur de l'immobilier aux États-Unis, ainsi que l'incidence de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les politiques commerciales, dont les tarifs douaniers, et les tensions connexes, les pressions inflationnistes aux États-Unis; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient; les effets des ententes de travail hybride mises en place après la pandémie; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou à des questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes, règles et interprétations comptables; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit, la situation politique et son évolution, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial, dont les tarifs douaniers; l'incidence possible sur nos activités des conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient, et d'actes terroristes; les catastrophes naturelles, les perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; l'avènement d'urgences de santé publique ainsi que les politiques et mesures gouvernementales en découlant; la dépendance envers des tiers qui fournissent les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en ligne et mobiles; l'évolution des technologies, y compris l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle dans le cadre de nos activités; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique et commerciale générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris l'augmentation du niveau d'endettement des ménages au Canada et des risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG, y compris notre capacité à mettre en œuvre diverses initiatives en matière de durabilité en interne et avec nos clients dans les délais attendus et notre capacité à accroître la portée de nos produits et services de finance durable; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du troisième trimestre

	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	4 048 \$	3 788 \$	3 532 \$	11 637 \$	10 062 \$
Produits autres que d'intérêts	3 206	3 234	3 072	9 920	8 927
Total des produits	7 254	7 022	6 604	21 557	18 989
Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	605	483	1 737	1 582
Charges autres que d'intérêts	3 976	3 819	3 682	11 673	10 648
Résultat avant impôt sur le résultat	2 719	2 598	2 439	8 147	6 759
Impôt sur le résultat	623	591	644	1 873	1 487
Résultat net	2 096 \$	2 007 \$	1 795 \$	6 274 \$	5 272 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	9 \$	9 \$	19 \$	31 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	82	78	63	248	191
Porteurs d'actions ordinaires	2 012	1 920	1 723	6 007	5 050
Résultat net applicable aux actionnaires	2 094 \$	1 998 \$	1 786 \$	6 255 \$	5 241 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté ¹	54,8 %	54,4 %	55,8 %	54,1 %	56,1 %
Levier d'exploitation comme présenté ¹	1,9 %	4,9 %	1,5 %	3,9 %	11,0 %
Coefficient de pertes sur créances ¹	0,33 %	0,33 %	0,29 %	0,33 %	0,33 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ¹	14,2 %	13,8 %	13,2 %	14,5 %	13,5 %
Marge d'intérêts nette ¹	1,46 %	1,42 %	1,39 %	1,42 %	1,35 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,2}	1,58 %	1,54 %	1,50 %	1,54 %	1,46 %
Rendement de l'actif moyen ^{1,2}	0,75 %	0,75 %	0,71 %	0,76 %	0,71 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{1,2}	0,82 %	0,82 %	0,76 %	0,83 %	0,77 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	22,9 %	22,7 %	26,4 %	23,0 %	22,0 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,16 \$	2,05 \$	1,83 \$	6,41 \$	5,39 \$
– résultat dilué comme présenté	2,15	2,04	1,82	6,37	5,38
– dividendes	0,97	0,97	0,90	2,91	2,70
– valeur comptable ¹	60,18	59,65	55,66	60,18	55,66
Cours de clôture de l'action (\$)	99,03	86,95	71,40	99,03	71,40
Nombre d'actions en circulation (en milliers) – moyen pondéré de base	932 258	938 495	943 467	937 588	937 696
– moyen pondéré dilué	937 518	942 748	945 784	942 579	939 292
– à la fin de la période	929 451	934 230	944 590	929 451	944 590
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	92 044 \$	81 231 \$	67 444 \$	92 044 \$	67 444 \$
Mesures de valeur					
Rendement total pour les actionnaires	15,05 %	(3,88) %	12,65 %	17,47 %	52,08 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,9 %	4,6 %	5,0 %	3,9 %	5,1 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ¹	44,9 %	47,4 %	49,3 %	45,4 %	50,1 %
Ratio cours/valeur comptable	1,65	1,46	1,28	1,65	1,28
Principales mesures financières – ajustées³					
Coefficient d'efficacité ajusté	54,7 %	54,2 %	55,5 %	54,0 %	55,3 %
Levier d'exploitation ajusté	1,7 %	4,3 %	0,6 %	2,7 %	1,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	14,2 %	13,9 %	14,0 %	14,6 %	13,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,9 %	22,7 %	22,8 %	23,0 %	22,1 %
Résultat dilué par action ajusté	2,16 \$	2,05 \$	1,93 \$	6,40 \$	5,50 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	44,7 %	47,2 %	46,6 %	45,2 %	49,1 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	330 184 \$	319 427 \$	301 771 \$	330 184 \$	301 771 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	581 644	571 639	550 149	581 644	550 149
Total de l'actif	1 102 255	1 090 143	1 021 407	1 102 255	1 021 407
Dépôts	792 672	784 627	743 446	792 672	743 446
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	55 930	55 724	52 580	55 930	52 580
Actif moyen ²	1 103 447	1 096 006	1 012 012	1 098 605	994 820
Actif productif d'intérêts moyen ^{1,2}	1 015 107	1 009 512	938 914	1 010 140	919 012
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1,2}	56 289	56 959	51 916	55 317	50 107
Biens administrés ^{1,4,5}	3 965 501	3 765 012	3 475 292	3 965 501	3 475 292
Biens sous gestion ^{1,5}	402 901	376 360	371 950	402 901	371 950
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité⁶					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	347 712 \$	341 204 \$	329 202 \$	347 712 \$	329 202 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,4 %	13,4 %	13,3 %	13,4 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	15,3 %	15,2 %	14,8 %	15,3 %	14,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	17,8 %	17,1 %	17,6 %	17,1 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,3 %	4,3 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	127 %	131 %	126 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	115 %	113 %	116 %	115 %	116 %
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	49 761	48 726	48 552	49 761	48 552

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.

2) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

3) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, le cas échéant.

4) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 3 130,1 G\$ (2 965,9 G\$ au 30 avril 2025 et 2 725,2 G\$ au 31 juillet 2024).

5) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

6) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

s. o. Sans objet.

Modifications à la présentation de l'information financière

Modifications apportées à nos secteurs d'activité

Les modifications à la présentation de l'information financière qui suivent ont été apportées au premier trimestre de 2025 :

- Nos activités liées aux services bancaires en ligne de la Financière Simplii et nos activités liées au placement direct de Pro-Investisseurs CIBC, précédemment présentées dans Marchés des capitaux et Services financiers directs, ont été intégrées respectivement à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada;
- Les activités de CIBC Cleary Gull, notre banque d'investissement sur le marché intermédiaire aux États-Unis, précédemment présentées dans Marché des capitaux, ont été intégrées à Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Les montants des périodes précédentes ont été retraités en conséquence. Les modifications ont eu une incidence sur les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques et la manière dont nous mesurons leur rendement, mais n'ont eu aucune incidence sur nos résultats financiers consolidés.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

L'incertitude commerciale soutenue à l'échelle mondiale rend le contexte plus difficile pour l'activité économique au Canada et à l'étranger, ce qui devrait entraîner un ralentissement de la croissance ou un véritable repli économique dans de nombreux pays à court terme, ainsi qu'une hausse de l'inflation dans les pays qui imposent des tarifs douaniers ou qui achètent des biens dans des pays où les tarifs douaniers font augmenter les coûts des intrants. Bien que certains tarifs douaniers fassent encore l'objet de négociations à la baisse par rapport aux niveaux annoncés par les États-Unis le 2 avril 2025 et à ceux des tarifs douaniers imposés le 1^{er} août, ils devraient demeurer largement au-dessus des niveaux d'avant 2025 dans un avenir prévisible, à mesure que des accords commerciaux seront conclus entre les États-Unis et le Canada et d'autres pays du monde. Dans le cas du Canada, nous nous attendons à des progrès qui permettront de réduire une partie des tarifs douaniers déjà imposés ou projetés dans certains secteurs, mais nous prévoyons que les tarifs douaniers des États-Unis à l'endroit du Canada finiront par s'établir à des niveaux plus élevés que ceux qui prévalaient au cours des dernières décennies.

La Chine continue de composer avec des tarifs douaniers plus élevés que ceux imposés aux autres pays. Si les tarifs douaniers sont maintenus aux niveaux actuels, nous nous attendons à un ralentissement de la croissance en Chine en 2025 malgré le soutien accru offert par les mesures de relance budgétaire. L'Europe devrait enregistrer une croissance modeste en 2025, les avantages de la baisse des taux d'intérêt étant contrebalancés par l'incidence à court terme des tarifs douaniers négociés dans le cadre de l'entente commerciale conclue entre les États-Unis et l'Union européenne (UE). Les attentes moins élevées à l'égard de la croissance mondiale auront une incidence négative sur certains secteurs de l'économie canadienne, y compris les prix du pétrole qui suivent une tendance à la baisse par rapport aux niveaux observés avant les annonces concernant les tarifs douaniers.

La Banque du Canada a marqué une pause dans la réduction des taux d'intérêt, maintenant à 2,75 % son taux de financement à un jour dans l'attente d'une clarification des questions commerciales. Même si les tarifs douaniers du Canada et la hausse des coûts de production aux États-Unis exerceront une certaine pression inflationniste, celle-ci sera en majeure partie neutralisée par une baisse des prix de l'essence et une hausse du taux de chômage qui auront pour effet de limiter le pouvoir d'achat des consommateurs pour les biens et services canadiens, ce qui devrait permettre à la Banque du Canada de soutenir la croissance économique en ramenant le taux de financement à un jour à 2,25 % d'ici l'automne 2025. Les politiques budgétaires, comme des mesures d'allègement à l'intention des secteurs touchés, pourraient également atténuer un ralentissement économique et devraient soutenir une intensification de la croissance en 2026. Malgré tout, la faiblesse des dépenses d'investissement des entreprises et la confiance fragile des consommateurs en lien avec les incertitudes commerciales ont entraîné une baisse du produit intérieur brut (PIB) réel canadien au cours du printemps, qui devrait être suivie d'un léger rebond si les négociations permettent de réduire une partie des tensions exercées sur les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et sur le commerce mondial. Le PIB canadien devrait croître de 1,4 % pour l'ensemble de 2025, alors que le taux de chômage devrait culminer à un peu plus de 7 %. Un conflit commercial mondial plus important ou l'imposition par les États-Unis de tarifs douaniers plus élevés à l'endroit du Canada représentent un facteur de risque qui pourrait entraîner une révision à la baisse de ces prévisions et dont les répercussions dépendraient de la capacité d'amoindrir le choc commercial par des mesures de relance monétaire et budgétaire plus significatives.

L'économie américaine a ralenti au cours du premier semestre de 2025, la croissance des dépenses de consommation ayant diminué après avoir très fortement progressé l'an dernier, et la croissance de l'emploi a elle aussi commencé à s'éroder. L'incertitude engendrée par la politique commerciale a miné la confiance des consommateurs et des entreprises, et la hausse des prix des biens visés par les tarifs douaniers réduira les gains réalisés au chapitre du pouvoir d'achat des ménages. L'essoufflement de la croissance démographique et les répercussions des taux d'intérêt toujours élevés devraient également limiter la croissance cette année. La croissance du PIB réel devrait ralentir pour se situer à 1,7 % en 2025, et le taux de chômage devrait légèrement augmenter durant le reste de l'année pour s'établir en moyenne à 4,3 % en 2025. La Réserve fédérale américaine devrait commencer à abaisser les taux d'intérêt plus tard dans l'année, pour les réduire au total de 100 points de base au cours du premier semestre de 2026, en réponse à l'essoufflement du marché du travail et conformément à son point de vue selon lequel l'inflation ne grimpera que temporairement sous l'effet des tarifs douaniers. Une baisse soutenue des taux à long terme pourrait être compromise par les déficits budgétaires plus élevés, mais les mesures de relance budgétaires devraient permettre de soutenir davantage la croissance économique en 2026.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait se poursuivre au rythme actuel pour le reste de l'année 2025 et en 2026, soutenue par les taux d'intérêt plus bas qui ramènent les acheteurs sur le marché, mais contrebalancée par la perte de confiance des consommateurs et les mesures politiques visant à ralentir la croissance démographique. Nous prévoyons observer une très faible amélioration de l'activité, liée à l'augmentation des dépenses discrétionnaires par habitant sous l'effet de la baisse des coûts d'emprunt, mais qui sera neutralisée par l'incertitude économique, ce qui se soldera par une légère hausse de la demande de crédit à la consommation autre qu'hypothécaire.

L'apaisement des préoccupations liées aux tarifs douaniers et un allègement des taux d'intérêt devraient stimuler la croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises et Services financiers aux entreprises au Canada à la fin de 2025 ou au début de 2026. La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises aux États-Unis a ralenti en raison de l'incertitude liée à l'évolution de la politique commerciale. À mesure que le niveau d'incertitude concernant la politique commerciale diminue, nous croyons que le niveau d'activité de placement des clients augmentera, ce qui devrait, par conséquent, entraîner une croissance des prêts plus importante si les clients n'utilisent pas leurs fonds en dépôts.

Les marchés financiers ont été soutenus par la diminution des taux d'intérêt au Canada plus tôt cette année et les prévisions quant à de nouvelles baisses des taux au Canada et aux États-Unis durant le reste de l'année. Les activités de Gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis ont profité du

rendement vigoureux du marché boursier dans les deux pays, bien que la conjoncture économique peu porteuse sous l'effet des tarifs douaniers pourrait limiter la possibilité d'une progression supplémentaire des marchés durant le reste de l'année.

Les activités de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement devraient continuer de profiter de la reprise soutenue des activités de fusions et acquisitions par rapport au faible niveau observé en 2024, et les émissions d'obligations de sociétés devraient reprendre leur rythme en 2025 compte tenu de la diminution prévue des taux d'intérêt.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant au pourcentage et à la durée des tarifs douaniers entre les États-Unis, le Canada et d'autres partenaires commerciaux importants, à l'incidence qu'ils pourraient avoir sur la croissance économique et l'inflation au Canada et aux États-Unis, et aux politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, ainsi qu'aux risques économiques découlant des événements géopolitiques. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus. L'incidence de l'incertitude concernant la politique commerciale et des événements géopolitiques sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, CIBC Caribbean a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint-Martin. La vente des actifs bancaires situés à Curaçao a été conclue le 24 mai 2024. La vente des actifs bancaires situés à Saint-Martin a été réalisée le 7 février 2025. Les répercussions de ces transactions n'ont pas été importantes.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 2 096 M\$, en regard de 1 795 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2 007 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 2 104 M\$, comparativement à 1 895 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 2 016 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre considéré s'est établi à 2,15 \$, en regard de 1,82 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,04 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 2,16 \$, en regard de 1,93 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,05 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, l'élément d'importance suivant a entraîné une hausse des charges autres que d'intérêts de 11 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 3 M\$ et un recul du résultat net de 8 M\$:

- un montant de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (5 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et 3 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis).

Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Les produits nets d'intérêts comprennent ce qui suit :					
Produits nets d'intérêts tirés des activités autres que de négociation	4 297 \$	4 010 \$	3 810 \$	12 425 \$	10 712 \$
Produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation ²	(249)	(222)	(278) ³	(788)	(650) ³
Total des produits nets d'intérêts	4 048 \$	3 788 \$	3 532 \$	11 637 \$	10 062 \$
L'actif productif d'intérêts moyen se compose de ce qui suit :					
Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation	137 797	135 277	113 945	139 507	105 828
Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins autres que des activités de négociation	877 310	874 235	824 969	870 633	813 184
Total de l'actif productif d'intérêts moyen	1 015 107	1 009 512	938 914	1 010 140	919 012
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,58 %	1,54 %	1,50 %	1,54 %	1,46 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) ⁴	1,94 %	1,88 %	1,84 %	1,91 %	1,76 %

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 516 M\$, ou 15 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, en lien notamment avec la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) à la suite de l'abandon du taux offert en dollars canadiens (CDOR), l'augmentation de la marge d'intérêts nette dans nos activités autres que de négociation et la hausse des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation, le tout contrebalancé en partie par la diminution des produits de trésorerie.

- 1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.
- 2) Se reporter à la section Glossaire – Activités de négociation et produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation pour plus de précisions.
- 3) Ne comprennent pas la reprise d'un ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) de 123 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 et un ajustement sur une BIE de 16 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024.
- 4) La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) correspond au total des produits nets d'intérêts, moins les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation compte non tenu de l'ajustement sur une BIE qui y est inclus, divisé par le total de l'actif productif d'intérêts moyen moins l'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation. Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions.

Les produits nets d'intérêts ont grimpé de 260 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré, de l'augmentation de la marge d'intérêts nette dans nos activités autres que de négociation et de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités, ce qui a été en partie contrebalancé par le recul des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits nets d'intérêts ont augmenté de 1 575 M\$, ou 16 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de la hausse de la marge d'intérêts nette dans nos activités autres que de négociation et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie neutralisé par la baisse des produits de trésorerie et la diminution des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation.

Produits autres que d'intérêts

Les produits autres que d'intérêts se sont accrus de 134 M\$, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, de la hausse des produits tirés des honoraires et de l'accroissement des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières, le tout en partie neutralisé par la diminution des commissions sur crédit en lien avec la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA, la baisse des profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net, et le recul des produits des activités d'assurance.

Les produits autres que d'intérêts ont reculé de 28 M\$, ou 1 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la diminution des produits autres que d'intérêts tirés des activités de négociation, et de la baisse des profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, le tout en partie compensé par la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, et la hausse des produits tirés des honoraires.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits autres que d'intérêts ont grimpé de 993 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, du fait surtout de la hausse des produits autres que d'intérêts tirés des activités de négociation, de l'augmentation des produits tirés des honoraires, de la progression de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, et de l'accroissement des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières, le tout contrebalancé en partie par la baisse des commissions sur crédit et la baisse des profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts douteux					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	361 \$	357 \$	307 \$	1 025 \$	877 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	25	34	35	72	56
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	57	64	15	228	365
Marchés des capitaux ¹	37	2	37	46	34
Siège social et autres	1	6	10	19	11
	481	463	404	1 390	1 343
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances – prêts productifs					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	83	32	35	236	76
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	(4)	20	7	42	43
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	(40)	59	32	(20)	112
Marchés des capitaux ¹	39	32	4	85	19
Siège social et autres	-	(1)	1	4	(11)
	78	142	79	347	239
	559 \$	605 \$	483 \$	1 737 \$	1 582 \$

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 559 M\$, en hausse de 76 M\$ comparativement à celle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une évolution défavorable de nos perspectives économiques a été neutralisée en partie par une migration du crédit avantageuse au trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, fait attribuable à la hausse de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 46 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué, compte tenu surtout d'une évolution moins défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue, du fait essentiellement d'une augmentation de la dotation à la provision dans Marchés des capitaux, neutralisée en partie par la diminution de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 155 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2024. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques, neutralisée en partie par une migration du crédit avantageuse au cours de la période considérée. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux s'est accrue en lien avec une hausse de la dotation à la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et dans Marchés des capitaux, compensée en partie par une baisse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 294 M\$, ou 8 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui découle essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 157 M\$, ou 4 %, comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, ainsi que de l'augmentation des charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 1 025 M\$, ou 10 %, en regard de celles de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, y compris la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi, et de l'augmentation des charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau.

Impôt sur le résultat et taxes

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 21 M\$, ou 3 %, en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de la proposition fiscale visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes qui a été quasi adoptée au troisième trimestre de 2024 et qui est présentée à titre d'élément d'importance, contrebalancée par l'accroissement de la charge d'impôt sur le résultat essentiellement lié à la hausse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 32 M\$, ou 5 %, en regard de celle du trimestre précédent, du fait de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 386 M\$, ou 26 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2024, du fait de la hausse du résultat, de la composition des bénéfices et de l'adoption d'un impôt minimum mondial, comme il est énoncé ci-après.

La *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM) du Canada met en œuvre un impôt minimum mondial de 15 % applicable à certaines sociétés multinationales, dont la CIBC. La LIMM a eu une incidence de plus ou moins 1 % sur le taux d'impôt consolidé de la CIBC pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2025.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos les		Pour les neuf mois clos les
	31 juill. 2025 par rapport au 31 juill. 2024	31 juill. 2025 par rapport au 30 avr. 2025	31 juill. 2025 par rapport au 31 juill. 2024
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	5 \$	(63) \$	191 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	-	(2)	12
Charges autres que d'intérêts	2	(28)	88
Impôt sur le résultat	1	(7)	21
Résultat net (perte nette)	2	(26)	70
Incidence sur le résultat par action :			
De base	- \$	(0,03) \$	0,07 \$
Dilué	-	(0,03)	0,07
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	0,3 %	(3,3) %	3,7 %

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trois mois clos les

	2025				2024		2023	
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada ¹	3 061 \$	2 859 \$	2 923 \$	2 842 \$	2 775 \$	2 646 \$	2 679 \$	2 640 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ¹	1 723	1 640	1 703	1 602	1 523	1 456	1 437	1 424
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	790	769	847	733	731	669	687	681
Marchés des capitaux ^{1,2}	1 506	1 545	1 574	1 155	1 092	1 243	1 310	1 041
Siège social et autres ²	174	209	234	285	483	150	108	61
Total des produits	7 254 \$	7 022 \$	7 281 \$	6 617 \$	6 604 \$	6 164 \$	6 221 \$	5 847 \$
Produits nets d'intérêts	4 048 \$	3 788 \$	3 801 \$	3 633 \$	3 532 \$	3 281 \$	3 249 \$	3 197 \$
Produits autres que d'intérêts	3 206	3 234	3 480	2 984	3 072	2 883	2 972	2 650
Total des produits	7 254	7 022	7 281	6 617	6 604	6 164	6 221	5 847
Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	605	573	419	483	514	585	541
Charges autres que d'intérêts	3 976	3 819	3 878	3 791	3 682	3 501	3 465	3 440
Résultat avant impôt sur le résultat	2 719	2 598	2 830	2 407	2 439	2 149	2 171	1 866
Impôt sur le résultat	623	591	659	525	644	400	443	381
Résultat net	2 096 \$	2 007 \$	2 171 \$	1 882 \$	1 795 \$	1 749 \$	1 728 \$	1 485 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	9 \$	8 \$	8 \$	9 \$	10 \$	12 \$	8 \$
Actionnaires	2 094	1 998	2 163	1 874	1 786	1 739	1 716	1 477
Résultat par action								
— de base	2,16 \$	2,05 \$	2,20 \$	1,91 \$	1,83 \$	1,79 \$	1,77 \$	1,53 \$
— dilué	2,15	2,04	2,19	1,90	1,82	1,79	1,77	1,53

1) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

2) Depuis le troisième trimestre de 2024, l'information relative à certains dividendes reçus à compter du 1^{er} janvier 2024 n'est plus tenue d'être présentée sur une BIE. Au troisième trimestre de 2024, les mesures visant le refus de la déduction des dividendes reçus ont donné lieu à une reprise des produits présentés sur une BIE au titre des dividendes reçus depuis le 1^{er} janvier 2024 qui avaient été présentés à titre d'élément d'importance aux premier et deuxième trimestres de 2024. Avant le troisième trimestre de 2024, les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux étaient présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents étaient inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et sur les marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada a profité de l'accroissement des prêts et des dépôts au cours des périodes susmentionnées, porté par la croissance interne liée aux clients ainsi que l'élargissement et l'approfondissement des liens avec la clientèle. Le contexte de taux d'intérêt élevés à long terme a ralenti la croissance des prêts et a amélioré la marge d'intérêts nette, reflet des marges sur les dépôts et sur les prêts avantageuses, et de la composition des activités.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises et de l'optimisme des investisseurs dans Gestion des avoirs. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la demande des clients qui s'est intensifiée depuis la fin de 2024. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion ainsi que des produits d'honoraires connexes a été portée par l'appréciation du marché et la vigueur des ventes dans l'ensemble de nos canaux de distribution.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ont continué de profiter d'une croissance stable dans nos activités essentielles, appuyée par la mise en œuvre continue de notre stratégie d'approfondissement des relations avec les clients. Les volumes de prêts ont diminué au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024, mais ils ont recommencé à croître au deuxième trimestre de 2024, bien que le recours à des facilités de crédit renouvelables soit resté faible. Les soldes de dépôts sont en progression depuis le quatrième trimestre de 2023, mais ont reculé au cours des deux derniers trimestres. Ce recul était conforme à nos prévisions et découlait principalement des sorties de dépôts de nature saisonnière et du décaissement des placements à court terme. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens sous gestion a contribué à la hausse des produits d'honoraires. Cette tendance positive a été portée par l'appréciation du marché, malgré la volatilité observée au cours du premier semestre de 2025.

Marchés des capitaux a présenté une hausse des produits de négociation au premier trimestre de 2024 et aux premier et deuxième trimestres de 2025, portée par une conjoncture des marchés robuste et l'intensification des activités des clients. Les résultats du troisième trimestre de 2024 comprenaient une reprise de l'ajustement sur une BIE liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, présentée à titre d'élément d'importance.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence de l'accroissement des marges d'intérêts nettes de Services bancaires internationaux dans le contexte de hausse des taux d'intérêt jusqu'au troisième trimestre de 2024. Les coûts de financement élevés en 2023 ont eu une incidence défavorable sur Siège social et autres, mais ont été transférés par la suite aux unités d'exploitation stratégiques. Au troisième trimestre de 2024, l'accroissement des produits de trésorerie et une reprise du montant compensatoire équivalent à l'ajustement sur une BIE liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, présentée à titre d'élément d'importance, ont été comptabilisés. Les résultats du troisième trimestre de 2025 tiennent compte de pertes sur investissements et de pertes de valeur sur les titres de créance dans Services bancaires internationaux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous menons nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des taux d'intérêt et d'inflation élevés, des événements géopolitiques, du ralentissement de la croissance économique et, plus récemment, des répercussions négatives de l'imposition réelle ou projetée de tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis. L'estimation des pertes sur créances attendues dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Le relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu conjugué à la hausse de l'inflation, aux perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et aux préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale s'est répercuté sur notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au quatrième trimestre de 2023. Une migration du crédit désavantageuse a également pesé sur notre dotation à la provision pour pertes sur créances au cours du quatrième trimestre de 2023 ainsi que des premier, deuxième et troisième trimestres de 2024. Une évolution défavorable de nos perspectives dans le secteur de l'immobilier et de la construction aux États-Unis a contribué à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024. L'incertitude entourant l'imposition de tarifs douaniers par le gouvernement des États-Unis a également donné lieu à une augmentation de la provision pour pertes sur créances aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a continué d'être plus élevée que prévu, reflet du cadre macroéconomique défavorable pour les portefeuilles de détail.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante a été comptabilisée pour le troisième trimestre de 2024 et le deuxième trimestre de 2025.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux du quatrième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2024 a été essentiellement attribuable au secteur de l'immobilier et de la construction, lequel a aussi contribué aux pertes de valeur comptabilisées au deuxième et au quatrième trimestres de 2025 et au premier et au troisième trimestres de 2025.

Pour Marchés des capitaux, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comptabilisée aux troisième et quatrième trimestres de 2024 et au troisième trimestre de 2025.

Pour Siège social et autres, la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans Services bancaires internationaux est demeurée relativement stable.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Aux premier et deuxième trimestres de 2024, une charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), présentée à titre d'élément d'importance, a été inscrite.

Au premier trimestre de 2025, une provision pour procédures judiciaires a été inscrite, et au quatrième trimestre de 2023, une dépréciation des immobilisations incorporelles a été comptabilisée et présentée à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du revenu imposable dans les territoires desquels le résultat provient. Les résultats du troisième trimestre de 2024 tenaient compte d'une charge d'impôt sur le résultat liée à l'incidence du refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes et présentée à titre d'élément d'importance.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performance sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Avant le troisième trimestre de 2024, nous ajustons également les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières afin de les ramener à un montant sur une BIE, soit le montant des produits pleinement imposables qui, s'ils étaient imposables au taux d'impôt prévu par la loi, permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Au troisième trimestre de 2024, en raison de l'adoption d'une mesure visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes sur des actions canadiennes (avec date d'application au 1^{er} janvier 2024), la présentation des produits sur une BIE ne s'applique plus aux dividendes précités. En outre, les ajustements sur une BIE apportés aux premier et deuxième trimestres de 2024 pour les dividendes en question ont fait l'objet d'une reprise au troisième trimestre de 2024. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 29 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2025							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	3 061 \$	1 723 \$	790 \$	1 506 \$	174 \$	7 254 \$	576 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	444	21	17	76	1	559	14
Charges autres que d'intérêts	1 517	879	450	721	409	3 976	327
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 100	823	323	709	(236)	2 719	235
Impôt sur le résultat	288	225	69	169	(128)	623	49
Résultat net (perte nette)	812	598	254	540	(108)	2 096	186
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	2	2	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	812	598	254	540	(110)	2 094	186
Résultat dilué par action (\$)²						2,15 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7) \$	- \$	(4) \$	- \$	- \$	(11) \$	(3) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(4)	-	-	(11)	(3)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	4	-	-	11	3
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	1	-	-	3	1
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	1	-	-	3	1
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	8 \$	2 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,01 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté⁴	3 061 \$	1 723 \$	790 \$	1 506 \$	174 \$	7 254 \$	576 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	444	21	17	76	1	559	14
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 510	879	446	721	409	3 965	324
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	1 107	823	327	709	(236)	2 730	238
Impôt sur le résultat – ajusté	290	225	70	169	(128)	626	50
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	817	598	257	540	(108)	2 104	188
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	2	2	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	817	598	257	540	(110)	2 102	188
Résultat dilué par action ajusté (\$)²						2,16 \$	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Tient compte de l'incidence des écarts découlant de l'arrondissement entre le résultat dilué par action et le résultat dilué par action ajusté.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement sur une BIE de néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 (de néant au 30 avril 2025 et d'une reprise d'un ajustement sur une BIE de 123 M\$ au 31 juillet 2024) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (d'un ajustement sur une BIE de 16 M\$ au 31 juillet 2024).

5) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

6) Cet élément d'importance présente l'incidence sur la charge d'impôt sur le résultat consolidé si une proposition fiscale du gouvernement fédéral visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes avait été quasi adoptée à ce moment. L'incidence correspondante sur les produits présentés sur une BIE pour Marchés des capitaux et Siège social et autres est également prise en compte dans cet élément d'importance, de sorte qu'il n'y ait aucun effet sur l'élément d'importance consolidé.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2025							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 859 \$	1 640 \$	769 \$	1 545 \$	209 \$	7 022 \$	541 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	389	54	123	34	5	605	86
Charges autres que d'intérêts	1 478	833	441	719	348	3 819	310
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	992	753	205	792	(144)	2 598	145
Impôt sur le résultat	258	204	32	226	(129)	591	23
Résultat net (perte nette)	734	549	173	566	(15)	2 007	122
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	734	549	173	566	(24)	1 998	122
Résultat dilué par action (\$)						2,04 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6) \$	- \$	(5) \$	- \$	- \$	(11) \$	(3) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(6)	-	(5)	-	-	(11)	(3)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	6	-	5	-	-	11	3
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	-	1	-	-	2	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	1	-	1	-	-	2	-
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	4 \$	- \$	- \$	9 \$	3 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,01 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 859 \$	1 640 \$	769 \$	1 545 \$	209 \$	7 022 \$	541 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	389	54	123	34	5	605	86
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 472	833	436	719	348	3 808	307
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	998	753	210	792	(144)	2 609	148
Impôt sur le résultat – ajusté	259	204	33	226	(129)	593	23
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	739	549	177	566	(15)	2 016	125
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	739	549	177	566	(24)	2 007	125
Résultat dilué par action ajusté (\$)						2,05 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2024 ⁵							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 775 \$	1 523 \$	731 \$	1 092 \$	483 \$	6 604 \$	534 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	342	42	47	41	11	483	33
Charges autres que d'intérêts	1 472	793	420	651	346	3 682	307
Résultat avant impôt sur le résultat	961	688	264	400	126	2 439	194
Impôt sur le résultat	268	187	48	111	30	644	35
Résultat net	693	501	216	289	96	1 795	159
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net applicable aux actionnaires	693	501	216	289	87	1 786	159
Résultat dilué par action (\$)						1,82 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Produits							
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	- \$	- \$	- \$	123 \$	(123) \$	- \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	-	123	(123)	-	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(8)	-	-	(15)	(6)
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	(2)	-	-	(2)	(2)
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(7)	-	(10)	-	-	(17)	(8)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	7	-	10	123	(123)	17	8
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	2	-	-	4	2
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	-	-	-	35	(123)	(88)	-
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	1	-	-	1	1
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	2	-	3	35	(123)	(83)	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	5 \$	- \$	7 \$	88 \$	- \$	100 \$	5 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,11 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 775 \$	1 523 \$	731 \$	1 215 \$	360 \$	6 604 \$	534 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	342	42	47	41	11	483	33
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 465	793	410	651	346	3 665	299
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	968	688	274	523	3	2 456	202
Impôt sur le résultat – ajusté	270	187	51	146	(93)	561	38
Résultat net – ajusté	698	501	223	377	96	1 895	164
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net applicable aux actionnaires – ajusté	698	501	223	377	87	1 886	164
Résultat dilué par action ajusté (\$)						1,93 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	8 843 \$	5 066 \$	2 406 \$	4 625 \$	617 \$	21 557 \$	1 709 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 261	114	208	131	23	1 737	148
Charges autres que d'intérêts	4 455	2 565	1 361	2 145	1 147	11 673	966
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	3 127	2 387	837	2 349	(553)	8 147	595
Impôt sur le résultat	816	649	154	624	(370)	1 873	109
Résultat net (perte nette)	2 311	1 738	683	1 725	(183)	6 274	486
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	19	19	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	2 311	1 738	683	1 725	(202)	6 255	486
Résultat dilué par action (\$)						6,37 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(20) \$	- \$	(14) \$	- \$	- \$	(34) \$	(10) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(20)	-	(14)	-	-	(34)	(10)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	20	-	14	-	-	34	10
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	5	-	4	-	-	9	3
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	5	-	4	-	-	9	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	15 \$	- \$	10 \$	- \$	- \$	25 \$	7 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,03 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	8 843 \$	5 066 \$	2 406 \$	4 625 \$	617 \$	21 557 \$	1 709 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	1 261	114	208	131	23	1 737	148
Charges autres que d'intérêts – ajustées	4 435	2 565	1 347	2 145	1 147	11 639	956
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	3 147	2 387	851	2 349	(553)	8 181	605
Impôt sur le résultat – ajusté	821	649	158	624	(370)	1 882	112
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	2 326	1 738	693	1 725	(183)	6 299	493
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	19	19	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	2 326	1 738	693	1 725	(202)	6 280	493
Résultat dilué par action ajusté (\$)						6,40 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 ⁵							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	8 100 \$	4 416 \$	2 087 \$	3 645 \$	741 \$	18 989 \$	1 536 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	953	99	477	53	-	1 582	351
Charges autres que d'intérêts	4 243	2 243	1 303	1 827	1 032	10 648	959
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 904	2 074	307	1 765	(291)	6 759	226
Impôt sur le résultat	791	562	7	482	(355)	1 487	5
Résultat net	2 113	1 512	300	1 283	64	5 272	221
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	31	31	-
Résultat net applicable aux actionnaires	2 113	1 512	300	1 283	33	5 241	221
Résultat dilué par action (\$)¹						5,38 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Produits							
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	-	-	-	-	-	-	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(20)	-	(24)	-	-	(44)	(18)
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	(106)	-	-	(106)	(79)
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(20)	-	(130)	-	-	(150)	(97)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	20	-	130	-	-	150	97
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	6	-	6	-	-	12	5
Ajustements en lien avec le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes ⁶	-	-	-	-	-	-	-
Charge en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	-	27	-	-	27	20
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	6	-	33	-	-	39	25
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	14 \$	- \$	97 \$	- \$	- \$	111 \$	72 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)²						0,12 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	8 100 \$	4 416 \$	2 087 \$	3 645 \$	741 \$	18 989 \$	1 536 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	953	99	477	53	-	1 582	351
Charges autres que d'intérêts – ajustées	4 223	2 243	1 173	1 827	1 032	10 498	862
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat – ajusté(e)	2 924	2 074	437	1 765	(291)	6 909	323
Impôt sur le résultat – ajusté	797	562	40	482	(355)	1 526	30
Résultat net – ajusté	2 127	1 512	397	1 283	64	5 383	293
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	31	31	-
Résultat net applicable aux actionnaires – ajusté	2 127	1 512	397	1 283	33	5 352	293
Résultat dilué par action ajusté (\$)³						5,50 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 juill. 2025	Résultat net (perte nette)	812 \$	598 \$	254 \$	540 \$	(108) \$	2 096 \$	186 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	444	21	17	76	1	559	14
	Ajouter : impôt sur le résultat	288	225	69	169	(128)	623	49
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 544	844	340	785	(235)	3 278	249
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	7	-	4	-	-	11	3
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 551 \$	844 \$	344 \$	785 \$	(235) \$	3 289 \$	252 \$
En millions de dollars, pour les neuf mois clos les								
30 avr. 2025	Résultat net (perte nette)	734 \$	549 \$	173 \$	566 \$	(15) \$	2 007 \$	122 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	389	54	123	34	5	605	86
	Ajouter : impôt sur le résultat	258	204	32	226	(129)	591	23
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 381	807	328	826	(139)	3 203	231
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	6	-	5	-	-	11	3
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 387 \$	807 \$	333 \$	826 \$	(139) \$	3 214 \$	234 \$
31 juill. 2024 ⁴	Résultat net	693 \$	501 \$	216 \$	289 \$	96 \$	1 795 \$	159 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	342	42	47	41	11	483	33
	Ajouter : impôt sur le résultat	268	187	48	111	30	644	35
	Résultat avant impôt et provisions¹	1 303	730	311	441	137	2 922	227
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	7	-	10	123	(123)	17	8
	Résultat avant impôt et provisions³	1 310 \$	730 \$	321 \$	564 \$	14 \$	2 939 \$	235 \$
31 juill. 2025	Résultat net (perte nette)	2 311 \$	1 738 \$	683 \$	1 725 \$	(183) \$	6 274 \$	486 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	1 261	114	208	131	23	1 737	148
	Ajouter : impôt sur le résultat	816	649	154	624	(370)	1 873	109
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	4 388	2 501	1 045	2 480	(530)	9 884	743
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	20	-	14	-	-	34	10
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	4 408 \$	2 501 \$	1 059 \$	2 480 \$	(530) \$	9 918 \$	753 \$
31 juill. 2024 ⁴	Résultat net	2 113 \$	1 512 \$	300 \$	1 283 \$	64 \$	5 272 \$	221 \$
	Ajouter : dotation à la provision pour pertes sur créances	953	99	477	53	-	1 582	351
	Ajouter : impôt sur le résultat	791	562	7	482	(355)	1 487	5
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	3 857	2 173	784	1 818	(291)	8 341	577
	Incidence avant impôt des éléments d'importance²	20	-	130	-	-	150	97
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	3 877 \$	2 173 \$	914 \$	1 818 \$	(291) \$	8 491 \$	674 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Montant ajusté pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2024.

Les modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2025, ce qui a eu une incidence sur nos unités d'exploitation stratégiques. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux mobiles et en ligne pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024 ²	31 juill. 2025	31 juill. 2024 ²
Produits	3 061 \$	2 859 \$	2 775 \$	8 843 \$	8 100 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	361	357	307	1 025	877
Prêts productifs	83	32	35	236	76
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	444	389	342	1 261	953
Charges autres que d'intérêts	1 517	1 478	1 472	4 455	4 243
Résultat avant impôt sur le résultat	1 100	992	961	3 127	2 904
Impôt sur le résultat	288	258	268	816	791
Résultat net	812 \$	734 \$	693 \$	2 311 \$	2 113 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	812 \$	734 \$	693 \$	2 311 \$	2 113 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	2 459 \$	2 272 \$	2 183 \$	7 057 \$	6 353 \$
Produits autres que d'intérêts ³	602	587	592	1 786	1 747
	3 061 \$	2 859 \$	2 775 \$	8 843 \$	8 100 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	2,91 %	2,80 %	2,64 %	2,83 %	2,59 %
Coefficient d'efficacité	49,6 %	51,7 %	53,0 %	50,4 %	52,4 %
Levier d'exploitation	7,3 %	2,9 %	1,1 %	4,2 %	5,5 %
Rendement des capitaux propres ⁶	25,9 %	24,2 %	22,7 %	24,9 %	24,1 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	12 458 \$	12 419 \$	12 142 \$	12 388 \$	11 720 \$
Équivalents temps plein	13 800	13 679	13 860	13 800	13 860

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit segment de clientèle-canal de distribution.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 812 M\$, en hausse de 119 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits, neutralisée en partie par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et un accroissement des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 78 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à une hausse des produits, neutralisée en partie par une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée et un accroissement des charges autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, le résultat net s'est établi à 2 311 M\$, soit une hausse de 198 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2024, qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'accroissement des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont grimpé de 286 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets d'intérêts se sont accrus de 276 M\$, ou 13 %, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts ont progressé de 10 M\$, ou 2 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires, contrebalancée en partie par la baisse des produits des activités d'assurance.

Les produits ont augmenté de 202 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits nets d'intérêts ont progressé de 187 M\$, ou 8 %, du fait surtout de la hausse de la marge d'intérêts nette et de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré. Les produits autres que d'intérêts ont grimpé de 15 M\$, ou 3 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits se sont accrus de 743 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024. Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 704 M\$, ou 11 %, du fait surtout de l'accroissement des volumes et de la hausse de la marge d'intérêts nette, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du jour en moins que comptait la période considérée. Les produits autres que d'intérêts ont grimpé de 39 M\$, ou 2 %, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des honoraires.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 27 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et d'une composition des activités avantageuse.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 11 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'accroissement des marges sur les dépôts et à la composition des activités avantageuse.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 24 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2024, du fait surtout d'une composition des activités avantageuse et de l'augmentation des marges sur les dépôts.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 102 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques, compensée en partie par une migration du crédit avantageuse au trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été plus élevée, du fait surtout de l'accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et d'une augmentation de la provision en lien avec une hausse des soldes dépréciés au titre des prêts hypothécaires à l'habitation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 55 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, du fait en partie d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 308 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2024. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques et de la mise à jour des paramètres des modèles, le tout en partie neutralisé par une migration du crédit désavantageuse au cours de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait surtout de l'accroissement des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 45 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, ainsi que des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 39 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des salaires du personnel.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 212 M\$, ou 5 %, en regard de celles de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, ainsi que des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 20 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu surtout de la hausse des résultats et de la composition des bénéfices.

L'impôt sur le résultat augmenté de 30 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du résultat.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, l'impôt sur le résultat a augmenté de 25 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi qu'une plateforme de courtage en ligne à l'intention des clients de détail et des services de gestion d'actifs à l'intention des investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024 ²	31 juill. 2025	31 juill. 2024 ²
Produits					
Groupe Entreprises	679 \$	662 \$	618 \$	2 016 \$	1 828 \$
Gestion des avoirs	1 044	978	905	3 050	2 588
Total des produits	1 723	1 640	1 523	5 066	4 416
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	25	34	35	72	56
Prêts productifs	(4)	20	7	42	43
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	21	54	42	114	99
Charges autres que d'intérêts	879	833	793	2 565	2 243
Résultat avant impôt sur le résultat	823	753	688	2 387	2 074
Impôt sur le résultat	225	204	187	649	562
Résultat net	598 \$	549 \$	501 \$	1 738 \$	1 512 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	598 \$	549 \$	501 \$	1 738 \$	1 512 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	751 \$	707 \$	585 \$	2 176 \$	1 556 \$
Produits autres que d'intérêts ³	972	933	938	2 890	2 860
	1 723 \$	1 640 \$	1 523 \$	5 066 \$	4 416 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{4,5}	2,89 %	2,88 %	2,92 %	2,89 %	3,16 %
Coefficient d'efficacité	51,0 %	50,8 %	52,0 %	50,6 %	50,8 %
Levier d'exploitation	2,2 %	1,6 %	(4,7) %	0,3 %	(2,2) %
Rendement des capitaux propres ⁶	23,8 %	23,0 %	20,8 %	23,6 %	21,3 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁶	9 977 \$	9 792 \$	9 586 \$	9 832 \$	9 484 \$
Équivalents temps plein	6 155	5 968	5 915	6 155	5 915

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit segment de clientèle-canal de distribution.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

6) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 598 M\$, en hausse de 97 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits et à une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée, neutralisées en partie par un accroissement des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 49 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits et à une dotation à provision pour pertes sur créances moins élevée, neutralisées en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, le résultat net s'est établi à 1 738 M\$, soit une hausse de 226 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2024 qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par un accroissement des charges autres que d'intérêts et une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée.

Produits

Les produits ont grimpé de 200 M\$, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont progressé de 61 M\$, ce qui s'explique surtout par l'accroissement des volumes et la hausse de la marge d'intérêts nette.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 139 M\$, en raison principalement de la progression des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients.

Les produits se sont accrus de 83 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 17 M\$, reflet surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré et de l'accroissement des volumes, en partie neutralisés par la diminution des produits d'honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont grimpé de 66 M\$, du fait surtout de la progression des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients et de l'augmentation de la marge d'intérêts nette.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits se sont accrus de 650 M\$, ou 15 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 188 M\$, ce qui s'explique surtout par l'accroissement des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé de 462 M\$, en raison surtout de la progression des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés, de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'intensification des activités des clients.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 3 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à l'incidence de la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA à la suite de l'abandon du taux CDOR, en partie neutralisée par l'accroissement des marges sur les dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a été comparable à celle du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 27 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2024, du fait surtout de l'incidence de la transition des prêts indexés au taux des acceptations bancaires vers le taux CORRA à la suite de l'abandon du taux CDOR, en partie neutralisée par la hausse des volumes de dépôts.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 21 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une légère reprise de provision a été comptabilisée comparativement à une dotation à la provision essentiellement attribuable à une migration du crédit désavantageuse au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la dotation à la provision moins élevée dans le secteur du commerce de détail et de gros, ce qui a été compensé partiellement par une dotation à la provision plus importante dans le secteur de l'immobilier et de la construction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 33 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une légère reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée comparativement à une dotation à la provision attribuable à une évolution défavorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, en raison de la dotation à la provision moins élevée dans le secteur de la fabrication des biens de consommation, ce qui a été neutralisé en partie par une dotation à la provision plus importante dans les secteurs du matériel informatique et des logiciels, et des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 15 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2024. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, en raison de l'augmentation de la dotation à la provision dans le secteur de l'immobilier et de la construction, de la fabrication des biens de consommation, et des services aux entreprises, neutralisée en partie par une dotation à la provision moins élevée dans le secteur du commerce de détail et de gros.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 86 M\$, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement, de l'augmentation des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 46 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 322 M\$, ou 14 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2024, du fait surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement, de l'augmentation des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, et de la progression des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 38 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 21 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement de l'augmentation du résultat.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, l'impôt sur le résultat a augmenté de 87 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2024, du fait de la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024 ²	31 juill. 2025	31 juill. 2024 ²
Produits					
Groupe Entreprises	554 \$	539 \$	520 \$	1 660 \$	1 458 \$
Gestion des avoirs	236	230	211	746	629
Total des produits	790	769	731	2 406	2 087
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	57	64	15	228	365
Prêts productifs	(40)	59	32	(20)	112
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	17	123	47	208	477
Charges autres que d'intérêts	450	441	420	1 361	1 303
Résultat avant impôt sur le résultat	323	205	264	837	307
Impôt sur le résultat	69	32	48	154	7
Résultat net	254 \$	173 \$	216 \$	683 \$	300 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	254 \$	173 \$	216 \$	683 \$	300 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	548 \$	536 \$	477 \$	1 646 \$	1 400 \$
Produits autres que d'intérêts	242	233	254	760	687
Total	790 \$	769 \$	731 \$	2 406 \$	2 087 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis³	11 200 \$	11 770 \$	10 953 \$	11 441 \$	11 103 \$
Équivalents temps plein	3 196	3 018	2 974	3 196	2 974

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de \$ US	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024 ²	31 juill. 2025	31 juill. 2024 ²
Produits					
Groupe Entreprises	404 \$	379 \$	380 \$	1 179 \$	1 073 \$
Gestion des avoirs	172	162	154	530	463
Total des produits	576	541	534	1 709	1 536
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	42	45	10	162	269
Prêts productifs	(28)	41	23	(14)	82
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	14	86	33	148	351
Charges autres que d'intérêts	327	310	307	966	959
Résultat avant impôt sur le résultat	235	145	194	595	226
Impôt sur le résultat	49	23	35	109	5
Résultat net	186 \$	122 \$	159 \$	486 \$	221 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	186 \$	122 \$	159 \$	486 \$	221 \$
Total des produits					
Produits nets d'intérêts	399 \$	377 \$	349 \$	1 169 \$	1 031 \$
Produits autres que d'intérêts	177	164	185	540	505
Total	576 \$	541 \$	534 \$	1 709 \$	1 536 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen^{3,4}	3,78 %	3,72 %	3,42 %	3,77 %	3,44 %
Coefficient d'efficacité	57,0 %	57,4 %	57,5 %	56,6 %	62,4 %
Levier d'exploitation	0,9 %	4,6 %	(10,8) %	10,4 %	(16,5) %
Rendement des capitaux propres⁵	9,0 %	6,0 %	7,8 %	8,0 %	3,6 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁵	8 150 \$	8 286 \$	7 991 \$	8 124 \$	8 177 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 254 M\$ (186 M\$ US), en hausse de 38 M\$ (27 M\$ US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits et à une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, le tout en partie neutralisé par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 81 M\$ (64 M\$ US) en regard de celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des produits, neutralisées en partie par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, le résultat net s'est élevé à 683 M\$ (486 M\$ US), en hausse de 383 M\$ (265 M\$ US) par rapport à celui de la période correspondante de 2024, du fait surtout d'une hausse des produits et d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par une hausse des charges autres que d'intérêts et l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Produits

Les produits ont grimpé de 42 M\$ US, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 24 M\$ US, ce qui s'explique surtout par l'accroissement des volumes, compensé en partie par une baisse des commissions de syndication de prêts.

Les produits de Gestion des avoirs se sont accrus de 18 M\$ US, en raison principalement de l'augmentation de la marge d'intérêts nette et de la hausse des produits tirés des honoraires, attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion sous l'effet de l'appréciation des marchés.

Les produits ont augmenté de 35 M\$ US, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont grimpé de 25 M\$ US, en raison surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré et de la hausse des honoraires liés aux services consultatifs.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé de 10 M\$ US, sous l'effet surtout de l'incidence des jours supplémentaires que comptait le trimestre considéré et de la hausse de la marge d'intérêts nette.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits ont augmenté de 173 M\$ US, ou 11 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024.

Les produits de Groupe Entreprises se sont accrus de 106 M\$ US, ce qui est principalement attribuable à la croissance des volumes et à l'augmentation de la marge d'intérêts nette, le tout en partie contrebalancé par la baisse des commissions de syndication de prêts.

Les produits de Gestion des avoirs ont grimpé de 67 M\$ US, ce qui découle surtout de la hausse des produits tirés des honoraires attribuable aux soldes moyens plus élevés des biens sous gestion sous l'effet de l'appréciation des marchés, de la progression des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel et de l'accroissement des volumes de dépôts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 36 points de base en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la composition des activités avantageuse.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 6 points de base en regard de celle du trimestre précédent, fait essentiellement attribuable à l'accroissement des marges sur les dépôts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 33 points de base comparativement à celle de la période correspondante de 2024, du fait surtout de la composition des activités avantageuse et de l'augmentation des marges sur les prêts.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 19 M\$ US comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une reprise de provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à une migration du crédit avantageuse a été comptabilisée dans le portefeuille des prêts productifs, et une provision a été éliminée à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux, le tout neutralisé en partie par une augmentation en lien avec l'évolution défavorable de nos perspectives économiques aux États-Unis. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs essentiellement en lien avec une migration du crédit défavorable avait été inscrite. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, en raison de la dotation à la provision plus élevée dans le secteur de l'immobilier et de la construction, et des services publics.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 72 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée comme il a été mentionné précédemment. Au trimestre précédent, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs en lien avec l'évolution défavorable de nos perspectives économiques aux États-Unis avait été comptabilisée, contrebalancée en partie par une migration du crédit avantageuse dans le portefeuille des prêts productifs et par l'élimination d'une provision à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, en raison de la baisse de la dotation à la provision dans le secteur des services aux entreprises, compensée en partie par une dotation à la provision plus élevée dans le secteur de l'immobilier et de la construction, et des services publics.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 203 M\$ US par rapport à celle de la période correspondante de 2024. À la période considérée, une reprise de provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée en lien avec une migration du crédit avantageuse dans le portefeuille des prêts productifs et l'élimination d'une provision à la suite de la migration du crédit, des prêts étant passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux, le tout partiellement neutralisé par une augmentation en lien avec une évolution défavorable de nos perspectives économiques aux États-Unis. Une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs avait été comptabilisée à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la mise à jour des paramètres de modèles. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, en raison d'une dotation à la provision moins élevée dans le secteur de l'immobilier et de la construction.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 20 M\$ US, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 17 M\$ US, ou 5 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une progression de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 7 M\$ US, ou 1 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, neutralisée en partie par une charge de 79 M\$ US en lien avec la cotisation spéciale imposée par la FDIC, qui avait été présentée à titre d'élément d'importance à l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 14 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 26 M\$ US en regard de celui du trimestre précédent, en raison de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, l'impôt sur le résultat a augmenté de 104 M\$ US, comparativement à celui de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement de la hausse du résultat et de la composition des bénéfices.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Tirant parti des capacités de notre plateforme distinctive, Marchés des capitaux offre également des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la banque.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024 ²	31 juill. 2025	31 juill. 2024 ²
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial ²	930 \$	1 035 \$	663 \$	3 085 \$	2 338 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	576	510	429	1 540	1 307
Total des produits³	1 506	1 545	1 092	4 625	3 645
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	37	2	37	46	34
Prêts productifs	39	32	4	85	19
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	76	34	41	131	53
Charges autres que d'intérêts	721	719	651	2 145	1 827
Résultat avant impôt sur le résultat	709	792	400	2 349	1 765
Impôt sur le résultat³	169	226	111	624	482
Résultat net	540 \$	566 \$	289 \$	1 725 \$	1 283 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	540 \$	566 \$	289 \$	1 725 \$	1 283 \$
Coefficient d'efficacité	47,9 %	46,5 %	59,7 %	46,4 %	50,2 %
Levier d'exploitation	27,3 %	1,5 %	(20,1) %	9,6 %	(7,5) %
Rendement des capitaux propres⁴	20,7 %	22,9 %	12,3 %	22,8 %	19,0 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	10 349 \$	10 136 \$	9 352 \$	10 110 \$	9 038 \$
Équivalents temps plein	2 034	1 894	1 919	2 034	1 919

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées. Se reporter à la section Modifications à la présentation de l'information financière pour plus de précisions. En plus d'apporter des modifications à nos unités d'exploitation stratégiques, nous avons intégré les activités d'opérations de change et de paiements à Marchés CIBC, réseau mondial au sein de Marchés des capitaux. Précédemment, ces activités étaient présentées dans Services financiers directs au sein de Marchés des capitaux, à l'instar de celles de la Financière Simplicii et de Pro-Investisseurs CIBC. Les informations de la période précédente ont été retraitées.

3) L'ajustement correspondant sur une BIE n'est plus appliqué depuis le troisième trimestre de 2024 par suite de l'adoption du projet de loi C-59 en juin 2024 aux termes duquel la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes a été éliminée. Comprend une reprise de l'ajustement sur une BIE de 123 M\$ pour le troisième trimestre de 2024 et un ajustement sur une BIE de 16 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024.

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 540 M\$, en hausse de 251 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des produits, neutralisée en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré.

Le résultat net a reculé de 26 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution des produits et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, le résultat net s'est établi à 1 725 M\$, soit une hausse de 442 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2024, ce qui découle surtout d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par un accroissement des charges autres que d'intérêts et une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont progressé de 414 M\$, ou 38 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont grimpé de 267 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des produits tirés de la négociation des titres de participation, y compris une reprise d'ajustement de produits sur une BIE liée à l'adoption d'une mesure fiscale du gouvernement fédéral visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes à l'exercice précédent et présentée à titre d'élément d'importance, et à l'augmentation des produits tirés des activités de financement et de la négociation des titres à revenu fixe, le tout neutralisé en partie par une diminution des produits tirés des activités liées aux opérations de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement se sont accrus de 147 M\$, ce qui reflète surtout la hausse des produits tirés des services consultatifs et des services financiers aux entreprises et l'intensification des activités de prise ferme de titres de participation et de créance.

Les produits ont diminué de 39 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont baissé de 105 M\$, fait attribuable surtout à la baisse des produits tirés de la négociation des dérivés sur marchandises et des activités liées aux opérations de change et à la réduction des produits tirés de la négociation des titres de participation, le tout en partie compensé par la hausse des produits tirés des activités de financement.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement se sont accrus de 66 M\$, ce qui reflète surtout la hausse des produits tirés des services consultatifs et l'intensification des activités de prise ferme de titres de participation, le tout en partie contrebalancé par le ralentissement des activités de prise ferme de titres de créance.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits ont augmenté de 980 M\$, ou 27 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2024.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont grimpé de 747 M\$, en lien surtout avec la hausse des produits tirés de la négociation des titres de participation et des activités de financement, et la progression des produits tirés de la négociation de dérivés sur marchandises et des activités liées aux opérations de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement se sont accrus de 233 M\$, essentiellement en raison de l'accroissement des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'intensification des activités de prise ferme de titres de créance, de la hausse des produits tirés des services consultatifs et de la progression des activités de prise ferme de titres de participation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 35 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue, en raison surtout d'une migration du crédit désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la comptabilisation de pertes de valeur dans le secteur des télécommunications et de la câblodistribution au trimestre considéré et la comptabilisation de pertes de valeur dans les secteurs des mines et des services financiers au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 42 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en lien principalement avec une migration du crédit désavantageuse, ce qui a été en partie neutralisé par une évolution moins défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, en raison d'une dotation à la provision plus élevée dans le secteur des télécommunications et de la câblodistribution.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 78 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2024. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison d'une migration du crédit désavantageuse et d'une évolution plus défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en lien avec une hausse de la dotation à la provision dans les secteurs des mines, et des télécommunications et de la câblodistribution.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 70 M\$, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel, et de la hausse des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, le tout en partie compensé par la baisse des provisions pour procédures judiciaires.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 318 M\$, ou 17 %, en regard de celles de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement de la progression de la rémunération liée au rendement, de la hausse des dépenses liées à la technologie et à d'autres initiatives stratégiques, et de l'accroissement des salaires du personnel, le tout en partie neutralisé par la baisse des provisions pour procédures judiciaires.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 58 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une reprise de l'ajustement sur une BIE, compensée en partie par une charge d'impôt sur le résultat comptabilisée à l'exercice précédent en lien avec l'adoption d'une mesure fiscale du gouvernement fédéral visant le refus de la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance, et le tout neutralisé par la composition des bénéfices.

L'impôt sur le résultat a baissé de 57 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait de la baisse du résultat et de la composition des bénéfices.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, l'impôt sur le résultat a augmenté de 142 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2024, ce qui est attribuable à la hausse du résultat et à la composition des bénéfices.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Produits					
Services bancaires internationaux	163 \$	251 \$	254 \$	663 \$	741 \$
Divers	11	(42)	229	(46)	-
Total des produits²	174	209	483	617	741
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	1	6	10	19	11
Prêts productifs	-	(1)	1	4	(11)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1	5	11	23	-
Charges autres que d'intérêts	409	348	346	1 147	1 032
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	(236)	(144)	126	(553)	(291)
Impôt sur le résultat²	(128)	(129)	30	(370)	(355)
Résultat net (perte nette)	(108) \$	(15) \$	96 \$	(183) \$	64 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	9 \$	9 \$	19 \$	31 \$
Actionnaires	(110)	(24)	87	(202)	33
Équivalents temps plein³	24 576	24 167	23 884	24 576	23 884

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) L'ajustement correspondant sur une BIE n'est plus appliqué depuis le troisième trimestre de 2024 par suite de l'adoption du projet de loi C-59 en juin 2024 aux termes duquel la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes a été éliminée. Comprend une reprise de l'ajustement sur une BIE de 123 M\$ pour le troisième trimestre de 2024 et un ajustement sur une BIE de 16 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024.

3) Comprend les équivalents temps plein pour lesquels les charges sont réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des équivalents temps plein en ce qui a trait aux coûts fonctionnels et de soutien de CIBC Bank USA sont pris en compte dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre considéré a été de 108 M\$, comparativement à un résultat net de 96 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui découle essentiellement du recul des produits de trésorerie et des produits de Services bancaires internationaux, ainsi que d'une augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout neutralisé en partie par une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 108 M\$, par rapport à une perte nette de 15 M\$ au trimestre précédent, ce qui reflète surtout la baisse des produits de Services bancaires internationaux et la hausse des charges autres que d'intérêts, contrebalancées partiellement par l'augmentation des produits de trésorerie.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la perte nette a été de 183 M\$, comparativement à un résultat net de 64 M\$ pour la période correspondante de 2024, en raison surtout de la baisse des produits de trésorerie et des produits de Services bancaires internationaux, de la hausse des charges autres que d'intérêts et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont reculé de 309 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont fléchi de 91 M\$, en lien surtout avec les pertes sur investissements, la perte de valeur des titres de créance évalués au coût amorti et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont diminué de 218 M\$, en lien surtout avec une baisse des produits de trésorerie au trimestre considéré et un ajustement sur une BIE, présentée à titre d'élément d'importance, au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout en partie neutralisé par un accroissement des produits liés aux investissements stratégiques.

Les produits ont baissé de 35 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont reculé de 88 M\$, en lien surtout avec les pertes sur investissements, la perte de valeur des titres de créance évalués au coût amorti et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont progressé de 53 M\$, en raison principalement de la hausse des produits de trésorerie et de l'accroissement des produits liés aux investissements stratégiques.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les produits ont baissé de 124 M\$, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2024.

Les produits de Services bancaires internationaux ont fléchi de 78 M\$, ce qui est surtout attribuable aux pertes sur investissements, à la diminution des marges et à la perte de valeur des titres de créance évalués au coût amorti, le tout en partie compensé par l'accroissement des volumes et la hausse des produits d'honoraires.

Les produits Divers ont reculé de 46 M\$, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des produits de trésorerie, en partie neutralisée par la hausse des produits tirés des investissements stratégiques.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans Services bancaires internationaux a diminué de 10 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a baissé, compte tenu de la dotation à la provision moins élevée dans le secteur des services aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances dans Services bancaires internationaux a diminué de 4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, sous l'effet de la dotation à la provision moins élevée dans le secteur des services aux entreprises.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 23 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2024. Pour la période considérée, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, comparativement à une reprise de provision à la période correspondante de l'exercice précédent en lien avec une évolution favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, ce qui est essentiellement attribuable au secteur des services aux entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 63 M\$, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'une augmentation des coûts imputables au siège social, y compris les coûts liés aux cessations d'emploi, le tout contrebalancé en partie par une reprise de provision pour procédures judiciaires.

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 61 M\$, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait principalement d'une augmentation des coûts imputables au siège social.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 115 M\$, ou 11 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2024, ce qui s'explique surtout par une augmentation des coûts imputables au siège social, y compris la hausse des coûts liés aux cessations d'emploi et les provisions pour procédures judiciaires.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 187 \$	48 064 \$
Valeurs mobilières	274 997	254 345
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	107 900	100 749
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	581 644	558 292
Dérivés	34 614	36 435
Autres actifs	47 913	44 100
	1 102 255 \$	1 041 985 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	792 672 \$	764 857 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	171 790	139 792
Dérivés	36 552	40 654
Autres passifs	30 666	30 210
Titres secondaires	7 699	7 465
Capitaux propres	62 876	59 007
	1 102 255 \$	1 041 985 \$

Actif

Au 31 juillet 2025, le total de l'actif avait augmenté de 60,3 G\$, ou 6 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2024, net d'une baisse d'environ 1,2 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 7,1 G\$, ou 15 %, essentiellement en raison de la hausse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 20,7 G\$, ou 8 %, du fait principalement de hausses touchant les titres de participation détenus à des fins de transaction, les portefeuilles de titres de créance liés aux activités de négociation et à l'unité Trésorerie et les titres adossés à des créances mobilières.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 7,2 G\$, ou 7 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, ont augmenté de 23,4 G\$, ou 4 %, du fait essentiellement de l'augmentation des prêts aux entreprises et aux gouvernements et de l'accroissement du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Les dérivés ont baissé de 1,8 G\$, ou 5 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 3,8 G\$, ou 9 %, en raison surtout de hausses touchant les métaux précieux, les montants à recevoir des courtiers et d'autres produits à recevoir, le tout en partie contrebalancé par une baisse des biens donnés en garantie sur dérivés.

Passif

Au 31 juillet 2025, le total du passif avait augmenté de 56,4 G\$, ou 6 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2024, net d'une baisse d'environ 1,2 G\$ découlant de la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont augmenté de 27,8 G\$, ou 4 %, en raison surtout de l'accroissement des dépôts d'entreprises et de gouvernements, du financement de gros et des volumes dans les dépôts de détail. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et vendues en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 32,0 G\$, ou 23 %, en raison essentiellement de la croissance des activités de financement de clients.

Les dérivés ont baissé de 4,1 G\$, ou 10 %, sous l'effet principalement de la diminution des évaluations des dérivés de change et des dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 0,5 G\$, ou 2 %, en raison surtout d'une hausse des montants à payer en lien avec les métaux précieux et des biens donnés en garantie sur dérivés, en partie neutralisée par une baisse des intérêts courus à payer et des montants à payer aux courtiers.

Les titres secondaires ont augmenté de 0,2 G\$, ou 3 %, principalement en raison de l'émission de titres secondaires au cours du deuxième trimestre, ce qui a été en partie neutralisé par le remboursement de titres secondaires au troisième trimestre. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2025, les capitaux propres avaient augmenté de 3,9 G\$, ou 7 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2024, ce qui s'explique surtout par l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL) et d'actions privilégiées et par une augmentation nette des résultats non distribués, attribuable au résultat net qui était en excédent des dividendes et des distributions et à l'incidence du rachat et de l'annulation d'actions aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA), le tout contrebalancé en partie par le rachat d'actions privilégiées.

Gestion des fonds propres

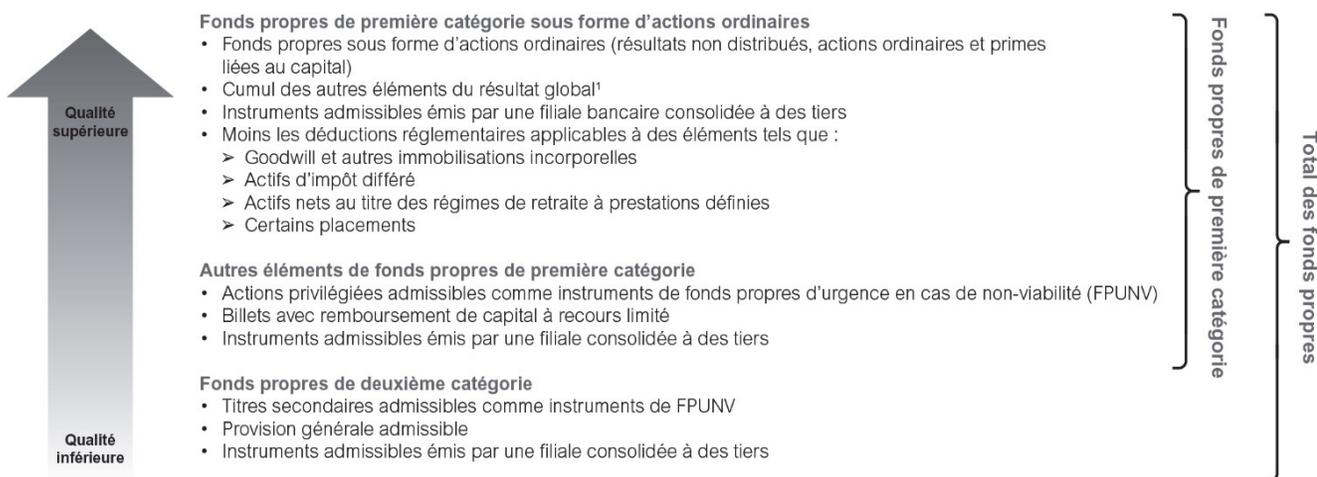
Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 43 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 3,5 % de l'APR, mais elle peut être de l'ordre de 0,0 % à 4,0 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé.

En outre, les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier. L'exposition aux fins du ratio de levier est décrite dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Aux termes de la ligne directrice sur la CTAP du BSIF, les BISN sont tenues de maintenir un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur le risque) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours. La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables.

Les ratios cibles actuels des fonds propres réglementaires et de la CTAP du BSIF sont résumés ci-après. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Nous nous conformons à toutes les exigences actuelles en matière de ratios de fonds propres, de levier et de CTAP du BSIF.

Au 31 juillet 2025	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	3,5 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	3,5 %	15,0 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	0,5 %	3,5 %	s. o.	3,5 %
Ratio de CTAP	18,0 %	2,5 %	1,0 %	21,5 %	3,5 %	25,0 %
Ratio de levier CTAP	6,75 %	s. o.	0,5 %	7,25 %	s. o.	7,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2025.

2) Le 26 juin 2025, le BSIF a annoncé que la RSI serait maintenue à un taux correspondant à 3,5 % du total de l'APR. Ce niveau demeure inchangé depuis le 1^{er} novembre 2023.
s. o. Sans objet.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et de CTAP et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer. Les paragraphes ci-après présentent un résumé des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2024.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Nous calculons un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard révisée dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III. Si les fonds propres exigés sont inférieurs au montant calculé selon l'approche standard compte tenu de l'application d'un facteur d'ajustement du plancher, un rajustement de l'APR serait requis. Le facteur d'ajustement du plancher devait initialement être instauré progressivement sur trois ans, soit commencer à 65,0 % au deuxième trimestre de 2023, et augmenter de 2,5 % par année pour atteindre 72,5 % en 2026. En juillet 2024, le BSIF a annoncé qu'il retardait d'un an cette augmentation. Par la suite, le 12 février 2025, le BSIF a annoncé le report indéfini des augmentations du facteur d'ajustement du plancher, pour le maintenir au seuil actuel de 67,5 % jusqu'à nouvel ordre. Le BSIF a confirmé ce report dans les propositions de révisions de la ligne directrice NFP qui ont été publiées le 20 février 2025. Le BSIF s'est également engagé à avertir au moins deux ans à l'avance les banques visées de toute éventuelle augmentation du seuil du plancher de fonds propres.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP

Nos situations de fonds propres et de CTAP dépassent les exigences réglementaires du BSIF. Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	46 616 \$	44 516 \$
Fonds propres de première catégorie	53 303	49 481
Total des fonds propres	61 338	56 809
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	286 754 \$	274 503 \$
Risque de marché	11 320	12 188
Risque opérationnel	49 638	46 811
Total de l'APR	347 712 \$	333 502 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	13,4 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	15,3 %	14,8 %
Ratio du total des fonds propres	17,6 %	17,0 %
Exposition aux fins du ratio de levier	1 244 201 \$	1 155 432 \$
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %
CTAP disponible	114 311 \$	101 062 \$
Ratio de CTAP	32,9 %	30,3 %
Ratio de levier CTAP	9,2 %	8,7 %

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 juillet 2025, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait augmenté de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, porté par l'incidence d'une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par une hausse de l'APR.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est surtout le fait du capital autogénéré (résultat net moins les dividendes et les distributions), ce qui a été en partie neutralisé par le rachat et l'annulation d'actions aux termes d'une OPRCA.

La hausse de l'APR s'explique par une augmentation de l'APR reflétant le risque de crédit et le risque opérationnel, neutralisée en partie par une diminution de l'APR reflétant le risque de marché. L'augmentation de l'APR reflétant le risque de crédit découle surtout de la croissance interne et de la migration du crédit, en partie contrebalancées par la mise à jour des modèles et des méthodes. L'augmentation de l'APR reflétant le risque opérationnel s'explique par un accroissement des niveaux de risque. La diminution de l'APR reflétant le risque de marché est essentiellement attribuable à une baisse des niveaux de risque.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 juillet 2025, le ratio des fonds propres de première catégorie avait augmenté de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2024 en raison surtout des facteurs susmentionnés ayant eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ainsi que de l'émission de nouveaux BRCRL et d'actions privilégiées, le tout en partie contrebalancé par le rachat d'actions privilégiées. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

Ratio du total des fonds propres

Au 31 juillet 2025, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, fait surtout attribuable aux facteurs susmentionnés ayant eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie, à une augmentation des provisions admissibles incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie et à l'émission nette de débentures subordonnées. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

Ratio de levier

Au 31 juillet 2025, le ratio de levier était comparable à celui au 31 octobre 2024, la hausse des fonds propres de première catégorie susmentionnée ayant été neutralisée en grande partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier. La hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier a été principalement attribuable à la hausse des expositions liées aux éléments au bilan et hors bilan et aux opérations de financement par titres.

Ratio de CTAP et ratio de levier CTAP

Au 31 juillet 2025, le ratio de CTAP avait augmenté de 2,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, en raison surtout d'une augmentation du total des instruments de CTAP, compensée en partie par une hausse de l'APR. L'augmentation des instruments de CTAP découle essentiellement d'un niveau plus important de passifs admissibles à la recapitalisation interne et d'une augmentation du total des fonds propres attribuable aux facteurs susmentionnés.

Au 31 juillet 2025, le ratio de levier CTAP avait augmenté de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2024, ce qui découle essentiellement de la hausse des instruments de CTAP, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier, en raison des facteurs susmentionnés.

Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2025 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)

Le 6 septembre 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une OPRCA. L'offre a pris fin le 31 juillet 2025, soit la date à laquelle la CIBC avait racheté 20,0 millions d'actions ordinaires, pour un total de 1 757 M\$ depuis la création de cette OPRCA. Au cours du trimestre considéré, 5,5 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 95,89 \$, pour un total de 528 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2025, nous avons racheté et annulé 15,0 millions d'actions ordinaires, pour un total de 1 338 M\$.

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, depuis le 11 octobre 2024, les cotisations salariales au régime d'achat d'actions par les employés sont investies pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Auparavant, ces actions étaient émises à même le capital autorisé.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Depuis le dividende versé le 28 janvier 2025, et pour tous les dividendes qui seront déclarés jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires reçues par les participants au régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont été achetées sur le marché libre. En ce qui concerne le Régime d'options d'achat d'actions, ce changement a pris effet le 1^{er} février 2025.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil d'administration de la CIBC. La déclaration et le versement des dividendes sont régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada) et par les modalités des actions privilégiées, comme il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 5 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 5)

Le 5 novembre 2024, nous avons émis des BRCRL de série 5 à 6,950 % d'un montant en capital de 500 M\$ US. Les BRCRL de série 5 viennent à échéance le 28 janvier 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,950 % (payable trimestriellement) jusqu'au 28 janvier 2030. À compter du 28 janvier 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 janvier 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 2,833 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 5, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 59 (FPUNV) (actions privilégiées de série 59) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 59 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 5, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 5 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 59 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 5 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 6 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 6)

Le 24 mars 2025, nous avons émis des BRCRL de série 6 à 6,369 % d'un montant en capital de 450 M\$. Les BRCRL de série 6 viennent à échéance le 28 avril 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,369 % (payable semestriellement) jusqu'au 28 avril 2030. À compter du 28 avril 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 avril 2080, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,65 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 6, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 60 (FPUNV) (actions privilégiées de série 60) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 60 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 6, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 6 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 60 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter tous les cinq ans, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 6 à la valeur nominale au cours de la période du 28 mars au 28 avril inclusivement, à compter du 28 mars 2030.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 7 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 7)

Le 14 juillet 2025, nous avons émis des BRCRL de série 7 à 7,000 % d'un montant en capital de 750 M\$ US. Les BRCRL de série 7 viennent à échéance le 28 octobre 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 7,000 % (payable trimestriellement) jusqu'au 28 octobre 2030. À compter du 28 octobre 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 octobre 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 3,000 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 7, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 62 (FPUNV) (actions privilégiées de série 62) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 62 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 7, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 7 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 62 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 7 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 41, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Le 31 juillet 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (FPUNV) (actions de série 43), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 43, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 61 (FPUNV) (actions de série 61)

Le 24 mars 2025, nous avons émis 150 000 actions de série 61 d'une valeur nominale de 1 000,00 \$ l'action, pour un produit brut de 150 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'au 28 avril 2030, les actions de série 61 sont assorties de dividendes en espèces versés semestriellement le 28^e jour d'avril et d'octobre chaque année, lorsque la CIBC en déclare, à un taux de 6,369 %. Le premier dividende, s'il est déclaré, sera payable le 28 octobre 2025. Le 28 avril 2030 et le 28 avril tous les cinq ans par la suite, le taux des dividendes sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,65 %.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 61 en circulation à la valeur nominale pendant la période du 28 mars 2030 au 28 avril 2030 inclusivement et au cours de la période du 28 mars au 28 avril inclusivement tous les cinq ans par la suite.

Titres secondaires

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 38 M\$ US et échéant en 2084. Le 28 février 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 10 M\$ US et échéant en 2085.

Le 2 avril 2025, nous avons émis des débetures à 4,15 % d'un montant en capital de 1,25 G\$ échéant le 2 avril 2035. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 4,15 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 2 avril 2030 et par la suite, à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement et majoré de 1,72 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 2 avril 2035. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 21 juillet 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 2,01 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 21 juillet 2030. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actions en circulation, de nos instruments de FPUNV en circulation et du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ou à l'exercice.

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2025	Actions en circulation	
	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions ordinaires	929 477 200	16 869 \$
Actions autodétenues – actions ordinaires¹	(26 509)	(2)
Actions privilégiées		
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450
Série 56 (FPUNV)	600 000	600
Série 57 (FPUNV)	500 000	500
Série 61 (FPUNV)	150 000	150
Actions autodétenues – actions privilégiées¹	(1 232)	(1)
Billets avec remboursement de capital à recours limité		
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV)	s. o.	750
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV)	s. o.	750
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800
Billets de série 4 avec remboursement de capital à recours limité à 6,987 % (FPUNV)	s. o.	500
Billets de série 5 avec remboursement de capital à recours limité à 6,950 % (FPUNV) ²	s. o.	693
Billets de série 6 avec remboursement de capital à recours limité à 6,369 % (FPUNV)	s. o.	450
Billets de série 7 avec remboursement de capital à recours limité à 7,000 % (FPUNV) ²	s. o.	1 027
Titres secondaires		
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 5,35 % échéant le 20 avril 2033 (FPUNV)	s. o.	750
Débetures à 5,30 % échéant le 16 janvier 2034 (FPUNV)	s. o.	1 250
Débetures à 4,90 % échéant le 12 juin 2034 (FPUNV)	s. o.	1 000
Débetures à 4,15 % échéant le 2 avril 2035 (FPUNV)	s. o.	1 250
Options sur actions en cours	16 154 770	

1) Les positions acheteur dans nos propres actions sont des valeurs négatives et réduisent le nombre d'actions en circulation. Les positions vendeur sont des valeurs positives et accroissent le nombre d'actions en circulation. Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur la méthode comptable applicable aux actions autodétenues.

2) Le montant présenté pour les billets avec remboursement de capital à recours limité (BRCRL) de séries 5 et 7 représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains.

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, en un nombre maximal d'environ 7,0 milliards d'actions ordinaires au total, ce qui représenterait un effet dilutif de 88 % selon le nombre d'actions ordinaires et d'instruments de FPUNV de la CIBC en circulation au 31 juillet 2025. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

À la survenance d'un événement déclencheur, les actions privilégiées de catégorie A de séries 47, 56, 57 et 61 seront converties en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans les suppléments de prospectus pertinents), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire de 2,50 \$ (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans les suppléments de prospectus pertinents). Les actions privilégiées de séries 53, 54, 55, 58, 59, 60 et 62 détenues dans la fiducie à recours limité seront converties automatiquement et immédiatement, sans le consentement des porteurs de BRCRL en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront émises aux porteurs de BRCRL en règlement du montant en capital de la totalité des BRCRL et des intérêts courus et impayés sur ceux-ci. Toute réclamation des porteurs de BRCRL contre la CIBC à l'égard des BRCRL sera éteinte à la réception des actions ordinaires. Les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire de 2,50 \$ (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 juillet 2025, 65,7 G\$ (61,1 G\$ au 31 octobre 2024) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Se reporter à la section Exigences de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) pour plus de précisions.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 43 et 44 de notre Rapport annuel 2024 ainsi qu'aux notes 6 et 20 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 45 à 84 de notre Rapport annuel 2024.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au Cadre de contrôle et au Cadre du risque opérationnel ainsi que les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé de soutenir la direction dans ses activités en matière de gouvernance, de risque et de contrôle. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de gouvernance, qui sont habituellement rattachés à des fonctions centralisées, fournissent une expertise à la direction des unités d'exploitation et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. Bien que les groupes de contrôle collaborent avec la direction des unités d'exploitation pour recenser et gérer les risques, ils remettent également en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex. des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante de notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 53 à 56 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Inflation, taux d'intérêt et croissance économique
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux données et à l'intelligence artificielle
- Risque lié aux tiers
- Sanctions et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2024, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Incertitude concernant la politique commerciale

Les tarifs douaniers nouvellement proposés ou instaurés par les États-Unis, ainsi que les mesures réciproques connexes, devraient se répercuter négativement sur les chaînes d'approvisionnement, l'inflation et l'activité économique, aggravant davantage les enjeux commerciaux persistants entre les États-Unis, le Canada, la Chine et le Mexique qui existaient déjà avant l'évolution des tarifs douaniers, ce qui fait planer la menace importante d'une récession mondiale et d'une volatilité des marchés accrue. L'incertitude actuelle entourant le pourcentage et l'ampleur véritables des tarifs douaniers pourrait éroder la confiance des consommateurs et des entreprises au Canada et partout dans le monde en faisant augmenter les risques de crédit, de marché et de liquidité, le risque opérationnel et le risque lié aux tiers. Après de nombreuses discussions concernant l'imposition de tarifs douaniers à l'endroit du Canada (et d'autres pays) et en l'absence d'un accord commercial avant la date butoir du 1^{er} août 2025, les États-Unis ont imposé sur les marchandises canadiennes des tarifs douaniers de 35 % qui ne respectent pas l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, en plus de ceux déjà imposés sur les marchandises des secteurs du bois d'œuvre, de l'acier, de l'aluminium et de l'automobile. Les pourparlers commerciaux se poursuivent entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Canada et le Mexique.

Les répercussions éventuelles des tarifs douaniers dépendront de la nature et de la durée de ceux-ci, ainsi que des politiques budgétaires qui pourraient être adoptées dans ce contexte, et devraient intensifier le chômage et l'inflation, ce qui accentuera le risque de crédit. La hausse du chômage et de l'inflation pourrait réduire les dépenses discrétionnaires des consommateurs, ralentir le montage des prêts et avoir des retombées négatives sur le service de la dette pour les clients de détail et les clients commerciaux. Les clients commerciaux pourraient observer une diminution de l'ensemble de leurs produits et une augmentation de leurs coûts, ce qui pourrait freiner leurs plans de croissance et d'expansion. Certains secteurs pourraient être davantage touchés par l'incidence de l'évolution des tarifs douaniers, dont ceux de la fabrication, du commerce de détail et de gros, et du transport. Nous surveillons également la viabilité financière des fournisseurs qui pourraient subir des contrecoups si la conjoncture économique se détériore en raison des répercussions tarifaires à l'échelle du globe.

Les marchés financiers mondiaux ont dû composer avec des niveaux élevés de volatilité aux deuxième et troisième trimestres, compte tenu de l'incertitude politique et macroéconomique accrue découlant des tarifs douaniers. Les préoccupations quant au risque de stagflation, jumelées à des prévisions de croissance revues à la baisse et aux anticipations d'inflation croissantes, pourraient laisser peu de choix aux banques centrales pour gérer l'inflation et la croissance économique. Nos activités de Marchés des capitaux maintiennent une exposition au risque défensive pour gérer le risque de marché grandissant et la volatilité du marché accrue, à l'appui de l'intensification des activités des clients.

L'incidence de l'incertitude macroéconomique sur le dollar américain et les rendements obligataires à long terme, et les changements dans la confiance des clients entraînés par la volatilité macroéconomique, ainsi que le contexte propice à une récession et les risques liés aux banques, pourraient entraîner la hausse des primes de liquidité sur les marchés du financement. Au troisième trimestre, les écarts de taux pour les nouvelles émissions à long terme ont diminué après avoir atteint un sommet en avril, mais les investisseurs continuent à faire preuve de prudence malgré le resserrement des écarts de taux.

Nous continuons de suivre de près les faits économiques nouveaux et de préparer des plans d'atténuation de façon proactive. Se reporter à la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques pour plus de précisions sur les tarifs douaniers et nos perspectives économiques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et le protectionnisme (se reporter à la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques pour plus de précisions), dont celles liées aux tarifs douaniers et à d'autres mesures de rétorsion, avoir des conséquences très graves sur l'ensemble des activités économiques et bancaires.

D'autres facteurs demeurent préoccupants :

- le conflit au Moyen-Orient;
- la guerre en Ukraine;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale.

Bien qu'il soit difficile de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

Les données sur le ratio dette-revenu des ménages les plus récentes de Statistique Canada ont été stables, s'établissant en deçà du niveau de 2016, en raison de l'augmentation du revenu disponible et du ralentissement de la croissance de l'endettement. Le ratio du service de la dette s'est stabilisé au cours des derniers trimestres après avoir diminué et s'être établi au niveau de la période 2016-2017, ce qui s'explique en partie par les baisses des taux d'intérêt jumelées à l'accroissement du revenu disponible. Le ratio du service de la dette hypothécaire se maintient près des sommets historiques, tandis que le ratio de la dette autre qu'hypothécaire sur le revenu et le ratio du service de la dette autre qu'hypothécaire demeurent à des niveaux historiquement bas, alors que les clients maintiennent des taux d'utilisation plus faibles et des taux de remboursement plus élevés. Le ratio du service de la dette hypothécaire pourrait demeurer élevé alors que les prêts hypothécaires continuent d'être renouvelés à des taux plus élevés et que l'essoufflement du marché du travail freine la croissance des revenus. Les ventes immobilières ont diminué en 2025 et se situent à leur niveau le plus bas depuis 2020.

Les baisses de taux d'intérêt survenues au cours du deuxième semestre de 2024 et au début de 2025 offriront un certain répit, mais les taux demeurent élevés et il faut prévoir un certain délai avant que l'effet de chaque baisse supplémentaire ne se répercute en des allègements de paiement. De nouvelles baisses de taux d'intérêt pourraient faire augmenter les ventes ainsi que les prix des logements, toutefois, le risque et l'incertitude liés au contexte actuel ont freiné les ventes de logements et remettent en question les prévisions quant au chômage et aux taux d'intérêt. Les pertes sur les prêts garantis par un bien immobilier demeurent faibles vu le niveau élevé des prix des logements et, malgré une légère baisse sur une base

désaisonnalisée au cours des derniers mois, l'indice de prix de maison (IPM) demeure à un niveau plus élevé que celui atteint à la fin de 2022 et au début de 2023.

Au cours de l'exercice 2025, le taux de chômage a atteint son niveau le plus élevé depuis 2017 (exception faite de la hausse observée en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19), et il devrait rester élevé dans le contexte macroéconomique actuel. Un taux de chômage élevé pourrait faire augmenter l'endettement autre qu'hypothécaire, en plus d'exercer davantage de pression sur les paiements non garantis, ce qui représente une phase habituelle du cycle de crédit.

Les organismes de réglementation se montrent plus vigilants, resserrant les lignes directrices et renforçant la surveillance visant le portefeuille de prêts de détail. Les attentes en matière de réglementation ont une incidence sur les processus opérationnels, faisant augmenter les coûts nécessaires pour s'y conformer et les risques d'amendes en cas de non-conformité.

Faisant toujours preuve de vigilance, les organismes de réglementation ont resserré leur surveillance et augmenté leurs attentes à l'égard des institutions financières fédérales dans divers domaines, comme les politiques et les mesures prises pour gérer l'endettement total de la clientèle de l'ensemble des produits de prêts de détail, la gestion des exceptions, la supervision des activités de gestion de comptes, ainsi que les stratégies de préparation à un ralentissement économique et la documentation connexe.

Risque lié aux changements climatiques

Le 7 mars 2025, le BSIF a revu la date d'application des informations à communiquer sur les émissions de GES du champ d'application 3 de sorte qu'elles prendront effet à l'exercice 2028, soit trois ans plus tard que la date initiale prévue, pour l'aligner sur les normes récemment publiées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). En plus de reporter la date d'application des informations à communiquer sur les émissions financées, la version révisée de la ligne directrice du BSIF comprend une date d'application à l'égard de l'information à fournir sur les émissions hors bilan, comme celles liées aux activités sur les marchés des capitaux, la communication d'informations devant prendre effet à l'exercice 2029.

En avril 2025, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont décidé de suspendre leurs travaux visant l'élaboration d'un nouveau règlement sur la communication obligatoire d'information liée au changement climatique et les modifications aux obligations d'information sur la diversité existantes. Dans l'intervalle, les ACVM invitent les émetteurs à se reporter aux normes du CCNID sur la communication volontaire d'information.

Réforme fiscale

Le contexte fiscal continue à évoluer, et des modifications aux lois fiscales sont possibles à court terme. Les pays du G7 ont publié une déclaration commune annonçant leur engagement à l'égard d'un « système juxtaposé » prévoyant faire coexister l'approche des États-Unis en matière d'impôt minimum et celle d'un impôt minimum mondial conformément au régime du Pilier 2 élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En lien avec cette déclaration, les États-Unis ont retiré la proposition fiscale visant à contrecarrer l'imposition d'impôts discriminatoires ou extraterritoriaux à des personnes des États-Unis au sens de l'article 899 de la loi intitulée *One Big Beautiful Bill Act* qui a été adoptée le 4 juillet 2025. Même si certains changements devraient être apportés au cadre de l'impôt minimum mondial du Pilier 2, la LIMM du Canada continue de s'appliquer à la CIBC pour le moment. Se reporter à la section Revue des résultats financiers – Impôt sur le résultat et taxes pour plus de précisions.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de crédit pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 juillet 2025 :

		Banque CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales		<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Services financiers aux entreprises Marchés CIBC, réseau mondial Services de Banque d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 23)
Bilan ¹		(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen	340 683	105 275	63 669	381 214	212 606
	Dépôts moyens	248 262	116 114	57 223	103 925	268 871
APR		(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit	78 763	66 582	53 754	69 569	18 086
	Risque de marché	-	-	1	10 909	410
	Risque opérationnel	20 054	8 091	2 904	6 091	12 498
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁵		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC	22	18	20	18	22
	Comprend :					
	Risque de crédit	76	79	58	78	60
	Risque de marché	-	-	-	12	2
	Risque opérationnel	19	10	3	7	19
	Autres risques ⁶	5	11	39	3	19
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, le risque lié aux tiers, le risque de fraude, le risque lié aux données, le risque lié à la lutte contre le blanchiment d'argent et à la lutte contre le financement des activités terroristes, le risque lié au comportement, le risque lié à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à la conformité réglementaire, ainsi que le risque environnemental et social.					

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie (RCC) de 12 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le RCC de 14 776 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le RCC de 570 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

Le tableau ci-après présente nos expositions au risque de crédit par portefeuille, selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants des expositions brutes au risque de crédit présentées dans le tableau ci-dessous représentent notre estimation de l'exposition en cas de défaut (ECD) nette des accords généraux de compensation de dérivés et du rajustement de l'évaluation du crédit (REC), mais avant la provision pour pertes sur créances et de l'atténuation du risque de crédit selon les approches fondées sur la notation interne (NI). Les montants bruts des expositions au risque de crédit liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont réduits du montant des garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres, ce qui reflète l'ECD de ces garanties. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessous, car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et sont, par conséquent, assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 %.

En millions de dollars aux	31 juill. 2025			31 oct. 2024		
	Approche NI ¹	Approche standard	Total	Approche NI ¹	Approche standard	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Engagements utilisés	411 940 \$	16 396 \$	428 336 \$	386 836 \$	15 817 \$	402 653 \$
Engagements non utilisés	65 529	1 214	66 743	62 778	1 183	63 961
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	506 658	1	506 659	408 201	1	408 202
Divers – hors bilan	18 990	490	19 480	17 078	487	17 565
Dérivés de gré à gré	21 100	125	21 225	18 806	126	18 932
ECD des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	1 024 217	18 226	1 042 443	893 699	17 614	911 313
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	481 105	-	481 105	388 767	-	388 767
ECD des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	543 112	18 226	561 338	504 932	17 614	522 546
Portefeuilles de détail						
Engagements utilisés	336 177	6 557	342 734	331 821	6 976	338 797
Engagements non utilisés	111 446	4 184	115 630	104 906	3 982	108 888
Divers – hors bilan	471	123	594	444	114	558
ECD des portefeuilles de détail, montant brut	448 094	10 864	458 958	437 171	11 072	448 243
Expositions de titrisation ²	38 654	28 785	67 439	30 901	21 251	52 152
ECD, montant brut ³	1 510 965 \$	57 875 \$	1 568 840 \$	1 361 771 \$	49 937 \$	1 411 708 \$
ECD, montant net ³	1 029 860 \$	57 875 \$	1 087 735 \$	973 004 \$	49 937 \$	1 022 941 \$

1) Comprend les expositions assujetties à l'approche de classement prudentiel.

2) Les lignes directrices du BSIF définissent une hiérarchie des approches du traitement des expositions de titrisation dans notre portefeuille bancaire. Selon leurs caractéristiques sous-jacentes, les expositions sont admissibles à l'approche standard ou à l'approche NI. L'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), qui comprend l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA), inclut les expositions admissibles à l'approche NI, ainsi que les expositions assujetties à l'approche standard.

3) Excluent les expositions découlant de dérivés et de transactions assimilées à des mises en pension de titres qui sont réglés par l'entremise de contreparties centrales admissibles (CCA), ainsi que les expositions au risque de crédit découlant d'autres actifs qui sont soumises au cadre de gestion du risque de crédit, notamment les autres actifs figurant au bilan qui ont une pondération en fonction du risque de 100 %, les participations significatives dans les fonds propres d'institutions autres que financières qui ont une pondération en fonction du risque de 1 250 %, le risque de non-règlement et les montants inférieurs aux seuils de déduction qui ont une pondération en fonction du risque de 250 %. Les expositions aux titres détenus à des fins autres que de négociation sont également exclues et sont assujetties à un ensemble de pondérations en fonction du risque qui s'applique selon la nature du titre.

Techniques d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garantis par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2025	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario ³	16,3 \$	11 %	138,1 \$	89 %	11,4 \$	100 %	16,3 \$	10 %	149,5 \$	90 %
Colombie-Britannique et territoires ⁴	5,1	10	46,1	90	4,1	100	5,1	9	50,2	91
Alberta	8,8	34	17,0	66	1,8	100	8,8	32	18,8	68
Québec	4,7	19	20,1	81	1,3	100	4,7	18	21,4	82
Provinces des Prairies / du Centre	2,4	36	4,3	64	0,5	100	2,4	33	4,8	67
Provinces de l'Atlantique	2,4	27	6,4	73	0,7	100	2,4	25	7,1	75
Portefeuille canadien ^{5, 6}	39,7	15	232,0	85	19,8	100	39,7	14	251,8	86
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,8	100	0,1	100	-	-	2,9	100
Autre portefeuille international ⁵	-	-	2,9	100	-	-	-	-	2,9	100
Total des portefeuilles	39,7 \$	14 %	237,7 \$	86 %	19,9 \$	100 %	39,7 \$	13 %	257,6 \$	87 %
31 octobre 2024	42,3 \$	15 %	231,4 \$	85 %	19,6 \$	100 %	42,3 \$	14 %	251,0 \$	86 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024.

3) Comprend un montant de 7,1 G\$ (7,6 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 85,4 G\$ (83,2 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,6 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 2,2 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 31,2 G\$ (30,9 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,6 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 52 % (55 % au 31 octobre 2024) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (Morningstar DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-valeur (RPV)¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 31 juillet 2025 :

	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2025		30 avr. 2025		31 juill. 2024		31 juill. 2025		31 juill. 2024	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	64 %	67 %	66 %	67 %	66 %	66 %	66 %	66 %	67 %	66 %
Colombie-Britannique et territoires ³	62	65	63	65	63	63	63	63	63	63
Alberta	67	72	69	72	71	71	69	72	71	71
Québec	68	71	68	70	68	70	68	70	68	70
Provinces des Prairies / du Centre	67	73	69	72	71	72	68	73	71	73
Provinces de l'Atlantique	65	69	66	68	67	68	66	68	67	68
Portefeuille canadien ⁴	65 %	68 %	66 %	68 %	66 %	66 %	66 %	68 %	67 %	66 %
Portefeuille américain ⁴	68 %	51 %	71 %	61 %	66 %	négl.	67 %	53 %	67 %	négl.
Autre portefeuille international ⁴	73 %	négl.	71 %	négl.	70 %	négl.	71 %	négl.	72 %	négl.

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction des moyennes pondérées.

2) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 65 % (66 % au 30 avril 2025 et 67 % au 31 juillet 2024) et à 66 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2025 (67 % au 31 juillet 2024).

3) Les RPV moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 63 % (63 % au 30 avril 2025 et 62 % au 31 juillet 2024) et à 63 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2025 (62 % au 31 juillet 2024).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les RPV moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2025 ^{1, 2}	57 %	54 %
31 octobre 2024 ^{1, 2}	54 %	52 %

1) Les RPV pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 juillet 2025 et le 31 octobre 2024 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composite de prix de maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 30 juin 2025 et au 30 septembre 2024. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 56 % (53 % au 31 octobre 2024). Le RPV moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 48 % (45 % au 31 octobre 2024).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original. Le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 juillet 2025	- %	- %	2 %	13 %	42 %	43 %	- %	- %
31 octobre 2024	- %	- %	2 %	12 %	45 %	41 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 juillet 2025	- %	- %	1 %	2 %	28 %	69 %	- %	- %
31 octobre 2024	- %	- %	- %	2 %	15 %	83 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2025	8 %	11 %	19 %	21 %	24 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2024	7 %	12 %	20 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans ¹
Portefeuille canadien								
31 juillet 2025	1 %	3 %	9 %	19 %	32 %	28 %	1 %	7 %
31 octobre 2024	1 %	3 %	7 %	17 %	32 %	26 %	3 %	11 %
Portefeuille américain								
31 juillet 2025	1 %	3 %	8 %	10 %	23 %	55 %	- %	- %
31 octobre 2024	1 %	3 %	7 %	9 %	14 %	66 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2025	8 %	11 %	19 %	21 %	24 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2024	7 %	12 %	20 %	21 %	23 %	16 %	1 %	- %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 18,6 G\$ (28,9 G\$ au 31 octobre 2024), dont une tranche de moins de 0,1 G\$ (17,6 G\$ au 31 octobre 2024) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts, qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été, étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période en vigueur lorsque le prêt hypothécaire a été initialement octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement s'explique par les prêts hypothécaires à taux variable dont les taux d'intérêt en vigueur sont plus élevés que ceux contractés au moment du montage de ces prêts. Les taux d'intérêt élevés n'ont pas eu d'incidence sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui sont présumés être renouvelés selon une période d'amortissement équivalente.

Nous avons deux types de prêts liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2025, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 43,6 G\$ (42,0 G\$ au 31 octobre 2024), et une tranche de 15 % de ces prêts (16 % au 31 octobre 2024) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 3,0 G\$ (3,2 G\$ au 31 octobre 2024) ou 1,3 % (1,5 % au 31 octobre 2024) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,8 G\$ (3,5 G\$ au 31 octobre 2024). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 84 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession notre situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les									Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les					
	31 juill. 2025			30 avr. 2025			31 juill. 2024			31 juill. 2025			31 juill. 2024		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	1 830 \$	1 465 \$	3 295 \$	1 841 \$	1 421 \$	3 262 \$	1 629 \$	1 220 \$	2 849 \$	1 628 \$	1 286 \$	2 914 \$	1 956 \$	1 034 \$	2 990 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	474	846	1 320	396	829	1 225	421	736	1 157	1 434	2 519	3 953	1 276	2 042	3 318
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(37)	(125)	(162)	(72)	(134)	(206)	(27)	(114)	(141)	(130)	(398)	(528)	(124)	(329)	(453)
Remboursements nets ¹	(427)	(275)	(702)	(181)	(264)	(445)	(461)	(158)	(619)	(910)	(777)	(1 687)	(927)	(459)	(1 386)
Montants radiés	(94)	(383)	(477)	(85)	(372)	(457)	(142)	(352)	(494)	(256)	(1 099)	(1 355)	(749)	(954)	(1 703)
Change et autres	6	1	7	(69)	(15)	(84)	4	1	5	(14)	(2)	(16)	(8)	(1)	(9)
Solde à la fin de la période	1 752 \$	1 529 \$	3 281 \$	1 830 \$	1 465 \$	3 295 \$	1 424 \$	1 333 \$	2 757 \$	1 752 \$	1 529 \$	3 281 \$	1 424 \$	1 333 \$	2 757 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux	470 \$	482 \$	952 \$	440 \$	464 \$	904 \$	378 \$	451 \$	829 \$	470 \$	482 \$	952 \$	378 \$	451 \$	829 \$
Prêts douteux nets²															
Solde au début de la période	1 390 \$	1 001 \$	2 391 \$	1 378 \$	981 \$	2 359 \$	1 196 \$	768 \$	1 964 \$	1 236 \$	862 \$	2 098 \$	1 289 \$	629 \$	1 918 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(78)	64	(14)	(11)	44	33	(205)	113	(92)	124	243	367	(532)	299	(233)
Variation nette de la provision	(30)	(18)	(48)	23	(24)	(1)	55	1	56	(78)	(58)	(136)	289	(46)	243
Solde à la fin de la période	1 282 \$	1 047 \$	2 329 \$	1 390 \$	1 001 \$	2 391 \$	1 046 \$	882 \$	1 928 \$	1 282 \$	1 047 \$	2 329 \$	1 046 \$	882 \$	1 928 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,40 %			0,42 %			0,35 %			0,40 %			0,35 %

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2025, les prêts douteux bruts s'élevaient à 3 281 M\$, soit une augmentation de 524 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution, de la fabrication des biens d'équipement, de l'immobilier et de la construction, des institutions financières, des services aux entreprises et des services publics, le tout contrebalancé en partie par des baisses dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, et de l'agriculture.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 14 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison principalement de baisses dans les secteurs de la fabrication des biens de consommation, de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises, des institutions financières et de la fabrication des biens d'équipement, ainsi que dans le portefeuille de prêts personnels, le tout neutralisé en partie par des hausses dans le secteur des télécommunications et de la câblodistribution, et dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Une tranche de 56 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, et aux secteurs de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises, ainsi que du commerce de détail et de gros.

Une tranche de 29 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, de la fabrication des biens d'équipement, des institutions financières, du matériel informatique et des logiciels, ainsi que des services publics.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient principalement à Services bancaires internationaux, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, aux secteurs des services aux entreprises et de l'immobilier et de la construction, ainsi qu'au secteur des télécommunications et de la câblodistribution au Royaume-Uni au sein de Marchés des capitaux.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 952 M\$, soit une hausse de 123 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, ainsi que dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution, de la fabrication des biens d'équipement, des services publics et des mines, compensées en partie par des baisses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, et du commerce de détail et de gros.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 48 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de hausses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution et de la fabrication des biens d'équipement, contrebalancées en partie par des baisses dans le portefeuille de prêts personnels, ainsi que dans les secteurs des institutions financières, de l'immobilier et de la construction, et des services aux entreprises.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars aux	31 juill. 2025				31 oct. 2024
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 134 \$	- \$	1 134 \$	1 216 \$	
Prêts personnels	231	-	231	261	
Cartes de crédit	241	157	398	392	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	338	-	338	226	
	1 944 \$	157 \$	2 101 \$	2 095 \$	

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 juillet 2025	Expositions directes									Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹			Exposition nette (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées				Non capitalisées									
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques				
Royaume-Uni	12 514	\$ 919	\$ 2 943	\$ 16 376	\$ 8 795	\$ 1 156	\$ 9 951	\$ 637	\$ 68	\$ 636	\$ 1 341	\$ 27 668		
Europe, à l'exclusion du Royaume-Uni ²	8 950	3 199	8 806	20 955	7 801	2 500	10 301	536	153	1 759	2 448	33 704		
Caraïbes	5 586	2 095	5 354	13 035	2 449	3 133	5 582	36	-	178	214	18 831		
Amérique latine ³	714	18	34	766	621	2	623	2	52	-	54	1 443		
Asie	2 023	2 121	1 297	5 441	467	629	1 096	1	683	1 500	2 184	8 721		
Océanie ⁴	5 695	1 151	1 063	7 909	4 122	229	4 351	48	2	67	117	12 377		
Divers	291	-	26	317	430	1	431	-	-	2	2	750		
Total⁵	35 773	\$ 9 503	\$ 19 523	\$ 64 799	\$ 24 685	\$ 7 650	\$ 32 335	\$ 1 260	\$ 958	\$ 4 142	\$ 6 360	\$ 103 494		
31 octobre 2024	32 732	\$ 10 255	\$ 14 484	\$ 57 471	\$ 20 602	\$ 6 625	\$ 27 227	\$ 891	\$ 911	\$ 2 607	\$ 4 409	\$ 89 107		

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 9,1 G\$ (8,3 G\$ au 31 octobre 2024), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 142,3 G\$ (112,0 G\$ au 31 octobre 2024), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimales.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 6 152 M\$ (6 419 M\$ au 31 octobre 2024) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars aux	31 juill. 2025				31 oct. 2024				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		Exposés au risque de marché		
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 101 \$	- \$	3 342 \$	15 759 \$	8 565 \$	- \$	3 328 \$	5 237 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	36 086	-	36 086	-	39 499	-	39 499	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	274 997	115 499	159 498	-	254 345	100 969	153 376	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	21 690	-	21 690	-	17 028	-	17 028	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	86 210	22 280	63 930	-	83 721	24 977	58 744	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	285 935	-	285 935	-	280 672	-	280 672	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	47 259	-	47 259	-	46 681	-	46 681	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	21 321	-	21 321	-	20 551	-	20 551	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	231 414	290	231 124	-	214 305	101	214 204	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(4 285)	-	(4 285)	-	(3 917)	-	(3 917)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	34 614	30 948	3 666	-	36 435	33 482	2 953	-	de taux d'intérêt, de change
Autres actifs	47 913	5 702	25 555	16 656	44 100	3 132	26 055	14 913	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	1 102 255 \$	174 719 \$	895 121 \$	32 415 \$	1 041 985 \$	162 661 \$	859 174 \$	20 150 \$	
Dépôts	792 672 \$	29 727 ² \$	697 659 \$	65 286 \$	764 857 \$	28 041 ² \$	673 215 \$	63 601 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 827	20 617	210	-	21 642	21 425	217	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 304	-	5 304	-	7 997	-	7 997	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	145 659	-	145 659	-	110 153	-	110 153	-	de taux d'intérêt
Dérivés	36 552	35 220	1 332	-	40 654	39 115	1 539	-	de taux d'intérêt, de change
Autres passifs ¹	30 666	3 507	14 883	12 276	30 210	3 261	13 808	13 141	de taux d'intérêt
Titres secondaires	7 699	-	7 699	-	7 465	-	7 465	-	de taux d'intérêt
	1 039 379 \$	89 071 \$	872 746 \$	77 562 \$	982 978 \$	91 842 \$	814 394 \$	76 742 \$	

1) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2025.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché, y compris certains billets de dépôt exposés au risque lié aux actions et couverts sur le plan économique par les portefeuilles de négociation.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025				30 avr. 2025		31 juill. 2024		31 juill. 2025	31 juill. 2024
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	11,9 \$	4,3 \$	9,0 \$	7,4 \$	6,6 \$	7,0 \$	7,4 \$	11,2 \$	7,8 \$	9,8 \$
Risque d'écart de taux	2,0	1,2	1,3	1,6	1,4	1,6	2,6	2,8	1,8	2,5
Risque lié aux actions	11,6	7,5	9,5	9,5	10,0	12,2	6,7	6,2	9,8	6,1
Risque de change	2,8	0,6	0,8	1,0	1,1	1,1	0,8	1,4	1,2	1,3
Risque lié aux marchandises	3,2	1,5	2,5	2,3	2,3	5,0	3,3	3,3	3,4	2,8
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(13,3)	(10,6)	(10,8)	(13,1)	(10,1)	(11,8)	(12,1)	(10,7)
Total de la VAR (mesure de un jour)	15,0 \$	9,2 \$	9,8 \$	11,2 \$	10,6 \$	13,8 \$	10,7 \$	13,1 \$	11,9 \$	11,8 \$

¹⁾ Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 a diminué de 2,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait d'une diminution de l'exposition aux dérivés sur actions et aux dérivés sur marchandises.

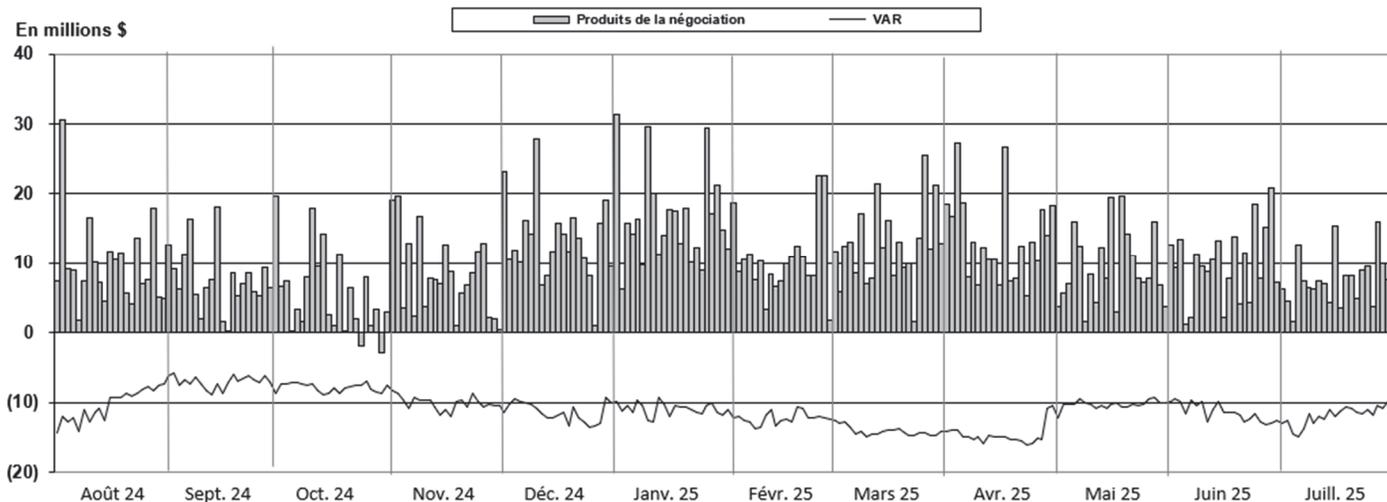
Produits de négociation

Les produits de négociation comprennent les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions.

Au cours du trimestre, les produits de négociation ont été positifs 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation se sont établis à 8,9 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation correspondent au total des produits de négociation, divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation c. la VAR

Le graphique des produits de négociation par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de révision des taux des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont fondées sur des données empiriques sur les comportements passés des clients, la composition du bilan et la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou d'une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en présumant que la direction n'a réalisé aucune opération de couverture ultérieure et que la composition des activités et les marges sur les produits sont demeurées inchangées.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 juill. 2025			30 avr. 2025			31 juill. 2024		
	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total	\$ CA ¹	\$ US	Total
Hausse de 100 points de base de taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	116 \$	31 \$	147 \$	84 \$	37 \$	121 \$	145 \$	79 \$	224 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(1 072)	(441)	(1 513)	(1 055)	(457)	(1 512)	(919)	(406)	(1 325)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(191)	(34)	(225)	(148)	(41)	(189)	(191)	(80)	(271)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	922	437	1 359	903	463	1 366	831	417	1 248

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le risque de liquidité est géré au moyen du modèle des trois lignes de défense, et la gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP).

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour évaluer la position de risque de liquidité de la CIBC, en faire le suivi et en faire rapport, ce qui représente la première ligne de défense.

Le groupe Gestion du risque de marché lié à l'illiquidité et aux activités autres que de négociation procède à une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de liquidité, soit la deuxième ligne de défense.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en fournissant une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance de la CIBC, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Le CMGAP dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et cadrent avec les exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité. La composition des actifs est appuyée par une surveillance de la concentration par émetteur, durée et type de produit pour faire en sorte que les portefeuilles d'actifs liquides à l'échelle de la banque contiennent une combinaison d'actifs qui respectent les exigences en matière de liquidité, y compris en situation de crise.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 juill. 2025	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 187 \$	- \$	55 187 \$	282 \$	54 905 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	184 041	118 248	302 289	187 527	114 762
	Autres titres de créance	6 934	13 251	20 185	9 103	11 082
	Titres de participation	70 459	36 042	106 501	65 016	41 485
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	31 334	3 773	35 107	22 990	12 117
	Autres actifs liquides ²	18 666	4 688	23 354	8 119	15 235
		366 621 \$	176 002 \$	542 623 \$	293 037 \$	249 586 \$
31 oct. 2024	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	48 064 \$	- \$	48 064 \$	560 \$	47 504 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	178 324	108 499	286 823	146 992	139 831
	Autres titres de créance	6 093	11 328	17 421	3 696	13 725
	Titres de participation	58 102	33 424	91 526	54 269	37 257
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> garantis par le gouvernement canadien	35 155	2 038	37 193	20 263	16 930
	Autres actifs liquides ²	16 021	2 849	18 870	8 971	9 899
		341 759 \$	158 138 \$	499 897 \$	234 751 \$	265 146 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
CIBC (société mère)	159 722 \$	185 357 \$
Filiales canadiennes	14 460	7 882
Filiales étrangères	75 404	71 907
	249 586 \$	265 146 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Au 31 juillet 2025, nos actifs liquides non grevés affichaient une hausse de 58,3 G\$ et nos actifs liquides non grevés affichaient une diminution de 15,6 G\$ depuis le 31 octobre 2024, du fait surtout de l'augmentation des engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres.

En outre, nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 juill. 2025					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	282 \$	54 905 \$	- \$	55 187 \$
Valeurs mobilières ³	263 316	6 449	182 564	-	452 329
Prêts, nets de la provision ⁴	-	60 959	24 883	495 802	581 644
Autres actifs	5 328	-	6 785	70 414	82 527
	268 644 \$	67 690 \$	269 137 \$	566 216 \$	1 171 687 \$
31 oct. 2024					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	560 \$	47 504 \$	- \$	48 064 \$
Valeurs mobilières ³	206 861	7 117	200 712	-	414 690
Prêts, nets de la provision ^{4, 5}	-	57 998	26 919	473 375	558 292
Autres actifs ⁵	7 067	-	4 195	69 273	80 535
	213 928 \$	65 675 \$	279 330 \$	542 648 \$	1 101 581 \$

1) Comprennent les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2025.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs, inhérentes au LCR, ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 31 juillet 2025		Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA			
1	HQLA	s. o.	200 482 \$
Sorties de trésorerie			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	228 840 \$	17 778
3	Dépôts stables	100 556	3 017
4	Dépôts moins stables	128 284	14 761
5	Financement de gros non garanti, dont :	250 364	109 178
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	130 187	31 321
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	103 695	61 375
8	Dettes non garanties	16 482	16 482
9	Financement de gros garanti	s. o.	30 073
10	Exigences supplémentaires, dont :	190 409	44 657
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	22 301	8 520
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	6 801	6 801
13	Facilités de crédit et de liquidité	161 307	29 336
14	Autres obligations de financement contractuelles	5 688	4 809
15	Autres obligations de financement conditionnelles	466 661	8 910
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	215 405
Entrées de trésorerie			
17	Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)	138 080	26 466
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	20 990	11 020
19	Autres entrées de trésorerie	20 096	20 096
20	Total des entrées de trésorerie	179 166 \$	57 582 \$
		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	200 482 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	157 823 \$
23	LCR	s. o.	127 %

En millions de dollars, moyenne du trimestre clos le 30 avril 2025		Valeur ajustée totale
24	Total des HQLA	s. o. 211 847 \$
25	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o. 161 768 \$
26	LCR	s. o. 131 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2025, notre LCR moyen avait diminué, passant de 131 % au trimestre précédent à 127 %, ce qui découle d'une diminution des HQLA.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros d'une même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle					Valeur pondérée
	a Sans échéance	b Moins de 6 mois	c De 6 mois à 1 an	d Plus de 1 an	e	
En millions de dollars, au 31 juillet 2025						
Élément de FSD						
1	Fonds propres	63 039 \$	- \$	- \$	7 212 \$	70 251 \$
2	Fonds propres réglementaires	63 039	-	-	7 212	70 251
3	Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	197 940	51 866	22 214	18 319	268 747
5	Dépôts stables	89 552	20 941	11 511	9 487	125 391
6	Dépôts moins stables	108 388	30 925	10 703	8 832	143 356
7	Financement de gros	199 843	217 748	72 155	114 195	264 333
8	Dépôts opérationnels	134 095	3 924	140	3	69 082
9	Autres financements de gros	65 748	213 824	72 015	114 192	195 251
10	Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1 161	589	12 918	-
11	Autres passifs	-	-	82 903 ¹	-	9 783
12	Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	9 687 ¹	-	-
13	Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	63 370	126	9 720	9 783
14	FSD total					613 114
Élément de RSF						
15	Total des HQLA du NSFR					24 816
16	Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	3 408	-	111	1 814
17	Prêts et titres productifs	127 499	137 742	75 901	334 782	442 402
18	Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	26 022	4 864	207	3 940
19	Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	5 309	52 654	7 400	12 786	27 518
20	Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	78 895	24 010	19 545	127 258	197 166
21	Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22	Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 926	34 442	43 486	181 813	181 646
23	Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 926	34 356	43 410	176 263	176 847
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	24 369	614	606	12 718	32 132
25	Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1 161	589	12 918	-
26	Autres actifs	17 194	-	77 205 ¹	-	45 922
27	Produits de base physiques, y compris l'or	6 785	-	-	-	5 767
28	Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	13 008 ¹	-	11 057
29	Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	8 402 ¹	-	-
30	Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	19 ¹	-	870
31	Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 409	46 752	176	8 848	28 228
32	Éléments hors bilan	-	-	493 581 ¹	-	17 072
33	RSF total					532 026 \$
34	NSFR					115 %
En millions de dollars, au 30 avril 2025						
35	FSD total					598 473 \$
36	RSF total					530 530 \$
37	NSFR					113 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 juillet 2025, notre NSFR avait augmenté, passant de 113 % au trimestre précédent à 115 %, en raison surtout d'un accroissement du financement de gros, neutralisé en partie par une hausse des soldes de prêts.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 juillet 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	4 474 \$	1 243 \$	656 \$	625 \$	6 998 \$	- \$	- \$	6 998 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	6 669	20 748	19 804	33 408	80 629	695	-	81 324
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	395	790	1 265	4 156	6 606	-	-	6 606
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	1 871	1 375	2 153	12 210	17 609	20 453	29 108	67 170
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	91	91	-	69	160
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires ³	-	154	746	578	1 478	2 025	11 666	15 169
Obligations sécurisées	-	-	2 775	11 590	14 365	11 225	17 412	43 002
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	117	1 343	1 460	-	984	2 444
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	7 699	7 699
Divers ⁴	-	-	-	-	-	-	9	9
	13 409 \$	24 310 \$	27 516 \$	64 001 \$	129 236 \$	34 398 \$	66 947 \$	230 581 \$
Dont :								
Garanti	- \$	154 \$	3 638 \$	13 511 \$	17 303 \$	13 250 \$	30 062 \$	60 615 \$
Non garanti	13 409	24 156	23 878	50 490	111 933	21 148	36 885	169 966
	13 409 \$	24 310 \$	27 516 \$	64 001 \$	129 236 \$	34 398 \$	66 947 \$	230 581 \$
31 octobre 2024	25 956 \$	11 157 \$	43 907 \$	36 822 \$	117 842 \$	34 558 \$	62 917 \$	215 317 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

3) Comprend un montant de 500 M\$ (500 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de la titrisation de marges de crédit hypothécaires.

4) Comprennent les dépôts de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2025		31 oct. 2024	
\$ CA	49,2 \$	21 %	48,8 \$	23 %
\$ US	129,5	56	124,3	57
Divers	51,9	23	42,2	20
	230,6 \$	100 %	215,3 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau ci-après :

Au 31 juillet 2025	Morningstar DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang requalifiables ³	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ^{4, 5}	BBB (élevé)	BBB+	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ^{4, 5}	Pfd-2	BBB+	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).

2) Comprennent les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

5) La note attribuée par Morningstar DBRS ne s'applique pas aux billets avec remboursement de capital à recours limité et aux actions privilégiées connexes émises en dollars américains. La note attribuée par Fitch ne s'applique qu'aux billets avec remboursement de capital à recours limité et aux actions privilégiées connexes émises en dollars américains.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
Baisse d'un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	0,1	0,1
Baisse de trois crans	0,4	0,3

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	19 101 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	19 101 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	36 086	-	-	-	-	-	-	-	-	36 086
Valeurs mobilières	8 949	10 392	13 998	5 904	7 308	34 917	68 108	50 988	74 433	274 997
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	21 690	-	-	-	-	-	-	-	-	21 690
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	46 936	17 496	12 820	2 350	3 558	3 044	6	-	-	86 210
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	4 914	13 288	20 049	15 364	34 861	86 693	100 753	10 013	-	285 935
Prêts personnels	980	865	586	1 000	684	743	4 875	5 230	32 296	47 259
Cartes de crédit	448	895	1 343	1 343	1 343	5 373	10 576	-	-	21 321
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ²	4 624	7 437	14 732	12 916	19 759	54 693	82 645	22 927	11 681	231 414
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 285)	(4 285)
Dérivés	2 516	4 574	4 229	2 464	1 597	6 008	7 538	5 688	-	34 614
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	47 913	47 913
	146 244 \$	54 947 \$	67 757 \$	41 341 \$	69 110 \$	191 471 \$	274 501 \$	94 846 \$	162 038 \$	1 102 255 \$
31 octobre 2024	130 008 \$	45 680 \$	57 993 \$	52 094 \$	61 184 \$	186 218 \$	260 975 \$	101 546 \$	146 287 \$	1 041 985 \$
Passif										
Dépôts ³	40 083 \$	45 283 \$	53 647 \$	57 171 \$	53 307 \$	50 002 \$	69 340 \$	24 624 \$	399 215 \$	792 672 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 827	-	-	-	-	-	-	-	-	20 827
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 304	-	-	-	-	-	-	-	-	5 304
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	34 996	1 562	-	-	624	3 000	-	-	145 659
Dérivés	105 477	4 257	4 283	2 158	2 258	6 267	4 522	9 338	3	36 552
Autres passifs ²	3 466	46	70	71	69	258	568	782	28 779	30 666
Titres secondaires	23	-	-	-	-	-	131	7 568	-	7 699
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	62 876	62 876
	175 180 \$	84 582 \$	59 562 \$	59 400 \$	55 634 \$	57 151 \$	77 561 \$	42 312 \$	490 873 \$	1 102 255 \$
31 octobre 2024	188 502 \$	48 833 \$	75 616 \$	49 168 \$	46 158 \$	55 388 \$	73 705 \$	39 445 \$	465 170 \$	1 041 985 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2025.

3) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 256,1 G\$ (252,9 G\$ au 31 octobre 2024); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 509,5 G\$ (492,0 G\$ au 31 octobre 2024); et des dépôts bancaires totalisant 27,1 G\$ (20,0 G\$ au 31 octobre 2024).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 juillet 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	2 641 \$	10 815 \$	4 839 \$	6 644 \$	8 867 \$	25 194 \$	89 379 \$	5 321 \$	257 984 \$	411 684 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 023	3 042	5 455	4 066	4 745	576	802	186	-	24 895
Facilités de garantie de liquidité	-	198	28 680	57	132	405	-	-	-	29 472
Lettres de crédit documentaires et commerciales	24	98	40	4	4	-	20	-	-	190
Divers ²	1 637	-	-	-	-	-	-	-	56	1 693
	10 325 \$	14 153 \$	39 014 \$	10 771 \$	13 748 \$	26 175 \$	90 201 \$	5 507 \$	258 040 \$	467 934 \$
31 octobre 2024	18 455 \$	35 462 \$	8 910 \$	11 720 \$	12 084 \$	26 766 \$	77 636 \$	3 562 \$	245 816 \$	440 411 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 198,6 G\$ (189,6 G\$ au 31 octobre 2024).

2) Comprennent des opérations de financement de valeurs mobilières à règlement ultérieur.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2025	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ¹	110 \$	220 \$	312 \$	236 \$	238 \$	597 \$	746 \$	254 \$	2 713 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs ²	-	1	5	6	6	33	94	427	572
Engagements d'investissement	-	1	1	12	-	10	49	460	533
Engagements de prise ferme	311	-	-	-	-	-	-	-	311
Cotisations de retraite ³	14	28	-	-	-	-	-	-	42
	435 \$	250 \$	318 \$	254 \$	244 \$	640 \$	889 \$	1 141 \$	4 171 \$
31 octobre 2024 ²	607 \$	263 \$	292 \$	321 \$	279 \$	737 \$	850 \$	1 203 \$	4 552 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations liées aux contrats de location qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont comptabilisées dans le bilan consolidé intermédiaire, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2025, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques ont été mis à jour dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les politiques et les processus s'y rattachant sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 80 à 84 de notre Rapport annuel 2024.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel, y compris l'incertitude entourant le pourcentage et la durée des tarifs douaniers entre les États-Unis, le Canada et d'autres partenaires commerciaux importants, l'incidence qu'ils pourraient avoir sur la croissance économique et l'inflation au Canada et aux États-Unis, et les politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, ainsi que les événements géopolitiques, continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les modifications des méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer les répercussions des normes qui s'appliqueront à la CIBC après l'exercice 2025.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2025 (conformément aux règles de la SEC et des ACVM). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2025, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2024. Se reporter aux pages 90 et 180 de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location. Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

Actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation

L'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation correspond à l'actif productif d'intérêts moyen se rapportant aux activités de négociation.

Activités de négociation et produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation

Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché lié aux activités de négociation selon les règles de l'examen fondamental du portefeuille de négociation (Fundamental Review of the Trading Book – FRTB) aux termes des réformes de Bâle III pour tenir compte du risque de marché, règles qui ont pris effet le 1^{er} novembre 2023, et conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF. Les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation représentent les produits nets d'intérêts liés aux négociations.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat. Depuis le troisième trimestre de 2024, l'information relative à certains dividendes reçus à compter du 1^{er} janvier 2024 n'est plus tenue d'être présentée sur une BIE.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de pension fédéraux au Canada qui sont constitués ou enregistrés sous le régime des lois fédérales.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie.

Contrats à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-après) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation)

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (exclusion faite des activités de négociation) correspond au total des produits nets d'intérêts moins les produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation, compte non tenu de l'ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) qui y est inclus, divisé par le total de l'actif productif d'intérêts moyen moins l'actif productif d'intérêts moyen détenu aux fins des activités de négociation.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Option

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de contrepartie (RCC), nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swap

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Valeur comptable des actions ordinaires

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie au prêteur par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est fondé sur les exigences de fonds propres selon l'approche standard définies par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en appliquant un facteur d'ajustement déterminé par le BSIF aux fonds propres selon les exigences de l'approche standard. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon l'approche NI est ajoutée à l'APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du RCC visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit

Approche visant à déterminer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit en fonction des composantes du risque, soit la PD, la PCD, l'ECD et l'échéance effective.

Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les notations internes (NI) visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, sous réserve du respect des exigences minimales. Il n'est plus permis d'appliquer l'approche NI avancée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes fondation (NI fondation) visant le risque de crédit

Version de l'approche fondée sur les NI visant le risque de crédit selon laquelle les institutions fournissent leurs propres estimations de la PD, ainsi que leur propre calcul de l'échéance effective, et appliquent aux autres composantes, telles que la PCD et l'ECD, celles de l'autorité de contrôle. L'approche NI fondation doit être appliquée à certaines catégories d'expositions.

Approche fondée sur les notations internes visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif et les garanties.

Approche standard visant le risque opérationnel

Cette approche se fonde sur une formule visée par le règlement et composée de trois éléments : i) l'indicateur d'activité, qui est une mesure du risque opérationnel reposant sur les états financiers; ii) la composante indicateur d'activité (CIA), qui est calculée en multipliant l'indicateur d'activité par un ensemble de coefficients marginaux réglementaires; iii) le multiplicateur des pertes internes (MPI), qui est un facteur scalaire fondé sur les pertes moyennes historiques et la CIA.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-après) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, soldes inutilisés des expositions sur cartes de crédit, expositions de titrisation et opérations non réglées).

Exposition en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, à des sociétés en nom collectif et à des entreprises individuelles, ainsi qu'aux prêts garantis par ces entités.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écart entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Méthode des modèles internes (MMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME pour lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements, pour lesquels l'acceptation s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail aux petites et moyennes entreprises (PME)

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts accordés aux PME notées conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Prêts spécialisés

Sous-ensemble des expositions aux entreprises faisant partie de l'une des sous-catégories suivantes : financement de projets (FP), financement d'objets (FO), financement de produits de base (FPB), immobilier de rapport (IDR) et immobilier commercial à forte volatilité (ICFV). La principale source de remboursement de ces créances est le revenu généré par l'actif ou les actifs et non la capacité propre que pourrait avoir une entreprise commerciale dans un sens plus large.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Processus d'évaluation interne de la suffisance des fonds propres (PEISFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice NFP du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellées en devise.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre les dates de révision des taux des actifs et des passifs, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires axées sur la croissance interne ou externe. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Titrisations simples, transparentes et comparables (STC)

Expositions de titrisation qui répondent aux critères STC aux fins des fonds propres réglementaires. Ces expositions sont admissibles à un traitement de fonds propres différent en vertu du cadre de titrisation.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la VAR à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

60	Bilan consolidé
61	Compte de résultat consolidé
62	État du résultat global consolidé
63	État des variations des capitaux propres consolidé
64	Tableau des flux de trésorerie consolidé
65	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

65	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	79	Note 9	–	Capital-actions
65	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	81	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
66	Note 3	–	Évaluation à la juste valeur	81	Note 11	–	Impôt sur le résultat
69	Note 4	–	Transactions importantes	82	Note 12	–	Résultat par action
70	Note 5	–	Valeurs mobilières	82	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
72	Note 6	–	Prêts	83	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
78	Note 7	–	Dépôts	83	Note 15	–	Informations sectorielles
79	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 101 \$	8 565 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	36 086	39 499
Valeurs mobilières (note 5)	274 997	254 345
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	21 690	17 028
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	86 210	83 721
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	285 935	280 672
Prêts personnels	47 259	46 681
Cartes de crédit	21 321	20 551
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	231 414	214 305
Provision pour pertes sur créances	(4 285)	(3 917)
	581 644	558 292
Divers		
Dérivés	34 614	36 435
Immobilisations corporelles	3 274	3 359
Goodwill	5 422	5 443
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 830	2 830
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	772	785
Actif d'impôt différé	933	821
Autres actifs	34 682	30 862
	82 527	80 535
	1 102 255 \$	1 041 985 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	256 135 \$	252 894 \$
Entreprises et gouvernements	448 861	435 499
Banques	27 061	20 009
Emprunts garantis	60 615	56 455
	792 672	764 857
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 827	21 642
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 304	7 997
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	145 659	110 153
Divers		
Dérivés	36 552	40 654
Passif d'impôt différé	47	49
Autres passifs ¹	30 619	30 161
	67 218	70 864
	7 699	7 465
Titres secondaires (note 8)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 669	4 946
Actions ordinaires (note 9)	16 867	17 011
Surplus d'apport	175	159
Résultats non distribués	35 655	33 471
Cumul des autres éléments du résultat global	3 233	3 148
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	62 599	58 735
Participations ne donnant pas le contrôle	277	272
Total des capitaux propres	62 876	59 007
	1 102 255 \$	1 041 985 \$

1) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 8 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024) dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements et de 8 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024) dans les Autres passifs. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2025.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts (note 14)¹					
Prêts	7 976 \$	7 685 \$	8 726 \$	23 957 \$	25 257 \$
Valeurs mobilières	2 260	2 230	2 482	6 830	7 167
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	1 307	1 341	1 528	4 038	4 370
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	546	603	711	1 842	2 160
	12 089	11 859	13 447	36 667	38 954
Charges d'intérêts (note 14)					
Dépôts	6 090	6 110	7 713	19 106	23 000
Valeurs vendues à découvert	135	156	156	424	462
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	1 619	1 608	1 769	4 897	4 615
Titres secondaires	106	101	134	314	390
Divers	91	96	143	289	425
	8 041	8 071	9 915	25 030	28 892
Produits nets d'intérêts	4 048	3 788	3 532	11 637	10 062
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	291	198	165	670	525
Frais sur les dépôts et les paiements	257	241	249	744	708
Commissions sur crédit	253	248	303	746	1 001
Honoraires d'administration de cartes	105	88	97	307	309
Honoraires de gestion de placements et de garde	555	538	508	1 646	1 454
Produits tirés des fonds communs de placement	493	475	452	1 499	1 331
Produits des activités d'assurance, montant net	71	81	87	236	271
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	132	125	109	394	302
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	859	997	869	3 017	2 399
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	(25)	9	3	(3)	49
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	99	87	99	283	293
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	29	36	20	91	61
Divers	87	111	111	290	224
	3 206	3 234	3 072	9 920	8 927
Total des produits	7 254	7 022	6 604	21 557	18 989
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	559	605	483	1 737	1 582
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	2 377	2 255	2 095	6 909	6 054
Frais d'occupation	204	202	197	607	622
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	732	691	722	2 119	1 996
Communications	99	104	91	299	273
Publicité et expansion des affaires	97	92	78	277	241
Honoraires	68	63	67	196	183
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	30	27	31	93	94
Divers (note 13)	369	385	401	1 173	1 185
	3 976	3 819	3 682	11 673	10 648
Résultat avant impôt sur le résultat	2 719	2 598	2 439	8 147	6 759
Impôt sur le résultat	623	591	644	1 873	1 487
Résultat net	2 096 \$	2 007 \$	1 795 \$	6 274 \$	5 272 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	9 \$	9 \$	19 \$	31 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	82 \$	78 \$	63 \$	248 \$	191 \$
Porteurs d'actions ordinaires	2 012	1 920	1 723	6 007	5 050
Résultat net applicable aux actionnaires	2 094 \$	1 998 \$	1 786 \$	6 255 \$	5 241 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
De base	2,16 \$	2,05 \$	1,83 \$	6,41 \$	5,39 \$
Dilué	2,15	2,04	1,82	6,37	5,38
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,97	0,97	0,90	2,91	2,70

1) Comprendent des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 11,0 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 (10,7 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025 et 12,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024) et de 33,3 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (36,3 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Résultat net	2 096 \$	2 007 \$	1 795 \$	6 274 \$	5 272 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	295	(3 061)	161	(313)	(198)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(215)	1 897	(111)	111	72
	80	(1 164)	50	(202)	(126)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	159	(17)	2	252	183
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(4)	(6)	(1)	(19)	(32)
	155	(23)	1	233	151
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(343)	472	1 270	455	1 767
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(202)	(194)	(274)	(431)	(482)
	(545)	278	996	24	1 285
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	53	(47)	172	25	107
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(167)	157	59	(12)	(197)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	4	12	(2)	19	(12)
	(110)	122	229	32	(102)
Total des autres éléments du résultat global¹	(420)	(787)	1 276	87	1 208
Résultat global	1 676 \$	1 220 \$	3 071 \$	6 361 \$	6 480 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 \$	9 \$	9 \$	19 \$	31 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	82 \$	78 \$	63 \$	248 \$	191 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 592	1 133	2 999	6 094	6 258
Résultat global applicable aux actionnaires	1 674 \$	1 211 \$	3 062 \$	6 342 \$	6 449 \$

¹ Comprend des profits de 10 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 (profits de 20 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2025 et profits de 14 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024) et des profits de 27 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (profits de 68 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(5) \$	79 \$	(4) \$	11 \$	7 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(13)	(216)	5	(77)	(13)
	(18)	(137)	1	(66)	(6)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG	(51)	17	9	(45)	(25)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	1	2	-	6	12
	(50)	19	9	(39)	(13)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	132	(181)	(489)	(175)	(680)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	78	74	106	166	186
	210	(107)	(383)	(9)	(494)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(22)	19	(66)	(11)	(40)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	64	(60)	(23)	4	75
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(1)	(5)	1	(7)	4
	41	(46)	(88)	(14)	39
	183 \$	(271) \$	(461) \$	(128) \$	(474) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les		Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres				
Solde au début de la période	5 942 \$	5 098 \$	4 946 \$	4 925 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	1 027	500	2 320	1 000
Rachat d'actions privilégiées	(300)	(650)	(600)	(975)
Actions autodétenues	-	1	3	(1)
Solde à la fin de la période	6 669 \$	4 949 \$	6 669 \$	4 949 \$
Actions ordinaires (note 9)				
Solde au début de la période	16 929 \$	16 813 \$	17 011 \$	16 082 \$
Émission d'actions ordinaires	46	103	132	837
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(100)	-	(272)	-
Actions autodétenues	(8)	3	(4)	-
Solde à la fin de la période	16 867 \$	16 919 \$	16 867 \$	16 919 \$
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	156 \$	114 \$	159 \$	109 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3	3	11	9
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(3)	(1)	(9)	(4)
Divers ¹	19	12	14	14
Solde à la fin de la période	175 \$	128 \$	175 \$	128 \$
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	34 984 \$	31 990 \$	33 471 \$	30 352 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	2 094	1 786	6 255	5 241
Dividendes et distributions				
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(82)	(63)	(248)	(191)
Actions ordinaires	(904)	(849)	(2 728)	(2 532)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulations	(428)	-	(1 066)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	2	(19)	2	(18)
Divers	(11)	(1)	(31)	(8)
Solde à la fin de la période	35 655 \$	32 844 \$	35 655 \$	32 844 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat				
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net				
Écart de change, montant net				
Solde au début de la période	1 894 \$	1 986 \$	2 176 \$	2 162 \$
Variation nette de l'écart de change	80	50	(202)	(126)
Solde à la fin de la période	1 974 \$	2 036 \$	1 974 \$	2 036 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG				
Solde au début de la période	(229) \$	(257) \$	(307) \$	(407) \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	155	1	233	151
Solde à la fin de la période	(74) \$	(256) \$	(74) \$	(256) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie				
Solde au début de la période	1 078 \$	(737) \$	509 \$	(1 026) \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(545)	996	24	1 285
Solde à la fin de la période	533 \$	259 \$	533 \$	259 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net				
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies				
Solde au début de la période	814 \$	527 \$	842 \$	592 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	53	172	25	107
Solde à la fin de la période	867 \$	699 \$	867 \$	699 \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit				
Solde au début de la période	67 \$	(128) \$	(88) \$	128 \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(167)	59	(12)	(197)
Solde à la fin de la période	(100) \$	(69) \$	(100) \$	(69) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG				
Solde au début de la période	31 \$	3 \$	16 \$	14 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	4	(2)	19	(12)
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés en résultats non distribués	(2)	19	(2)	18
Solde à la fin de la période	33 \$	20 \$	33 \$	20 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	3 233 \$	2 689 \$	3 233 \$	2 689 \$
Participations ne donnant pas le contrôle				
Solde au début de la période	280 \$	247 \$	272 \$	232 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	2	9	19	31
Dividendes	(3)	(2)	(7)	(6)
Divers	(2)	-	(7)	(3)
Solde à la fin de la période	277 \$	254 \$	277 \$	254 \$
Capitaux propres à la fin de la période	62 876 \$	57 783 \$	62 876 \$	57 783 \$

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les		Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Flux de trésorerie d'exploitation				
Résultat net	2 096 \$	1 795 \$	6 274 \$	5 272 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :				
Dotation à la provision pour pertes sur créances	559	483	1 737	1 582
Amortissement et dépréciation ¹	287	317	854	881
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	3	11	9
Impôt différé	(150)	(22)	(136)	(41)
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	25	(3)	3	(49)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	-	-	(2)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	457	(1 075)	246	(1 564)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation				
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(511)	2 679	3 413	(1 263)
Prêts, nets des remboursements	(10 756)	(11 803)	(24 905)	(20 675)
Dépôts, nets des retraits	5 718	9 523	24 038	14 341
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	734	591	(815)	5 374
Intérêts courus à recevoir	327	53	416	(485)
Intérêts courus à payer	(292)	(130)	(1 003)	632
Actifs dérivés	3 907	1 145	1 848	2 948
Passifs dérivés	(7 402)	(3 004)	(4 308)	(5 477)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(6 309)	(9 337)	(16 050)	(23 446)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	2 703	748	3 197	3 141
Impôt exigible	(250)	(15)	(489)	(83)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(1 411)	(114)	(2 693)	434
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	12 380	14 359	35 506	28 250
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(2 745)	(2 740)	(4 662)	(1 844)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	5 051	6 721	(2 489)	863
Divers, montant net	1 440	2 115	(1 861)	3 131
	5 861	12 289	18 130	11 931
Flux de trésorerie de financement				
Émission de titres secondaires	-	1 000	1 250	2 250
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(1 000)	(1 536)	(1 069)	(1 536)
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	1 024	498	2 311	996
Rachat d'actions privilégiées	(300)	(650)	(600)	(975)
Émission d'actions ordinaires au comptant	43	57	123	181
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(528)	-	(1 338)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	(8)	4	(1)	(1)
Dividendes et distributions versés	(986)	(867)	(2 976)	(2 071)
Remboursement des obligations locatives	(77)	(79)	(235)	(207)
Divers, montant net	(8)	-	(22)	-
	(1 840)	(1 573)	(2 557)	(1 363)
Flux de trésorerie d'investissement				
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(26 677)	(20 641)	(68 068)	(60 208)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	13 745	4 864	34 024	21 462
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	14 255	6 709	29 708	19 754
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(282)	(275)	(721)	(696)
	1 041	(9 343)	(5 057)	(19 688)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	28	12	20	(12)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	5 090	1 385	10 536	(9 132)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	14 011	10 299	8 565	20 816
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	19 101 \$	11 684 \$	19 101 \$	11 684 \$
Intérêts versés au comptant	8 333 \$	10 045 \$	26 033 \$	28 261 \$
Intérêts reçus au comptant	11 929	13 037	35 705	37 183
Dividendes reçus au comptant	487	463	1 378	1 286
Impôt sur le résultat payé au comptant	1 022	679	2 497	1 610

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 550 M\$ (465 M\$ au 31 juillet 2024) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 27 août 2025.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

Aucune nouvelle méthode comptable ou méthode comptable modifiée ne s'applique à la CIBC pour l'exercice en cours, sauf les informations supplémentaires fournies à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires en raison de l'adoption de l'impôt minimum mondial, qui s'applique à la CIBC depuis le 1^{er} novembre 2024.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les modifications des méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer les répercussions des normes qui s'appliqueront à la CIBC après l'exercice 2025.

Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2024, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, les contrats de location, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
31 juill. 2025	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	55 187 \$	- \$	- \$	- \$	55 187 \$	55 187 \$	- \$
Valeurs mobilières	68 812	122 092	-	84 093	274 997	274 660	(337)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	21 690	-	-	-	21 690	21 690	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	63 930	22 280	-	-	86 210	86 210	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	285 375	5	-	-	285 380	285 398	18
Prêts personnels	46 181	-	-	-	46 181	46 207	26
Cartes de crédit	20 459	-	-	-	20 459	20 476	17
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	229 165	379	80	-	229 624	229 671	47
Dérivés	-	34 614	-	-	34 614	34 614	-
Autres actifs	19 776	610	-	-	20 386	20 386	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	237 579 \$	- \$	18 556 \$	- \$	256 135 \$	256 397 \$	262 \$
Entreprises et gouvernements	426 140	-	22 721	-	448 861	449 763	902
Banques	27 061	-	-	-	27 061	27 061	-
Emprunts garantis	59 634	-	981	-	60 615	60 784	169
Dérivés	-	36 552	-	-	36 552	36 552	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	20 827	-	-	20 827	20 827	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	5 304	-	-	-	5 304	5 304	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	134 851	-	10 808	-	145 659	145 659	-
Autres passifs ¹	19 799	175	21	-	19 995	19 995	-
Titres secondaires	7 699	-	-	-	7 699	7 966	267
31 oct. 2024	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	48 064 \$	- \$	- \$	- \$	48 064 \$	48 064 \$	- \$
Valeurs mobilières	71 610	106 042	-	76 693	254 345	253 437	(908)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	17 028	-	-	-	17 028	17 028	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	58 744	24 977	-	-	83 721	83 721	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	280 220	3	-	-	280 223	279 805	(418)
Prêts personnels	45 739	-	-	-	45 739	45 750	11
Cartes de crédit	19 649	-	-	-	19 649	19 682	33
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ¹	212 460	116	105	-	212 681	212 750	69
Dérivés	-	36 435	-	-	36 435	36 435	-
Autres actifs	20 121	364	-	-	20 485	20 485	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	235 593 \$	- \$	17 301 \$	- \$	252 894 \$	253 378 \$	484 \$
Entreprises et gouvernements	414 441	-	21 058	-	435 499	436 528	1 029
Banques	20 009	-	-	-	20 009	20 009	-
Emprunts garantis	55 285	-	1 170	-	56 455	56 588	133
Dérivés	-	40 654	-	-	40 654	40 654	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	21 642	-	-	21 642	21 642	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	7 997	-	-	-	7 997	7 997	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	100 407	-	9 746	-	110 153	110 153	-
Autres passifs ¹	20 657	158	19	-	20 834	20 834	-
Titres secondaires	7 465	-	-	-	7 465	7 698	233

1) Certaines informations ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2025.

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

En millions de dollars, aux	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 juill. 2025	Total 31 oct. 2024
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 juill. 2025	31 oct. 2024	31 juill. 2025	31 oct. 2024	31 juill. 2025	31 oct. 2024		
Actifs financiers								
Titres de créance évalués à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 558 \$	4 258 \$	34 665 \$	32 328 \$	- \$	- \$	38 223 \$	36 586 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	3 601	4 385	101	-	3 702	4 385
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	6 187	4 213	505	70	6 692	4 283
	3 558	4 258	44 453	40 926	606	70	48 617	45 254
Prêts évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	203	116	256 ¹	105 ¹	459	221
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	5	3	-	-	5	3
	-	-	208	119	256	105	464	224
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	10 466	2 760	57 547	60 051	-	-	68 013	62 811
Titres de créance de sociétés	-	-	9 998	9 083	-	-	9 998	9 083
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	5 124	4 127	-	-	5 124	4 127
	10 466	2 760	72 669	73 261	-	-	83 135	76 021
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	72 407	59 904	1 005	916	1 021	640	74 433	61 460
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	22 280	24 977	-	-	22 280	24 977
Autres actifs	-	-	610	364	-	-	610	364
Dérivés								
De taux d'intérêt	2	2	6 826	6 718	47	51	6 875	6 771
De change	-	-	15 863	15 525	-	-	15 863	15 525
De crédit	-	-	2	2	34	44	36	46
Sur actions	4 855	5 821	4 169	5 157	19	6	9 043	10 984
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	37	32	2 760	3 077	-	-	2 797	3 109
	4 894	5 855	29 620	30 479	100	101	34 614	36 435
Total des actifs financiers	91 325 \$	72 777 \$	170 845 \$	171 042 \$	1 983 \$	916 \$	264 153 \$	244 735 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ²	- \$	- \$	(42 077) \$	(39 290) \$	(377) \$	(416) \$	(42 454) \$	(39 706) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(7 040)	(9 199)	(13 787)	(12 443)	-	-	(20 827)	(21 642)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(10 808)	(9 746)	-	-	(10 808)	(9 746)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	(2)	(7 453)	(8 236)	(1 135)	(1 028)	(8 590)	(9 266)
De change	-	-	(13 870)	(16 065)	-	(4)	(13 870)	(16 069)
De crédit	-	-	(6)	(5)	(39)	(50)	(45)	(55)
Sur actions	(4 389)	(4 712)	(6 899)	(6 404)	(7)	(1)	(11 295)	(11 117)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(43)	(39)	(2 709)	(4 108)	-	-	(2 752)	(4 147)
	(4 434)	(4 753)	(30 937)	(34 818)	(1 181)	(1 083)	(36 552)	(40 654)
Total des passifs financiers	(11 474) \$	(13 952) \$	(97 609) \$	(96 297) \$	(1 558) \$	(1 499) \$	(110 641) \$	(111 748) \$

1) Comprend des prêts désignés à la JVRN.

2) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 41 997 M\$ (39 008 M\$ au 31 octobre 2024), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 261 M\$ (521 M\$ au 31 octobre 2024), les autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 175 M\$ (158 M\$ au 31 octobre 2024).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Des transferts importants ont été effectués au cours du trimestre clos le 31 juillet 2025, notamment un montant de 2 056 M\$ de valeurs évaluées à la JVRN ou à la JVAERG du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 565 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 971 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 336 M\$ du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2025, nous avons transféré un montant de 1 989 M\$ de valeurs évaluées à la JVRN ou à la JVAERG du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 1 647 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 1 764 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 122 M\$ du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 juillet 2025 et le 30 avril 2025, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ³		Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s	Latent(e)s ²						
31 juill. 2025									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	77 \$	- \$	(62) \$	- \$	- \$	- \$	86 \$	- \$	101 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	454	-	-	-	-	-	84	(33)	505
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	261	-	2	-	-	-	-	(7)	256
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	978	3	31	8	-	-	32	(31)	1 021
Dérivés									
De taux d'intérêt	63	-	(8)	-	-	(8)	-	-	47
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	46	-	(12)	-	-	-	-	-	34
Sur actions	19	-	(4)	-	11	(7)	-	-	19
Total de l'actif	1 898 \$	3 \$	(53) \$	8 \$	11 \$	(15) \$	202 \$	(71) \$	1 983 \$
Dépôts et autres passifs⁴	(330) \$	(6) \$	(42) \$	- \$	- \$	1 \$	(27) \$	27 \$	(377) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 016)	-	(131)	-	-	22	-	(10)	(1 135)
De change	(36)	-	1	-	-	35	-	-	-
De crédit	(51)	-	12	-	-	-	-	-	(39)
Sur actions	(17)	-	2	-	-	14	(6)	-	(7)
Total du passif	(1 450) \$	(6) \$	(158) \$	- \$	- \$	72 \$	(33) \$	17 \$	(1 558) \$
30 avr. 2025									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	80 \$	- \$	(6) \$	(4) \$	- \$	- \$	7 \$	- \$	77 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	72	-	-	-	386	-	-	(4)	454
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	100	-	(3)	(5)	-	-	178	(9)	261
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	962	-	6	(6)	-	-	30	(14)	978
Dérivés									
De taux d'intérêt	23	-	40	-	-	-	-	-	63
De change	12	-	(12)	-	-	-	-	-	-
De crédit	49	-	(3)	-	-	-	-	-	46
Sur actions	6	-	6	-	7	-	-	-	19
Total de l'actif	1 304 \$	- \$	28 \$	(15) \$	393 \$	- \$	215 \$	(27) \$	1 898 \$
Dépôts et autres passifs⁴	(379) \$	3 \$	10 \$	- \$	- \$	2 \$	(29) \$	63 \$	(330) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 284)	-	155	-	-	96	-	17	(1 135)
De change	-	-	(36)	-	-	-	-	-	(36)
De crédit	(54)	-	3	-	-	-	-	-	(51)
Sur actions	(1)	-	-	-	(5)	-	(11)	-	(17)
Total du passif	(1 718) \$	3 \$	132 \$	- \$	(5) \$	98 \$	(40) \$	80 \$	(1 450) \$
31 juill. 2024									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	101	-	-	-	-	-	9	(46)	64
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	121	-	2	-	-	-	-	(10)	113
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG	608	3	9	(1)	-	-	26	(22)	623
Dérivés									
De taux d'intérêt	36	-	67	-	-	(17)	-	-	86
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	46	(1)	1	-	-	-	-	-	46
Sur actions	5	-	1	-	-	-	3	-	9
Total de l'actif	917 \$	2 \$	80 \$	(1) \$	- \$	(17) \$	38 \$	(78) \$	941 \$
Dépôts et autres passifs⁴	(380) \$	19 \$	(56) \$	- \$	(1) \$	3 \$	(1) \$	28 \$	(388) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 222)	-	233	-	-	59	(4)	-	(934)
De change	(13)	-	(5)	-	-	13	-	-	(5)
De crédit	(51)	-	-	-	-	-	-	-	(51)
Sur actions	(4)	-	-	-	-	1	-	2	(1)
Total du passif	(1 670) \$	19 \$	172 \$	- \$	(1) \$	76 \$	(5) \$	30 \$	(1 379) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) L'écart de change lié aux titres de créance et aux prêts évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

4) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 203 M\$ (208 M\$ au 30 avril 2025 et 213 M\$ au 31 juillet 2024), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 153 M\$ (111 M\$ au 30 avril 2025 et 172 M\$ au 31 juillet 2024) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (11 M\$ au 30 avril 2025 et 3 M\$ au 31 juillet 2024).

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ³	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s	Latent(e)s ²						
31 juill. 2025									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	(78) \$	(4) \$	- \$	- \$	183 \$	- \$	101 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	70	-	(1)	-	386	-	106	(56)	505
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	105	-	-	(1)	-	-	178	(26)	256
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
	640	1	57	11	-	-	366	(54)	1 021
Dérivés									
De taux d'intérêt	51	-	9	-	-	(13)	-	-	47
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	44	-	(10)	-	-	-	-	-	34
Sur actions	6	-	2	-	18	(7)	-	-	19
Total de l'actif	916 \$	1 \$	(21) \$	6 \$	404 \$	(20) \$	833 \$	(136) \$	1 983 \$
Dépôts et autres passifs⁴									
	(416) \$	(5) \$	(55) \$	- \$	(3) \$	5 \$	(57) \$	154 \$	(377) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 028)	-	(286)	-	-	151	-	28	(1 135)
De change	(4)	-	(31)	-	-	35	-	-	-
De crédit	(50)	-	11	-	-	-	-	-	(39)
Sur actions	(1)	-	2	-	(5)	14	(17)	-	(7)
Total du passif	(1 499) \$	(5) \$	(359) \$	- \$	(8) \$	205 \$	(74) \$	182 \$	(1 558) \$
31 juill. 2024									
Titres de créance évalués à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	151	-	(3)	-	-	-	70	(154)	64
Prêts évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	144	-	4	(1)	-	-	-	(34)	113
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG									
	587	8	19	(14)	-	-	88	(65)	623
Dérivés									
De taux d'intérêt	21	-	120	-	-	(55)	-	-	86
De change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De crédit	46	(4)	3	-	-	-	1	-	46
Sur actions	4	-	1	-	2	(2)	5	(1)	9
Total de l'actif	953 \$	4 \$	144 \$	(15) \$	2 \$	(57) \$	164 \$	(254) \$	941 \$
Dépôts et autres passifs⁴									
	(242) \$	(1) \$	(123) \$	- \$	(2) \$	11 \$	(102) \$	71 \$	(388) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(1 817)	-	416	-	-	422	(4)	49	(934)
De change	-	-	(27)	-	-	22	-	-	(5)
De crédit	(52)	1	1	-	(2)	-	-	1	(51)
Sur actions	(5)	-	(1)	-	(1)	4	-	2	(1)
Total du passif	(2 116) \$	- \$	266 \$	- \$	(5) \$	459 \$	(106) \$	123 \$	(1 379) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendrent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) L'écart de change lié aux titres de créance et aux prêts évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

4) Comprendrent les dépôts désignés à la JVRN de 203 M\$ (213 M\$ au 31 juillet 2024), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 153 M\$ (172 M\$ au 31 juillet 2024) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 21 M\$ (3 M\$ au 31 juillet 2024).

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 17 M\$, net des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 (respectivement un profit net de 20 M\$ et un profit net de 9 M\$ pour les trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2024). Un profit net de 69 M\$, net des couvertures, a été comptabilisé dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (profit net de 9 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 31 octobre 2023, CIBC Caribbean a annoncé avoir conclu une entente pour vendre ses actifs bancaires situés à Curaçao et à Saint-Martin. La vente des actifs bancaires situés à Curaçao a été conclue le 24 mai 2024. La vente des actifs bancaires situés à Saint-Martin a été réalisée le 7 février 2025. Les répercussions de ces transactions n'ont pas été importantes.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 juill. 2025	31 oct. 2024
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	84 093 \$	76 693 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ¹	68 812	71 610
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	122 092	106 042
	274 997 \$	254 345 \$

1) Aucune vente de valeurs mobilières évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de néant au 31 octobre 2024).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 juill. 2025				31 oct. 2024			
	Coût/coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût/coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	12 596 \$	7 \$	(16) \$	12 587 \$	11 715 \$	1 \$	(31) \$	11 685 \$
Autres gouvernements canadiens	16 729	17	(59)	16 687	16 506	9	(101)	16 414
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	31 729	52	(118)	31 663	29 362	10	(220)	29 152
Gouvernements d'autres pays	7 051	27	(2)	7 076	5 542	22	(4)	5 560
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 631	3	(15)	3 619	3 493	-	(23)	3 470
Titres adossés à des créances mobilières	1 503	2	-	1 505	656	1	-	657
Titres de créance de sociétés	9 993	10	(5)	9 998	9 085	7	(9)	9 083
	83 232	118	(215)	83 135	76 359	50	(388)	76 021
Titres de participation de sociétés ²	916	65	(23)	958	653	51	(32)	672
	84 148 \$	183 \$	(238) \$	84 093 \$	77 012 \$	101 \$	(420) \$	76 693 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 juillet 2025 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2024) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2025 (néant et pertes de 19 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2024) et de 2 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (pertes de 18 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et du remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 juillet 2025 a été de 1 M\$ (néant et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2024) et de 3 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (2 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 juillet 2025 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2025 et le 31 juillet 2024) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les					
31 juill. 2025	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	6 \$	16 \$	11 \$	33 \$
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(1)	4	26	29
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	-	-	1
	Solde à la fin de la période	6 \$	20 \$	37 \$	63 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	3 \$	20 \$	- \$	23 \$
	Titres de créance évalués au coût amorti	3	-	37	40
30 avr. 2025	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	7 \$	18 \$	12 \$	37 \$
	Reprise de provision pour pertes sur créances ²	(1)	(1)	-	(2)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	(1)	(1)	(2)
	Solde à la fin de la période	6 \$	16 \$	11 \$	33 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	2 \$	16 \$	- \$	18 \$
	Titres de créance évalués au coût amorti	4	-	11	15
31 juill. 2024	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	6 \$	19 \$	13 \$	38 \$
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	1	(1)	(1)	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	7 \$	18 \$	12 \$	37 \$
	Se compose de ce qui suit :				
	Titres de créance évalués à la JVAERG	1 \$	18 \$	- \$	19 \$
	Titres de créance évalués au coût amorti	6	-	12	18
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les					
31 juill. 2025	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	7 \$	17 \$	12 \$	36 \$
	Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ²	(2)	3	25	26
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	-	-	1
	Solde à la fin de la période	6 \$	20 \$	37 \$	63 \$
31 juill. 2024	Titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti				
	Solde au début de la période	8 \$	20 \$	14 \$	42 \$
	Reprise de provision pour pertes sur créances ²	-	(2)	(2)	(4)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	7 \$	18 \$	12 \$	37 \$

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti.

2) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les

31 juill.
2025

	Premier stade Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Deuxième stade Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Troisième stade Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	92 \$	132 \$	258 \$	482 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	4	(4)	(19)	(19)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(24)	53	75	104
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	30	(28)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(3)	8	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	7	27	51	85
Radiations	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(10)	(10)
Change et autres	-	(1)	1	-
Solde à la fin de la période	99 \$	158 \$	298 \$	555 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	242 \$	647 \$	206 \$	1 095 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	14	(11)	(7)	(4)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(112)	200	107	195
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	134	(133)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(29)	35	(6)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(17)	18	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	6	74	111	191
Radiations	-	-	(146)	(146)
Recouvrements	-	-	19	19
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)
Change et autres	5	(1)	(4)	-
Solde à la fin de la période	253 \$	720 \$	184 \$	1 157 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	291 \$	702 \$	- \$	993 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	9	(9)	-	-
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(145)	213	93	161
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	201	(201)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(18)	18	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(97)	98	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	46	(76)	191	161
Radiations	-	-	(232)	(232)
Recouvrements	-	-	41	41
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	337 \$	626 \$	- \$	963 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	333 \$	1 103 \$	449 \$	1 885 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances				
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	14	(12)	(14)	(12)
Changements apportés au modèle	84	(84)	-	-
Réévaluation nette ²	(39)	84	89	134
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	39	(38)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	11	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(56)	56	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	89	(95)	128	122
Radiations	-	-	(94)	(94)
Recouvrements	-	-	13	13
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(22)	(22)
Change et autres	-	5	4	9
Solde à la fin de la période	422 \$	1 013 \$	478 \$	1 913 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	1 111 \$	2 517 \$	960 \$	4 588 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	992 \$	2 341 \$	952 \$	4 285 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	119	176	8	303

1) Ne tiennent pas compte des cessions et des radiations de prêts douteux.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des provisions pour pertes de crédit attendues avant leur réévaluation nette. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

3) La dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2025, au 30 avril 2025 et au 31 juillet 2024 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	91 \$	128 \$	253 \$	472 \$	92 \$	151 \$	256 \$	499 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	3	(6)	(21)	(24)	3	(5)	(14)	(16)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(35)	42	48	55	(41)	46	27	32
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	38	(35)	(3)	-	40	(40)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	6	(4)	-	(3)	4	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-	-	(2)	2	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	4	4	23	31	(1)	3	14	16
Radiations	-	-	(2)	(2)	-	-	(8)	(8)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(9)	(9)	-	-	(9)	(9)
Change et autres	(3)	-	(7)	(10)	-	(1)	2	1
Solde à la fin de la période	92 \$	132 \$	258 \$	482 \$	91 \$	153 \$	258 \$	502 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	228 \$	680 \$	187 \$	1 095 \$	175 \$	724 \$	196 \$	1 095 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	9	(14)	(7)	(12)	8	(14)	(10)	(16)
Changements apportés au modèle	5	21	-	26	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(198)	171	148	121	(133)	149	121	137
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	211	(208)	(3)	-	143	(142)	(1)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	14	(4)	-	(18)	20	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(17)	18	-	-	(25)	25	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	16	(33)	152	135	-	(12)	133	121
Radiations	-	-	(149)	(149)	-	-	(146)	(146)
Recouvrements	-	-	24	24	-	-	15	15
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(2)	(2)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	(2)	-	(6)	(8)	4	-	(3)	1
Solde à la fin de la période	242 \$	647 \$	206 \$	1 095 \$	179 \$	712 \$	193 \$	1 084 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	277 \$	683 \$	- \$	960 \$	184 \$	608 \$	- \$	792 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	9	(10)	-	(1)	5	(2)	-	3
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(225)	351	92	218	(72)	172	111	211
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	250	(250)	-	-	96	(96)	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(19)	19	-	-	(20)	20	-	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(91)	92	-	-	(54)	54	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	14	19	184	217	9	40	165	214
Radiations	-	-	(221)	(221)	-	-	(198)	(198)
Recouvrements	-	-	37	37	-	-	33	33
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	291 \$	702 \$	- \$	993 \$	193 \$	648 \$	- \$	841 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	320 \$	1 057 \$	472 \$	1 849 \$	312 \$	953 \$	435 \$	1 700 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ¹	7	(23)	(12)	(28)	2	(32)	(9)	(39)
Changements apportés au modèle	1	2	-	3	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	3	139	105	247	(43)	129	85	171
Transferts ²								
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	30	(29)	(1)	-	55	(50)	(5)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(15)	16	(1)	-	(9)	11	(2)	-
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(13)	13	-	-	(23)	23	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	26	92	104	222	5	35	92	132
Radiations	-	-	(85)	(85)	-	-	(142)	(142)
Recouvrements	-	-	3	3	-	-	18	18
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(24)	(24)	-	-	(20)	(20)
Change et autres	(13)	(46)	(21)	(80)	(6)	3	6	3
Solde à la fin de la période	333 \$	1 103 \$	449 \$	1 885 \$	311 \$	991 \$	389 \$	1 691 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	958 \$	2 584 \$	913 \$	4 455 \$	774 \$	2 504 \$	840 \$	4 118 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	844 \$	2 443 \$	904 \$	4 191 \$	684 \$	2 407 \$	829 \$	3 920 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	114	141	9	264	90	97	11	198

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les

31 juill. 2025

31 juill. 2024

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	89 \$	126 \$	234 \$	449 \$	90 \$	142 \$	224 \$	456 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations ¹	11	(15)	(55)	(59)	11	(11)	(35)	(35)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	4	11	15
Réévaluation nette ²	(97)	131	164	198	(79)	90	83	94
Transferts ²								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	104	(98)	(6)	-	76	(75)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	21	(14)	-	(7)	10	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(7)	7	-	-	(6)	6	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	11	32	96	139	1	12	61	74
Radiations	-	-	(9)	(9)	-	-	(15)	(15)
Recouvrements	-	-	6	6	-	-	7	7
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(27)	(27)	-	-	(21)	(21)
Change et autres	(1)	-	(2)	(3)	-	(1)	2	1
Solde à la fin de la période	99 \$	158 \$	298 \$	555 \$	91 \$	153 \$	258 \$	502 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	247 \$	546 \$	190 \$	983 \$	174 \$	709 \$	181 \$	1 064 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations ¹	30	(30)	(21)	(21)	23	(43)	(30)	(50)
Changements apportés au modèle	(15)	97	-	82	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(429)	558	367	496	(398)	487	339	428
Transferts ²								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	473	(467)	(6)	-	427	(426)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(54)	72	(18)	-	(52)	56	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(3)	(53)	56	-	-	(72)	72	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	2	177	378	557	-	2	376	378
Radiations	-	-	(433)	(433)	-	-	(404)	(404)
Recouvrements	-	-	60	60	-	-	47	47
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(6)	(6)	-	-	(5)	(5)
Change et autres	4	(3)	(5)	(4)	5	1	(2)	4
Solde à la fin de la période	253 \$	720 \$	184 \$	1 157 \$	179 \$	712 \$	193 \$	1 084 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	295 \$	660 \$	- \$	955 \$	181 \$	591 \$	- \$	772 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations ¹	28	(24)	-	4	17	(26)	-	(9)
Changements apportés au modèle	(26)	32	-	6	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(583)	828	297	542	(260)	498	284	522
Transferts ²								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	683	(683)	-	-	308	(308)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(58)	58	-	-	(53)	53	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(2)	(245)	247	-	-	(160)	160	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	42	(34)	544	552	12	57	444	513
Radiations	-	-	(657)	(657)	-	-	(535)	(535)
Recouvrements	-	-	113	113	-	-	91	91
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	337 \$	626 \$	- \$	963 \$	193 \$	648 \$	- \$	841 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	265 \$	1 061 \$	401 \$	1 727 \$	294 \$	864 \$	667 \$	1 825 \$
Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances								
Montages, nets des remboursements et autres								
décomptabilisations ¹	35	(57)	(47)	(69)	14	(54)	(30)	(70)
Changements apportés au modèle	85	(82)	-	3	12	29	-	41
Réévaluation nette ²	(44)	302	297	555	(107)	404	349	646
Transferts ²								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	116	(112)	(4)	-	139	(129)	(10)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(31)	36	(5)	-	(31)	36	(5)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(131)	131	-	-	(158)	158	-
Total de la dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances ³	161	(44)	372	489	27	128	462	617
Radiations	-	-	(256)	(256)	-	-	(749)	(749)
Recouvrements	-	-	30	30	-	-	67	67
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(69)	(69)	-	-	(64)	(64)
Change et autres	(4)	(4)	-	(8)	(10)	(1)	6	(5)
Solde à la fin de la période	422 \$	1 013 \$	478 \$	1 913 \$	311 \$	991 \$	389 \$	1 691 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues⁴	1 111 \$	2 517 \$	960 \$	4 588 \$	774 \$	2 504 \$	840 \$	4 118 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	992 \$	2 341 \$	952 \$	4 285 \$	684 \$	2 407 \$	829 \$	3 920 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	119	176	8	303	90	97	11	198

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives et à l'estimation de l'incidence du contexte macroéconomique, notamment le pourcentage et la durée des tarifs douaniers imposés par les États-Unis, le Canada et d'autres partenaires commerciaux importants sur les importations, l'incidence qu'ils pourraient avoir sur la croissance économique et l'inflation au Canada et aux États-Unis, et les politiques budgétaires et monétaires pouvant être adoptées dans ce contexte, ainsi que les événements géopolitiques, sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la variation de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Par conséquent, nous avons continué de faire appel à une part plus importante de jugement à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après, afin d'estimer les pertes de crédit attendues. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 juillet 2025						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	1,0 %	1,9 %	2,0 %	2,5 %	(1,2) %	1,1 %
États-Unis	1,9 %	1,9 %	3,2 %	2,8 %	(0,3) %	1,1 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,8 %	6,3 %	6,1 %	5,7 %	7,9 %	7,0 %
États-Unis	4,5 %	4,1 %	3,7 %	3,4 %	5,0 %	4,6 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	0,4 %	2,8 %	4,7 %	4,9 %	(4,2) %	(0,4) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,5 %	14,6 %	14,1 %	14,3 %	15,7 %	15,4 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	69 \$	71 \$	73 \$	85 \$	55 \$	60 \$

Au 30 avril 2025						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	0,8 %	2,0 %	2,0 %	2,7 %	(0,3) %	1,1 %
États-Unis	1,7 %	2,0 %	3,2 %	2,9 %	0,6 %	0,9 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,9 %	6,2 %	6,2 %	5,5 %	8,0 %	7,0 %
États-Unis	4,5 %	4,1 %	3,8 %	3,4 %	4,9 %	4,6 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	1,5 %	3,0 %	4,7 %	5,7 %	(2,7) %	1,4 %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,6 %	14,7 %	14,1 %	14,3 %	15,2 %	15,1 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	73 \$	74 \$	82 \$	100 \$	60 \$	60 \$

Au 31 octobre 2024						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	1,6 %	2,3 %	2,5 %	2,7 %	0,4 %	1,4 %
États-Unis	2,0 %	2,0 %	3,0 %	2,9 %	0,7 %	0,9 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,6 %	5,9 %	5,7 %	5,2 %	7,2 %	6,8 %
États-Unis	4,5 %	4,0 %	3,7 %	3,3 %	5,1 %	4,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	2,6 %	2,5 %	7,1 %	4,0 %	(2,3) %	0,9 %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,8 %	14,8 %	14,4 %	14,7 %	15,3 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	78 \$	74 \$	88 \$	100 \$	60 \$	61 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Le tableau ci-dessus présente les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes et nos incertitudes respectivement au 31 juillet 2025, au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes pouvant survenir par la suite. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective.

Notre projection sous-jacente selon le scénario de référence au 31 juillet 2025 est caractérisée par un ralentissement de la croissance du PIB réel et un taux de chômage élevé au Canada, ainsi que par une croissance un peu plus vigoureuse aux États-Unis. Par rapport à celles du 31 octobre 2024, nos projections selon le scénario de référence pour le Canada et les États-Unis au 31 juillet 2025 témoignent de l'incidence négative à court terme des tarifs douaniers et de l'incertitude concernant la politique commerciale, ainsi qu'un assouplissement partiel des tarifs douaniers d'ici 2026, lesquels ne renoueront toutefois pas avec le niveau de ceux qui étaient en vigueur avant les annonces faites par la nouvelle administration américaine. Notre scénario de référence présume également que les taux d'intérêt baisseront d'ici l'automne 2025, mais demeureront à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent une récession à court terme, suivi d'un ralentissement de la croissance au Canada, en raison de l'incertitude économique persistante. Les prévisions du scénario pessimiste au 31 juillet 2025 cadrent avec la possibilité d'un conflit commercial plus intense et de longue durée entre le Canada et les États-Unis, dont un taux de chômage plus élevé au Canada et une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de consommation. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent également une récession à court terme et reflètent une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé. Le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus favorable par rapport à celle du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Pour faire face aux incertitudes importantes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 496 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2025 (246 M\$ au 31 octobre 2024). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 1 021 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2025 (737 M\$ au 31 octobre 2024). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon nos tranches de probabilités de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2024 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux				31 juill. 2025				31 oct. 2024
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	171 858 \$	124 \$	- \$	171 982 \$	160 515 \$	6 130 \$	- \$	166 645 \$
– Très faible	85 698	1 005	-	86 703	81 198	5 926	-	87 124
– Faible	11 133	2 720	-	13 853	10 329	3 638	-	13 967
– Moyen	1 065	6 646	-	7 711	851	6 534	-	7 385
– Élevé	6	1 496	-	1 502	7	1 561	-	1 568
– Défaut	-	-	1 034	1 034	-	-	790	790
– Non noté	2 753	186	211	3 150	2 757	232	204	3 193
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3,4}	272 513	12 177	1 245	285 935	255 657	24 021	994	280 672
Provision pour pertes de crédit attendues	99	158	298	555	89	126	234	449
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	272 414	12 019	947	285 380	255 568	23 895	760	280 223
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	18 160	128	-	18 288	16 689	83	-	16 772
– Très faible	10 582	277	-	10 859	9 685	12	-	9 697
– Faible	6 561	2 107	-	8 668	10 498	1 374	-	11 872
– Moyen	4 280	2 495	-	6 775	3 848	1 822	-	5 670
– Élevé	747	886	-	1 633	465	1 102	-	1 567
– Défaut	-	-	249	249	-	-	260	260
– Non noté	722	30	35	787	782	29	32	843
Prêts personnels, montant brut ⁴	41 052	5 923	284	47 259	41 967	4 422	292	46 681
Provision pour pertes de crédit attendues	230	664	184	1 078	221	531	190	942
Prêts personnels, montant net	40 822	5 259	100	46 181	41 746	3 891	102	45 739
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	7 189	-	-	7 189	7 185	-	-	7 185
– Très faible	457	-	-	457	502	-	-	502
– Faible	6 781	390	-	7 171	6 800	4	-	6 804
– Moyen	4 718	1 067	-	5 785	3 853	1 512	-	5 365
– Élevé	4	537	-	541	2	522	-	524
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	172	6	-	178	165	6	-	171
Cartes de crédit, montant brut	19 321	2 000	-	21 321	18 507	2 044	-	20 551
Provision pour pertes de crédit attendues	307	555	-	862	279	623	-	902
Cartes de crédit, montant net	19 014	1 445	-	20 459	18 228	1 421	-	19 649
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	114 274	747	-	115 021	101 809	722	-	102 531
– De qualité inférieure	100 848	9 924	-	110 772	97 131	9 000	-	106 131
– Liste de surveillance	49	3 577	-	3 626	25	3 745	-	3 770
– Défaut	-	-	1 752	1 752	-	-	1 628	1 628
– Non noté	231	12	-	243	230	15	-	245
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3,5}	215 402	14 260	1 752	231 414	199 195	13 482	1 628	214 305
Provision pour pertes de crédit attendues	356	964	470	1 790	211	1 021	392	1 624
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	215 046	13 296	1 282	229 624	198 984	12 461	1 236	212 681
Total des prêts, montant net	547 296 \$	32 019 \$	2 329 \$	581 644 \$	514 526 \$	41 668 \$	2 098 \$	558 292 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2024) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 40 M\$ avaient été comptabilisées au 31 juillet 2025 (17 M\$ au 31 octobre 2024). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 juillet 2025 et au 31 octobre 2024. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 6 M\$ (8 M\$ au 31 octobre 2024) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 5 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 459 M\$ (221 M\$ au 31 octobre 2024) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 8 M\$ (6 M\$ au 31 octobre 2024).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 juill. 2025				31 oct. 2024			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	173 343 \$	182 \$	- \$	173 525 \$	164 577 \$	117 \$	- \$	164 694 \$
– Très faible	14 431	480	-	14 911	15 112	4	-	15 116
– Faible	14 949	1 768	-	16 717	14 988	984	-	15 972
– Moyen	2 418	1 422	-	3 840	2 263	1 280	-	3 543
– Élevé	507	423	-	930	325	539	-	864
– Défaut	-	-	46	46	-	-	43	43
– Non noté	602	8	-	610	565	9	-	574
Expositions de détail, montant brut	206 250	4 283	46	210 579	197 830	2 933	43	200 806
Provision pour pertes de crédit attendues	53	127	-	180	42	52	-	94
Expositions de détail, montant net	206 197	4 156	46	210 399	197 788	2 881	43	200 712
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	174 625	655	-	175 280	156 560	571	-	157 131
– De qualité inférieure	75 201	2 987	-	78 188	66 788	3 018	-	69 806
– Liste de surveillance	57	845	-	902	28	878	-	906
– Défaut	-	-	224	224	-	-	123	123
– Non noté	1 012	56	-	1 068	1 117	91	-	1 208
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	250 895	4 543	224	255 662	224 493	4 558	123	229 174
Provision pour pertes de crédit attendues	66	49	8	123	54	40	9	103
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	250 829	4 494	216	255 539	224 439	4 518	114	229 071
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	457 026 \$	8 650 \$	262 \$	465 938 \$	422 227 \$	7 399 \$	157 \$	429 783 \$

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	31 juill. 2025			31 oct. 2024	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	14 933 \$	142 631 \$	98 571 \$	256 135 \$	252 894 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	105 432	118 524	224 905	448 861	435 499
Banques	17 357	338	9 366	27 061	20 009
Emprunts garantis ⁸	-	-	60 615	60 615	56 455
	137 722 \$	261 493 \$	393 457 \$	792 672 \$	764 857 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				750 675 \$	725 849 \$
Désignés à leur juste valeur				41 997	39 008
				792 672 \$	764 857 \$
Composition du total des dépôts ⁹ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				88 037 \$	84 460 \$
États-Unis				12 670	12 927
Établissements à l'étranger				5 954	5 691
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				536 382	526 186
États-Unis				109 383	101 141
Établissements à l'étranger				40 246	34 452
				792 672 \$	764 857 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 300,4 G\$ (288,4 G\$ au 31 octobre 2024) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 63,8 G\$ (52,9 G\$ au 31 octobre 2024).

2) Nets de billets acquis de 0,2 G\$ (0,6 G\$ au 31 octobre 2024).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 65,7 G\$ (61,1 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 17,2 G\$ (15,5 G\$ au 31 octobre 2024) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 38 M\$ US et échéant en 2084. Le 28 février 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à capital secondaire à taux variable, d'un montant en capital de 10 M\$ US et échéant en 2085.

Le 2 avril 2025, nous avons émis des débetures à 4,15 %, d'un montant en capital de 1,25 G\$ et échéant le 2 avril 2035. Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 4,15 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 2 avril 2030 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 1,72 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 2 avril 2035. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Le 21 juillet 2025, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 2,01 %, d'un montant en capital de 1,0 G\$ et échéant le 21 juillet 2030. Le prix de rachat des débetures était équivalent à 100 % du montant en capital, majoré des intérêts courus et impayés, conformément à leurs modalités. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Note 9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos les				Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2025		31 juill. 2024		31 juill. 2025		31 juill. 2024	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	934 230 189	16 929 \$	943 002 419	16 813 \$	942 294 598	17 011 \$	931 098 941	16 082 \$
Émission en vertu de ce qui suit :								
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	786 626	46	204 180	12	2 191 152	132	897 057	49
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	-	-	651 277	45	629	-	10 462 890	652
Régime d'achat d'actions par les employés ²	-	-	688 578	46	-	-	2 146 385	136
	935 016 815	16 975 \$	944 546 454	16 916 \$	944 486 379	17 143 \$	944 605 273	16 919 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(5 500 000)	(100)	-	-	(15 000 000)	(272)	-	-
Actions autodétenues	(66 124)	(8)	43 463	3	(35 688)	(4)	(15 356)	-
Solde à la fin de la période	929 450 691	16 867 \$	944 589 917	16 919 \$	929 450 691	16 867 \$	944 589 917	16 919 \$

1) Depuis le dividende versé le 28 janvier 2025, et pour les dividendes déclarés à venir jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires reçues par les participants au Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont été achetées sur le marché libre, au lieu d'être émises à même le Trésor. En ce qui concerne le régime d'achat d'actions, ce changement a pris effet le 1^{er} février 2025.

2) Au Canada, depuis le 11 octobre 2024, les cotisations salariales au Régime d'achat d'actions par les employés ont servi à acquérir des actions ordinaires sur le marché ouvert. Auparavant, ces actions étaient émises à même le capital autorisé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCNA)

Le 6 septembre 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une OPRCNA. L'offre a pris fin le 31 juillet 2025, soit la date à laquelle la CIBC avait racheté 20,0 millions d'actions ordinaires, pour un total de 1 757 M\$ depuis la création de cette OPRCNA. Au cours du trimestre considéré, 5,5 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 95,89 \$, pour un total de 528 M\$. Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2025, nous avons racheté et annulé 15,0 millions d'actions pour un total de 1 338 M\$.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Émissions

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 5 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 5)

Le 5 novembre 2024, nous avons émis des BRCRL de série 5 à 6,950 % d'un montant en capital de 500 M\$ US. Les BRCRL de série 5 viennent à échéance le 28 janvier 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,950 % (payable trimestriellement) jusqu'au 28 janvier 2030. À compter du 28 janvier 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 janvier 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 2,833 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 5, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 59 (FPUNV) (actions privilégiées de série 59) qui sont détenues dans la fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 59 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 5, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 5 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 59 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 5 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 6 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 6)

Le 24 mars 2025, nous avons émis des BRCRL de série 6 à 6,369 % d'un montant en capital de 450 M\$. Les BRCRL de série 6 viennent à échéance le 28 avril 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,369 % (payable semestriellement) jusqu'au 28 avril 2030. À compter du 28 avril 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 avril 2080, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des titres de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 3,65 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 6, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 60 (FPUNV) (actions privilégiées de série 60) qui sont détenues dans la Fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 60 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 6, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 6 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 60 détenues dans la Fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter tous les cinq ans, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 6 à la valeur nominale au cours de la période du 28 mars au 28 avril inclusivement, à compter du 28 mars 2030.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 61 (FPUNV) (actions de série 61)

Le 24 mars 2025, nous avons émis 150 000 actions de série 61 d'une valeur nominale de 1 000,00 \$ l'action, pour un produit brut de 150 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'au 28 avril 2030, les actions de série 61 sont assorties de dividendes en espèces versés semestriellement le 28^e jour d'avril et d'octobre chaque année, lorsque la CIBC en déclare, à un taux de 6,369 %. Le premier dividende, s'il est déclaré, sera payable le 28 octobre 2025. Le 28 avril 2030 et le 28 avril tous les cinq ans par la suite, le taux des dividendes sera rajusté pour correspondre au taux des titres de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,65 %.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 61 en circulation à la valeur nominale pendant la période du 28 mars 2030 au 28 avril 2030 inclusivement et au cours de la période du 28 mars au 28 avril inclusivement tous les cinq ans par la suite.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 7 (FPUNV) (titres secondaires) (BRCRL de série 7)

Le 14 juillet 2025, nous avons émis des BRCRL de série 7 à 7,000 % d'un montant en capital de 750 M\$ US. Les BRCRL de série 7 viennent à échéance le 28 octobre 2085 et portent intérêt à un taux annuel fixe de 7,000 % (payable trimestriellement) jusqu'au 28 octobre 2030. À compter du 28 octobre 2030 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 octobre 2080, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux correspondant au taux des titres de cinq ans du Trésor américain en vigueur à cette date, majoré d'un taux annuel de 3,000 %.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 7, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 62 (FPUNV) (actions privilégiées de série 62) qui sont détenues dans la Fiducie à recours limité, laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 62 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 7, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 7 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 62 détenues dans la Fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter chaque 28 janvier, 28 avril, 28 juillet et 28 octobre, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 7 à la valeur nominale, à compter du 28 janvier 2030.

Rachats

Le 31 janvier 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (FPUNV) (actions de série 41), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 41, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Le 31 juillet 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (FPUNV) (actions de série 43), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action de série 43, pour un coût de rachat total de 300 M\$.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Nos ratios de fonds propres, de levier et de CTAP sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		31 juill. 2025	31 oct. 2024
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		46 616 \$	44 516 \$
Fonds propres de première catégorie	A	53 303	49 481
Total des fonds propres		61 338	56 809
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	347 712	333 502
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		13,4 %	13,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		15,3 %	14,8 %
Ratio du total des fonds propres		17,6 %	17,0 %
Exposition aux fins du ratio de levier	C	1 244 201 \$	1 155 432 \$
Ratio de levier	A/C	4,3 %	4,3 %
CTAP disponible	D	114 311 \$	101 062 \$
Ratio de CTAP	D/B	32,9 %	30,3 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,2 %	8,7 %

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, laquelle découle du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 3,5 %, alors qu'elle était de 3,0 % au 1^{er} novembre 2023 et avait été augmentée à compter de cette date. C'est ce qui explique les ratios cibles actuels, qui tiennent compte de toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres sont donc respectivement de 11,5 %, 13,0 % et 15,0 %.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,5 %, y compris une réserve applicable aux BISN de 0,5 %.

Aux termes de la ligne directrice CTAP, le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 3,5 % comme il a été mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 7,25 %.

Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2025, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les				
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
							Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de l'exercice	56 \$	57 \$	47 \$	2 \$	1 \$	1 \$	170 \$	142 \$
Charges nettes (produits nets) d'intérêts	(17)	(20)	(16)	5	5	6	(57)	(47)
Charges d'intérêt liées à l'effet du plafond de l'actif	-	1	1	-	-	-	2	1
Frais d'administration liés aux régimes	1	2	2	-	-	-	5	6
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	40 \$	40 \$	34 \$	7 \$	6 \$	7 \$	120 \$	102 \$
							19 \$	21 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Régimes de retraite à cotisations définies	20 \$	23 \$	17 \$	63 \$	55 \$
Régimes de retraite d'État ¹	57	58	52	171	147
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	77 \$	81 \$	69 \$	234 \$	202 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et le *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les				
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
							Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Écarts actuariels nets liés aux obligations au titre des prestations définies	68 \$	260 \$	(294) \$	4 \$	8 \$	(15) \$	162 \$	(726) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	3	(334)	549	-	-	-	(132)	913
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	(2)	-	-	-	1	(2)
Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	71 \$	(74) \$	253 \$	4 \$	8 \$	(15) \$	31 \$	185 \$
							5 \$	(38) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

2) Comprend le transfert dans les résultats non distribués des pertes actuarielles cumulées de 5 M\$ par suite du règlement d'un régime de retraite pour une de nos filiales.

Note 11. Impôt sur le résultat

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt total d'environ 1 918 M\$ pour les années d'imposition de 2011 à 2020 en lien avec le refus des déductions de certains dividendes. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations similaires visant des années d'imposition ultérieures. La CIBC a déposé un avis d'appel à l'égard de l'année d'imposition 2011 afin que l'affaire soit judiciairisée. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

La *Loi de l'impôt minimum mondial* (LIMM) du Canada met en œuvre un impôt minimum mondial de 15 % applicable à certaines sociétés multinationales, dont la CIBC. La LIMM a eu une incidence de plus ou moins 1 % sur le taux d'impôt consolidé de la CIBC pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2025.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2025	30 avr. 2025	31 juill. 2024	31 juill. 2025	31 juill. 2024
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	2 094 \$	1 998 \$	1 786 \$	6 255 \$	5 241 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	82	78	63	248	191
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 012 \$	1 920 \$	1 723 \$	6 007 \$	5 050 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	932 258	938 495	943 467	937 588	937 696
Résultat de base par action	2,16 \$	2,05 \$	1,83 \$	6,41 \$	5,39 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 012 \$	1 920 \$	1 723 \$	6 007 \$	5 050 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	932 258	938 495	943 467	937 588	937 696
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	5 260	4 253	2 317	4 991	1 596
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	937 518	942 748	945 784	942 579	939 292
Résultat dilué par action	2,15 \$	2,04 \$	1,82 \$	6,37 \$	5,38 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen d'options en cours de néant (2 422 512 au 30 avril 2025 et 2 553 244 au 31 juillet 2024) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant (94,35 \$ au 30 avril 2025 et 70,05 \$ au 31 juillet 2024) pour le trimestre clos le 31 juillet 2025, et d'un nombre moyen de 2 150 302 options en cours (2 553 244 au 31 juillet 2024) à un prix d'exercice moyen pondéré de 94,35 \$ (70,05 \$ au 31 juillet 2024) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2025, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires. Les contrôles et litiges fiscaux sont exclus. Les questions fiscales sont abordées à la note 18 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024 et à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte en sus du montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit que, outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,7 G\$ au 31 juillet 2025. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 juillet 2025 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024, telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2024 :

- *Quantum Biopharma c. Marchés mondiaux CIBC inc., et al.* : En janvier 2025, Marchés mondiaux CIBC inc. a déposé des motions en rejet. En mai 2025, Quantum Biopharma a modifié sa demande. Les défendeurs ont déposé des motions en rejet en juin 2025.
- *Salko c. Services Investisseurs CIBC inc., Marchés mondiaux CIBC inc., et al.* : En janvier 2025, la Cour d'appel du Québec a rejeté l'appel interjeté par le demandeur contre la décision de certification. L'action collective continue d'être autorisée contre Services Investisseurs CIBC inc., ainsi que d'autres défenderesses, mais a été rejetée contre Marchés mondiaux CIBC inc.
- *Pope v. CIBC, CIBC Trust Corporation, and CIBC Asset Management Inc.* : En mars 2025, les demandeurs ont signifié une déclaration modifiée. L'audition de la demande de certification comme recours collectif est prévue pour janvier 2026.

- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : En juillet 2025, des ententes de règlement ont été conclues relativement aux affaires *Pozgaj* et *Woodard*, sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes des règlements proposés, la CIBC versera un montant de 26 M\$ aux défenderesses dans *Pozgaz* et un montant de 11 M\$ aux défenderesses dans *Woodard*. La demande pour approbation du règlement dans *Pozgaz* devrait être entendue en novembre 2025.
- *The Registered Retirement Savings Plan (RRSP) of J.T.G v. His Majesty The King* : En juillet 2025, la Cour d'appel fédérale a rejeté l'appel visant les cotisations fiscales à l'endroit du REER établies en vertu de la partie I, a accueilli l'appel visant les cotisations fiscales à l'endroit du REER établies en vertu de la partie XI.1 et annulé les cotisations fiscales connexes, et a rétabli les cotisations fiscales établies en vertu de la partie I pour l'année d'imposition 2005 qui avaient été annulées par la Cour canadienne de l'impôt. Les parties à l'appel ont jusqu'au 29 septembre 2025 pour déposer une demande d'autorisation d'interjeter appel de la décision à la Cour suprême du Canada.
- *Reale v. CIBC* : En juin 2025, la CIBC a reçu signification d'un projet d'action collective nationale émanant de l'Ontario. Le recours collectif, aux termes duquel des dommages-intérêts de 2 G\$ sont réclamés au nom d'employés et d'ex-employés, allègue que la CIBC a mal calculé différentes formes de rémunération, dont le salaire de base, la paie de vacances, la paie de jour férié et les indemnités de départ.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2024, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2024.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les				Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2025		30 avr. 2025		31 juill. 2024		31 juill. 2024	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ^{1,2}	10 193 \$	7 399 \$	9 977 \$	7 403 \$	11 435 \$	9 351 \$	30 849 \$	23 072 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	806	s. o.	756	s. o.	976	s. o.	2 424	s. o.
Divers ³	1 090	642	1 126	668	1 036	564	3 394	1 958
Total	12 089 \$	8 041 \$	11 859 \$	8 071 \$	13 447 \$	9 915 \$	36 667 \$	25 030 \$
							38 954 \$	28 892 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux mobiles et en ligne pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi qu'une plateforme de courtage en ligne à l'intention des clients de détail et des services de gestion d'actifs à l'intention des investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis offre des solutions de services bancaires et de gestion des avoirs personnalisées et axées sur les relations partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans six marchés américains.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services de Banque d'investissement et des Services financiers aux entreprises, ainsi que des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Tirant parti des capacités de notre plateforme distinctive, Marchés des capitaux offre également des solutions de paiement multidevises novatrices aux clients de la banque.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque et Finance, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC Caribbean et d'autres placements de portefeuille, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les modifications à la présentation de l'information financière ont été apportées au premier trimestre de 2025, ce qui a eu une incidence sur nos unités d'exploitation stratégiques. Se reporter à la partie ombragée de la section Modifications à la présentation de l'information financière du rapport de gestion pour plus de précisions.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2025	Produits nets d'intérêts	2 459 \$	751 \$	548 \$	176 \$	114 \$	4 048 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	602	972	242	1 330	60	3 206
	Total des produits	3 061	1 723	790	1 506	174	7 254
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	444	21	17	76	1	559
	Amortissement et perte de valeur ²	58	1	23	-	205	287
	Autres charges autres que d'intérêts	1 459	878	427	721	204	3 689
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	1 100	823	323	709	(236)	2 719
	Impôt sur le résultat	288	225	69	169	(128)	623
	Résultat net (perte nette)	812 \$	598 \$	254 \$	540 \$	(108) \$	2 096 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	2 \$
	Actionnaires	812	598	254	540	(110)	2 094
	Actif moyen^{3,4}	340 683 \$	105 275 \$	63 669 \$	381 214 \$	212 606 \$	1 103 447 \$
30 avr. 2025	Produits nets d'intérêts	2 272 \$	707 \$	536 \$	171 \$	102 \$	3 788 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	587	933	233	1 374	107	3 234
	Total des produits	2 859	1 640	769	1 545	209	7 022
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	389	54	123	34	5	605
	Amortissement et perte de valeur ²	57	-	25	-	199	281
	Autres charges autres que d'intérêts	1 421	833	416	719	149	3 538
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	992	753	205	792	(144)	2 598
	Impôt sur le résultat	258	204	32	226	(129)	591
	Résultat net (perte nette)	734 \$	549 \$	173 \$	566 \$	(15) \$	2 007 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	9 \$
	Actionnaires	734	549	173	566	(24)	1 998
	Actif moyen^{3,4}	337 350 \$	102 709 \$	65 820 \$	370 517 \$	219 610 \$	1 096 006 \$
31 juill. 2024 ⁵	Produits nets d'intérêts ⁶	2 183 \$	585 \$	477 \$	(85) \$	372 \$	3 532 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	592	938	254	1 177	111	3 072
	Total des produits⁶	2 775	1 523	731	1 092	483	6 604
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	342	42	47	41	11	483
	Amortissement et perte de valeur ²	58	1	25	2	231	317
	Autres charges autres que d'intérêts	1 414	792	395	649	115	3 365
	Résultat avant impôt sur le résultat	961	688	264	400	126	2 439
	Impôt sur le résultat ⁶	268	187	48	111	30	644
	Résultat net	693 \$	501 \$	216 \$	289 \$	96 \$	1 795 \$
	Résultat net applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$	9 \$
	Actionnaires	693	501	216	289	87	1 786
	Actif moyen^{3,4}	333 970 \$	96 170 \$	61 793 \$	321 784 \$	198 295 \$	1 012 012 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les

31 juill. 2025	Produits nets d'intérêts	7 057 \$	2 176 \$	1 646 \$	417 \$	341 \$	11 637 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	1 786	2 890	760	4 208	276	9 920
	Total des produits	8 843	5 066	2 406	4 625	617	21 557
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 261	114	208	131	23	1 737
	Amortissement et perte de valeur ²	173	2	71	1	607	854
	Autres charges autres que d'intérêts	4 282	2 563	1 290	2 144	540	10 819
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	3 127	2 387	837	2 349	(553)	8 147
	Impôt sur le résultat	816	649	154	624	(370)	1 873
	Résultat net (perte nette)	2 311 \$	1 738 \$	683 \$	1 725 \$	(183) \$	6 274 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	19 \$	19 \$
	Actionnaires	2 311	1 738	683	1 725	(202)	6 255
	Actif moyen^{3, 4}	338 754 \$	102 750 \$	64 654 \$	375 881 \$	216 566 \$	1 098 605 \$
31 juill. 2024 ⁵	Produits nets d'intérêts ⁶	6 353 \$	1 556 \$	1 400 \$	269 \$	484 \$	10 062 \$
	Produits autres que d'intérêts ¹	1 747	2 860	687	3 376	257	8 927
	Total des produits⁵	8 100	4 416	2 087	3 645	741	18 989
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	953	99	477	53	-	1 582
	Amortissement et perte de valeur ²	174	2	73	6	626	881
	Autres charges autres que d'intérêts	4 069	2 241	1 230	1 821	406	9 767
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 904	2 074	307	1 765	(291)	6 759
	Impôt sur le résultat ⁶	791	562	7	482	(355)	1 487
	Résultat net	2 113 \$	1 512 \$	300 \$	1 283 \$	64 \$	5 272 \$
	Résultat net applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	31 \$	31 \$
	Actionnaires	2 113	1 512	300	1 283	33	5 241
	Actif moyen^{3, 4}	332 894 \$	94 686 \$	60 454 \$	309 523 \$	197 263 \$	994 820 \$

1) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit segment de clientèle-canal de distribution.

2) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, ainsi que des logiciels et autres immobilisations incorporelles.

3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et celle qui est examinée par la direction.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Certaines informations de la période précédente ont été retraitées pour refléter les modifications à la présentation de l'information financière précitées.

6) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent la reprise d'un ajustement sur une base d'imposition équivalente (BIE) de 123 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 et de 16 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres. L'ajustement correspondant sur une BIE n'est plus appliqué depuis le troisième trimestre de 2024 par suite de l'adoption du projet de loi C-59 en juin 2024 aux termes duquel la déduction des dividendes reçus par les banques canadiennes a été éliminée.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 28 août 2025, à 7 h 30 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 5601311#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 1073773#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 11 septembre 2025, à 23 h 59 (HE). Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4825374#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7808652#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 28 août 2025 à 7 h 30 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 16 avril 2026.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} mai 2025	87,19 \$	
2 juin 2025	92,80 \$	
2 juill. 2025	97,02 \$	
28 juill. 2025		101,09 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais